

# YEARBOOK

RAPPORT ÉCONOMIQUE

# Madagascar

## 2021

L'ÉMERGENCE MALAGASY

La publication est éditée par



En partenariat avec l'EDBM



**LD MEDIA DEVELOPMENT**  
23, rue du Roule 75001 Paris  
Tél. : (+33) 1 82 83 38 70  
Fax : (+33) 1 82 83 38 71  
E-mail : Info@ldmdev.fr

**Directeur de la Publication :**  
Laurent Djaoui

**Rédactrice en chef :**  
Marie Hourtoutte

**Secrétaire de rédaction :**  
Marie Maudou

**Conseil éditorial :**  
MEDIADIPO Int.

**Directeur artistique :**  
David Garino

**Publicité :**  
Laurent Djaoui  
Frédéric Tabet  
MM Conseil - Maurice Habib

**Economic Development Board of Madagascar (EDBM)**  
Immeuble EDBM, Avenue Gal Gabriel Ramanantsoa  
Antaninarenina, Antanarivo, Madagascar  
Tél. : (+261) 20 22 670 40 / 681 21  
https://edbm.mg  
E-mail : edbm@edbm.mg

**Directeur général :**  
Andry Ravalomanda

**Directeur de la Communication et des Relations Corporate :**  
Dominique Randrianarivony  
Andriambalo

**Marketing Manager et Projets :**  
Maeva Razafintseheno,

Imprimé par

PPA . ÈS PRINT  
— GROUPE —



## Profil

**6** Carte et données générales

### **8 Interview de Mme Lantoso**

**Rakotomalala**, Ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat

**9** Les évolutions macroéconomiques

**11** Interview de M. Zafivanona Ernest Lainkana, Directeur Général des Douanes Malagasy

**12** Le Plan Emergence de Madagascar (PEM) 2019-2023

**14** MICA : Un grand programme d'industrialisation pour transformer l'économie

**16** Interview de M. Yves Andrinaly, Directeur général de DEVEA Madagascar

## Investir

**20** L'Economic Development Board of Madagascar (EDBM)

**21 Interview de M. Andry Ravalomanda**, Directeur général de l'EDBM

**23** Le Parc industriel Ehoala, des atouts uniques pour les investisseurs privés

**24** Les zones et entreprises franches

**26** Interview de M. Andriamisa Ravelomanana et de Mme Rondro Rabenirina du Cabinet PricewaterhouseCoopers (PwC)

**27** La Promotion du Vita Malagasy, le Made in Madagascar

**28** Ressources humaines et système éducatif

**29** Interview de M. Hasnaine Yavarhoussen, Président Directeur général de Groupe Filatex

**30** Une zone industrielle dédiée au textile

**31** Contacts utiles

## Agriculture, élevage et agro-Industries

**34 Interview de M. Fanomezantsoa Lucien Ranarivelo**, Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP)

**36** Le grenier de l'Océan indien

**38** Les produits de rente destinés à l'exportation

**41** Une loi sur l'agriculture biologique

**42** Les enjeux de l'agro-élevage

**44** Les agro-industries, un secteur important dans la création d'emplois

**46** Pêche et aquaculture, deux domaines porteurs

**49** Interview de M. René Julien Andriamitosy, Directeur général des Etablissements René Julien

**50** La création de huit Zones d'Emergence Agricole

**51** Un prêt de la BAD assurant la transformation des produits agricoles SWIOFish2 Madagascar

## Santé

**54** La santé, un secteur prioritaire

**56** Recherche scientifique et production pharmaceutique

**59** Interview du Docteur Charles Andrianjara, Directeur général de l'IMRA

**60** La protection sociale

**61** Opportunités

## Energie et Hydrocarbures

**64 Interview de M. Andry Ramaroson**, Directeur général de l'Energie et des Hydrocarbures

**66** L'électricité, une priorité

**69** Interview de M. Otmane Hajji, Président de GreenYellow, et de M. Pierre Marouby, Directeur général GreenYellow Océan Indien

**70** Des conditions favorables à l'exploitation des énergies renouvelables

**76** Interview de M. Rémy Huber, Directeur général de la Compagnie Générale d'Hydroélectricité de Volobe (CGHV)

**77** Le secteur pétrolier aval entièrement libéralisé

**79** Le Code de l'Electricité favorable aux investissements

**80** Opportunités dans le secteur de l'énergie

**80** Opportunités dans le secteur des hydrocarbures

**81** Interview de M. Richard Voisin, Président de DERA Energy

## Mines et Ressources stratégiques

**84 Interview de M. Fidiniavo Ravokatra**, Ministre des Mines et des Ressources stratégiques

**88** Le développement du secteur minier

**90** Un graphite de grande qualité

**91** Interview de M. Ny Fanja Rakotomalala, Président directeur général de l'entreprise minière QIT Madagascar Minerals (QMM)

**92** Le Mining Business Center, un hub minier

**94** Un vaste programme de reboisement

**94** Opportunités

## Banques et Assurances

**98** Le système bancaire

**99** Des financements pour l'économie

**101** Interview de M. Barnabé François, Directeur général de la BGFIBank

**102** La Banque centrale a lancé des conventions de partenariat pour l'or

**104** Le renforcement des secteurs industriel et financier avec l'appui de la BAD

**105** La réforme du secteur des assurances avec une nouvelle loi

**107** Interview de M. Philippe Lebreton, Directeur général d'Allianz Madagascar Assurances



## Télécommunications

**111** La modernisation du réseau de Télécommunications

**112** Un secteur des TIC très dynamique

**114** Le premier pays africain à lancer la 5G

**115** Un pays leader de l'outsourcing offshore

**116** Interview de M. Haingo Rasolofonjoa, Directeur général de Telesourcia

**117** Le câble sous-marin METISS

**117** Opportunités

## Transports

**120 Interview de M. Joël Randriamandranto**, Ministre des Transports, du Tourisme et de la Météorologie

**121** L'optimisation des infrastructures routières

**123** Interview de M. Christian Avellin, Directeur général de la Société du Port à gestion Autonome de Toamasina (SPAT)

**124** La modernisation des aéroports malgaches

**126** Le transport ferroviaire

**128** Une nouvelle stratégie pour le transport maritime

## Bâtiment et Travaux publics

**132** Le BTP, une activité structurante

**134** La construction du pont Mangoky

**135** Une première école imprimée en 3D dynamique

**136** Des bâtiments résistants aux aléas naturels

**137** Des projets cofinancés par UE

**139** Opportunités

## Eau, Assainissement et Hygiène

**142** Vers l'amélioration de l'accès pour tous

**144** Le projet d'approvisionnement en eau potable JIRAMA Water III

**145** Les orientations stratégiques de la PNEAH

## Environnement et Tourisme

**148** Environnement et Foresterie

**149** La valorisation du bambou

**150** La gestion des déchets

**151** La viabilité environnementale des projets financés par la BAD

**152** Un potentiel touristique hors du commun

**154** Un véritable éden à découvrir

**155** Antananarivo, capitale de Madagascar

**157** Le projet Miami

**158** Les biens inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO

“ 2021 sera l'année pour le travail, pour la refondation et la reconstruction. L'année où nous allons bâtir l'émergence du pays. ”

*Discours de vœux à la Nation du président Andry Rajoelina, janvier 2021*





**État insulaire d'Afrique australe situé à l'ouest de l'Océan Indien, à 400 km de la côte sud-est du continent africain, Madagascar est la quatrième plus grande île du monde.**

**Nom officiel :** République de Madagascar

**Président :** Andry Nirina Rajoelina

**Population :** Estimée à 26,9 millions, plus de la moitié de la population (62,13%) vivent en milieu rural et une plus petite partie en ville (37,87%). 56,59% sont âgés de 15 à 64 ans. (Source : 2019 Banque Mondiale)

**Superficie :** 587 041 km<sup>2</sup>

**Capitale :** Antananarivo (Tananarive)

**Villes principales :** Antananarivo, Antsirabe, Toamasina, Mahajanga, Antsiranana.

**Provinces :** Le pays est divisé en six provinces (faritany) historiques, Antananarivo ou Tananarive, Antsiranana ou Diego-Suarez, Fianarantsoa, Mahajanga ou Majunga, Toamasina ou Tamatave et Toliara ou Tuléar.

**Langues officielles :** malgache, français

**Autres langues parlées :** comorien, anglais, allemand, mandarin, japonais, italien

**Monnaie :** Ariary (MGA)

**Fête nationale :** 26 juin (proclamation de l'indépendance en 1960)

**Devise :** Fitiavana, Tanindrazana, Fandrosoana « Amour, Patrie, Progrès »

**Climat :** Chaud toute l'année avec une hausse de la température de décembre à avril (saison des pluies). Vent d'alizé dans la région de Diego Suarez et dans les régions du Sud durant la saison sèche. Importantes variations de température entre la zone côtière et les hauts plateaux du centre au cours des hivers australes.

**Mai à octobre :** hiver (15 à 26°C dans les régions côtières et 4 à 20°C au centre) ; novembre à avril : été (20 à 37°C dans les régions côtières et 15 à 30 °C au centre)

**Religions :** Christianisme (41%), Religion traditionnelle (52%), Islam (7%)

**Code téléphone :** +261

**Situation politique :** La dernière élection présidentielle, dont les résultats ont été proclamés en janvier 2019 à l'issue d'un scrutin pacifique, marque la première alternance politique à Madagascar. Fort de 55,6 % des voix, le président Andry Rajoelina dirige le pays avec son Premier ministre, Christian Ntsay. Plusieurs ministères ont fusionné afin d'améliorer l'efficacité de l'administration publique. Le gouvernement a achevé son Plan Émergence Madagascar (PEM) 2019-2023 afin de stimuler la croissance et réduire la pauvreté. Les élections législatives du 27 mai 2019 ont donné une large victoire à la plateforme de soutien présidentielle, avec 84 sièges sur les 151 que compte l'Assemblée nationale. Les élections municipales du 27 novembre 2019 ont suivi la même tendance, le soutien au parti du Président s'étant imposé dans la plupart des villes. (Source Banque mondiale)



Entretien avec Lantsoa Rakotomalala, Ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat, en charge du MICA, outil souverain de la transformation stratégique et durable de l'économie de Madagascar.

#### Comment le Plan Emergence de Madagascar va-t-il booster l'investissement dans le secteur industriel ?

L'industrialisation de Madagascar est un levier clé du Plan Emergence Madagascar dont les objectifs visent à instaurer un environnement des affaires propice à la croissance, à l'investissement et à l'emploi mais aussi renforcer la compétitivité des entreprises Malagasy et promouvoir les investissements directs étrangers. Le département mise sur un portefeuille de programmes : la promotion de l'industrialisation régionale basée sur les potentialités de transformation spécifique à chaque district du pays à travers l'ODOF ou One District One Factory, l'accompagnement des industriels à une diversification d'activités, la promotion des parcs industriels ainsi que la mise en marché des zones industrielles agroalimentaires et textiles. La production locale des biens de consommation courante, représentant un marché intérieur de plus de 26 millions de consommateurs, tend ainsi à faire baisser les importations de ces biens. Les programmes d'infrastructure du Plan Emergence Madagascar actuellement en avance dans le pays contribuent à améliorer les coûts de facteurs industriels : construction de route, développement de plateforme logistique, extension des ports et aéroports, développement du secteur énergétique, agriculture à grande échelle.

Envisagez-vous sereinement l'entrée de votre pays dans la zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf)

Madagascar fait partie des 54 pays africains qui ont signé l'accord lancé à Kigali en 2018. La ratification de l'accord marquant l'intégration dans ce marché de 1,3 milliard de consommateurs nécessite une préparation, tant au niveau de l'Etat que du secteur privé. Accompagner la diversification de nos exportations, éclairer davantage le secteur privé sur les enjeux et opportunités de l'intégration, soutenir le secteur productif à la compétitivité tant au niveau local qu'à l'international, développement de l'industrie de services sont

la préparation que le ministère et le secteur privé s'attèlent actuellement en vue de l'intégration à la ZLECAF. Par ailleurs, l'Agence de Promotion de l'Exportation de Madagascar est opérationnelle au second semestre 2021 pour servir de levier dans la promotion de nos exportations.

#### Quelle place accordez-vous à l'artisanat et au « made in Madagascar » ?

La vision de l'artisanat à Madagascar est axée notamment sur les métiers d'artisan. En effet, longtemps considéré comme étant seulement producteur de produits artisanaux, le changement de paradigme se repose sur la prise en considération du département en étant le plus grand pourvoyeur d'emploi à Madagascar. En effet, le recensement opéré par l'INSTAT ou Institut National de la Statistique décompte une base de données de plus de 489.000 artisans à l'échelle du pays en 2020, chaque artisan pratique un métier employant en moyenne cinq personnes, regroupé autour de 147 métiers allant du métier d'artisan pâtissier au métier de créateur d'objets artisanaux. La digitalisation et formalisation du secteur sont les chantiers actuels en vue de doter davantage de formation, d'outils de production et de financement de ceux qui créent et développement des micro petites et moyennes entreprises autour des métiers d'artisans à Madagascar. Pour les produits artisanaux Made in Madagascar, l'utilisation du raphia de Madagascar dans les grandes marques internationales de la mode et la créativité des artisans ne cessent de surprendre le marché international. Pépinière d'entreprises, vivier de l'emploi décent, le secteur de l'artisanat participe à la croissance et au développement de Madagascar et contribue de manière effective à la création de richesse. Le MICA met donc un point d'honneur à densifier les opportunités pour ces entrepreneurs, associations, clusters et coopératives.

## Les évolutions macroéconomiques

La pandémie de COVID-19 a mis un frein à quatre années de croissance économique à Madagascar. Après une croissance du PIB réel de 4,4 % en 2019, le pays est entré en récession en 2020 lorsque le PIB réel a diminué de 4 %. L'industrie manufacturière, minière et les services ont été particulièrement touchés en raison des mesures de confinement, tandis que l'agriculture s'est bien comportée. La crise a également exercé une pression sur le secteur financier qui a conduit la banque centrale à injecter des liquidités dans le système.

Les prix ont été contenus malgré tout. L'inflation était de 4,2% en 2020, contre 5,6 % en 2019. Le déficit du compte courant s'est détérioré pour atteindre 3,5% du PIB en 2020, contre 2,3% en 2019, suite à la baisse des exportations, à l'arrêt brutal du tourisme et à la diminution des investissements directs étrangers (IDE).

La reprise devrait être soutenue par un rebond des investissements publics et privés et une reprise des exportations, comme le nickel, le cobalt et la vanille, au fur et à mesure de la reprise de l'économie mondiale et du commerce international.

Avec un faible ratio de recettes fiscales par rapport au PIB, Madagascar pourrait, selon la BAD, devoir se concentrer sur une mobilisation accrue des recettes publiques pour soutenir le financement de la reprise économique et pour préserver la viabilité à long terme de sa dette.

**PIB** : 13,65 milliards USD (Source: FMI - World Economic Outlook Database, 2020)

**PIB** (croissance annuelle prix constant) : 0,4% (Source : FMI - World Economic Outlook Database, 2020)

**PIB par habitant** : 491 USD (Source : FMI - World Economic Outlook Database, 2020)

**Endettement de l'Etat** : 47,5% du PIB (Source : FMI - World Economic Outlook Database, 2020)

**Taux d'inflation** : 5,5% (Source : FMI - World Economic Outlook Database, 2020) Un taux d'inflation stable à 6,2%

en 2021, est prévu dans la loi de finances 2021. L'atteinte de cet objectif dépend notamment des effets induits par la hausse du cours du pétrole, de la perspective de croissance économique mondiale prévue en 2021 et de la dépréciation limitée de la monnaie nationale, l'ariary, évaluée en moyenne à 3 936,7 contre le dollar en 2021.

#### Les atouts économiques

- Une croissance supérieure à la moyenne africaine avant la pandémie,
- Une main d'œuvre de qualité,
- Des ressources naturelles uniques,
- Des produits sur le marché du haut de gamme (cacao fin, vanille, crevette Label Rouge, malossol caviar...)
- Une connexion internet la plus rapide en Afrique,
- D'importantes réserves minérales (pierres précieuses, nickel, cobalt) et pétrolières,
- Un grand potentiel en agribusiness et agriculture bio, le premier producteur mondial de vanille, deuxième producteur mondial de letchi, premier producteur de caviar africain,
- Une dette publique soutenable car majoritairement concessionnelle (70% du total).

#### Cadre général

Avant la pandémie de coronavirus, l'économie malgache se trouvait sur une trajectoire nettement ascendante. Après une longue période d'instabilité politique et de

Répartition de l'activité économique par secteur	Agriculture	Industrie	Services
Emploi par secteur (en % de l'emploi total)	63,8	9,1	27,1
Valeur ajoutée (en % du PIB)	23,2	17,1	52,4
Valeur ajoutée (croissance annuelle en %)	2,8	8,0	4,5

Source : Banque mondiale

marasme économique, la dynamique s'était accélérée depuis cinq ans, pour atteindre en 2019 un taux de croissance estimé à 4,8 %, un niveau inédit depuis dix ans.

En contribuant à restaurer la confiance des investisseurs, rouvrir l'accès aux marchés d'exportation, renouer avec les apports de financements concessionnels et lancer des réformes structurelles, le retour à l'ordre constitutionnel et la transition politique pacifique lors des dernières élections ont joué un rôle déterminant dans cette reprise.

Ces tendances positives se sont également traduites par une amélioration de la situation sur le marché du travail et un recul de la pauvreté.

En 2020, comme dans l'ensemble des pays touchés par la pandémie (COVID-19), l'impact économique, social et budgétaire se traduit par un tassement très net de l'activité. La fixation du taux de croissance économique à 4,5% en 2021, contre un taux de croissance réel négatif (-3,8%) en 2020, bien que l'estimation dans le cadre de la Loi de finances rectificative (LFR 2020) ait tablé cette croissance à 0,8%. Le gouvernement mise ainsi sur une forte croissance pour atteindre cet objectif colossal de combler près de 7 points de taux de croissance.

### L'évolution des Investissements Directs Etrangers (IDE)

Avec la mise en place du plan de développement de Madagascar, les réformes légales et économiques qui ont suivi et l'ouverture accrue aux Investissements étrangers (FDI), il est devenu intéressant d'investir à Madagascar. Cette grande île au milieu de l'Océan Indien bénéficie d'abondantes ressources naturelles et offre de nombreuses opportunités d'investissement dans des secteurs très divers : minéraux, tourisme ou agriculture. La loi de Finances 2021 prévoit un taux d'investissement s'élevant à 22,8% en 2021 contre 17,8% en 2020. L'État mise ainsi sur des investissements publics structurants, notamment en infrastructures de base.

### Acquisition de terrains par des investisseurs

La loi sur les investissements donne le droit aux entreprises étrangères d'acquérir des terrains et des biens immobiliers sous certaines conditions. Pour un investisseur, l'acquisition



d'un terrain peut s'effectuer par le biais d'un bail emphytéotique de 18 à 99 ans renouvelables, cessible et transformable pour les étrangers, et en pleine propriété pour les nationaux.

### Protection des Investissements

Madagascar a signé des accords de Promotion et Protection des Investissements étrangers avec plusieurs pays (Canada, Maurice, France, Allemagne, Chine, etc...). Ces accords mettent en place un cadre légal pour les investissements étrangers, couvrant aussi bien les droits que les devoirs. La loi malgache reconnaît le droit à la propriété privée et l'expropriation ne peut se faire que dans le cadre de la loi avec compensation appropriée.

### Incitations fiscales

Les entreprises faisant de l'exportations peuvent demander le statut d'entreprise franche (Export Free Zone) pour obtenir les avantages décrits dans loi 2007-037. Dans les autres secteurs, des incitations fiscales sont décidées dans la loi d'Orientation Fiscale adoptée par le Parlement et s'applique toutes les entreprises. Pour des investissements d'envergure, tout investisseur peut prendre contact avec l'administration pour négocier des avantages fiscaux particuliers.



### Entretien avec Zafivanona Ernest Lainkana, Directeur Général des Douanes Malagasy, qui poursuit un ambitieux plan de modernisation à hauteur de la vision du Plan Emergence présidentiel.

#### Quelles sont les réformes en cours dans votre administration ?

Toutes les réformes en cours visent à un équilibre optimal entre le contrôle et la facilitation, grâce à un contrôle plus affiné, quasi chirurgical, avec un objectif d'ici 2023 à un taux de 75% des déclarations suspectes. Sur 100% des marchandises suspectées de fraudes, 75% devrait être confirmées. C'est notre objectif et, dans le même temps, nous voulons donner le maximum de facilités aux containers sans risque en augmentant notre performance en termes de dédouanement. Nous prévoyons ainsi de dédouaner en 3 heures pour toute déclaration ne nécessitant pas de visites physiques et en 8 heures pour celles où un contrôle physique est nécessaire. En termes de sécurisation de recettes, 75% des contrôles devraient être confirmés. Tout est synthétisé dans les 4 axes de notre plan stratégique. D'abord la sécurisation de la sphère publique avec des cibles à atteindre pour augmenter les recettes de l'État. En deuxième point vient la facilitation des échanges avec la digitalisation des procédures. Nous désirons passer au numérique à l'interne mais également en termes de communication avec les usagers ; le portail d'information de la Douane va permettre ainsi de déposer directement des demandes. Des demandes anticipées sont déjà possibles : avant que la marchandise arrive, nous pouvons certifier la décision de la douane que cela soit en termes d'origine, de régime tarifaire, de valeur. Cela diminue le temps passé pour le dédouanement. En termes de sécurisation de nos ressources naturelles, d'importants moyens sont déployés. En mars 2021, nous avons mis en place notre première brigade

canine détectant à la fois des stupéfiants, des devises. Au niveau des stupéfiants, nous arrivons à sécuriser le portuaire notamment des bateaux récupérant des containers, exposés au risque de drogues placées dans les navires, aboutissant à des procédures contentieuses. 31 projets ont été déclinés au niveau de l'administration des douanes pour atteindre notre objectif d'ici 2023. La plupart de ces projets sont entamés et certains, déjà opérationnels et mis en place. La douane était auparavant plus concentrée sur la collecte des recettes, dorénavant, nous nous investissons beaucoup plus dans notre rôle de surveillance.

#### Par quels moyens comptez-vous renforcer le partenariat avec les opérateurs économiques ?

Si la douane était auparavant perçue comme un gendarme, sécurisant les frontières et sanctionnant si besoin, elle désire maintenant être plus à l'écoute des entreprises. Voici 2 ans, une ligne verte a été mise en place avec le slogan « La douane est à l'écoute ». Elle permet à tous les usagers, les importateurs comme les exportateurs, de rentrer directement en contact avec nous. Face à des problèmes dans un poste de douane, l'usager peut directement appeler la ligne verte pour trouver des solutions. Lors de chaque élaboration de projets de loi des finances pour la douane, nous entrons en concertation avec les opérateurs économiques. Nous recueillons leurs souhaits et ce qui est retenu est inscrit dans la loi des finances. Nous ajustons ainsi nos propositions. Nous nous mettons en position d'être des partenaires car nous sommes conscients que ce sont eux qui créent de la valeur, de l'emploi. On souhaite limiter les surcoûts et les délais, de manière à faciliter leur activité.

#### Comment concourez-vous à créer un environnement de confiance propice pour les investisseurs ?

Les tarifs des douanes sont basés sur des structures distinctes, les matières premières à 5% de droits de douane, les produits intermédiaires à 10% et les produits finis à 20%. Parallèlement, la TVA est à 20% avec des droits d'accises pour des marchandises spécifiques. Les zones franches offrent aux opérateurs des régimes spéciaux avec le droit de vendre moins de 5% de leur production au niveau local, tout le reste étant destiné à l'export. Toutes les importations et exportations sont exemptées de tout droit et taxes. Nous sommes en train d'alléger toutes les procédures en les digitalisant pour les rendre le moins contraignantes possibles. Le régime des zones franches offre beaucoup d'avantages aux investisseurs notamment parce que la main d'œuvre est facile à former et pas chère.

Investissement Direct Etranger	2017	2018	2019
Flux d'IDE entrants (millions USD)	358	353	227
Stocks d'IDE (millions USD)	7.074	7.506	7.733
Nombre d'investissements greenfield*	2	2	5

Source : CNUCED

# Le Plan Emergence de Madagascar (PEM) 2019-2023

L'ambition est de hisser Madagascar au rang des pays émergents à revenus intermédiaires afin de rattraper le retard de développement accumulé depuis l'indépendance.



La concrétisation de la vision en actions stratégiques et opérationnelles dans le cadre d'un Plan stratégique 2019-2023 permettra au pays de devenir une nouvelle force économique. « *Bâtir une nation émergente par un élan de solidarité nationale pour la fierté et bien-être du peuple malagasy* » constitue la vision du développement à moyen terme prônée par le Président de la République à travers son Initiative pour l'Émergence de Madagascar (IEM).

Le PEM vise à stimuler la croissance économique du pays grâce à une augmentation des investissements publics et privés, au renforcement du capital humain et à l'amélioration de la gouvernance. La priorité est donnée aux infrastructures routières, à l'habitat, à l'électricité, à l'eau et à la sécurité. Le PEM va permettre d'améliorer la redevabilité de l'administration, moderniser Madagascar

par de nouvelles technologies, assurer la couverture de l'énergie dans tout le pays, améliorer la condition de vie de la population et assurer la protection de l'environnement.

Ce Plan doit servir d'outil de référence pour tous les acteurs de développement, de tableau de bord pour les hautes Instances de décisions et d'outil de solidarité pour tous les citoyens.

**La présente Politique Générale de l'Etat part de la vision du Président de la République sur l'Initiative pour l'Émergence de Madagascar (IEM) et des défis sous-jacents.**

**Les quatre socles de l'IEM sont :**

**- Émergence territoriale et spatiale : aménagement du territoire, infrastructures et décentralisation**

Les 23 régions, 12 espaces de croissance et 107 espaces de solidarité seront l'échelle de concrétisation de l'innovation territoriale pour le développement des communautés. L'objectif consiste à créer des dynamiques économiques partant de la base pour favoriser l'appropriation locale permettant à chacun des acteurs de s'impliquer davantage dans la gestion de leurs ressources spatiales (terrains) et financières (investissements). A travers la création des infrastructures aussi nombreuses que variées, tous les espaces seront entièrement connectés avec des pôles urbains rénovés. Ces différentes formes de viabilisation ouvriront des moyens propices aux citoyens dans la conduite des affaires économiques et sociales. D'autres espaces naturels protégés surtout maritimes feront l'objet d'une exploitation économique spécifique. Madagascar aspire à des villes bien planifiées, résilientes, modernes, inclusives et identitaires de la société malagasy. Il importe de développer le secteur urbain national en tant qu'espace structuré, support et source de croissance durable et rapide du pays.

**- Émergence environnementale et développement durable**

Madagascar, pays riche en biodiversité, se doit de protéger sa richesse endémique, lutter contre la déforestation, les feux de brousse et les défrichements illicites ainsi que le pillage de ses ressources naturelles. L'enjeu environnemental est un élément indissociable du développement durable. Respectueux des engagements internationaux et dans le but de préserver son patrimoine national, Madagascar entend collaborer avec le concert des nations pour mettre en œuvre toutes les dispositions permettant de faire face aux impacts sur le changement climatique. De ce fait, l'Etat malagasy entend accorder une attention particulière sur la transition énergétique et la gestion optimale des ressources en eau.

**- Émergence économique et relations internationales**

Madagascar a un rôle à jouer dans le concert des nations à travers la mise en œuvre effective des termes des conventions et traités sur le plan multilatéral et bilatéral. Le pays compte sur les avantages des bonnes relations avec les partenaires pour promouvoir tous les domaines tant asocial, économique qu'environnemental afin d'assurer une base solide à l'IEM.

Les représentations à l'extérieur serviront de vitrines économiques reflétant la volonté du pays de se développer à l'international. L'intégration de Madagascar dans le bloc ASEAN permet d'élargir les opportunités d'échanges avec l'Asie du Sud-Est.



**- Émergence économique, financière et commerce internationale**

La « stabilité macroéconomique » est la base de l'émergence. Les différentes réformes vont introduire de nouveaux outils financiers permettant d'accroître les investissements publics et les investissements privés, de développer une meilleure gestion des finances publiques, de consolider l'indépendance de la banque centrale. L'amplification de nos exportations à haute valeur ajoutée va constituer un des principaux leviers de la relance économique. Soucieuse de qualité, l'approche filière et intégrée sera privilégiée sur toutes les chaînes de valeur et dans le cadre de la diversification de la production. Une mesure particulière sera prise concernant les ressources aurifères afin de constituer des valeurs refuges de réserve. La transformation socioéconomique du pays à travers le plan d'émergence permettra d'insuffler une forte dynamique de création d'emplois. Elle se reflètera également par l'avènement d'une économie forte, propulsée par l'industrie, articulée autour de secteurs phares : l'agriculture, l'élevage, l'économie bleue, le tourisme, les mines et les hydrocarbures.

D'autre part, l'IEM veillera au respect des engagements avec le FMI, la Banque mondiale et de l'ensemble des accords avec les Partenaires techniques et financiers.

Le secteur privé est le pilier du développement. Des mesures favorables comme la protection de l'industrie locale, l'amélioration du climat des affaires, la rationalisation de la loi sur les PPP, seront prises pour assurer une meilleure productivité dans un environnement serein de compétitivité et de concurrence. Également, toutes actions seront portées en faveur d'une offensive commerciale à l'international.

# MICA : Un grand programme d'industrialisation pour transformer l'économie

Dès la première année de son mandat, le Président Andry Rajoelina a jeté les jalons du chemin du développement de la Grande île, pays plein de richesse et de potentialités. Avec le MICA, l'industrialisation est la politique pivot qui permettra à Madagascar de tendre vers une émergence profitant à tous les Malgaches.



Le Velirano 7 englobe les grands défis de l'industrialisation de Madagascar : soutenir l'entrepreneuriat malgache, favoriser l'investissement dans le secteur industriel, promouvoir le Made in Madagascar. Dans ce sens, des réformes significatives ont été entamées dès 2019 : le projet de loi portant refonte de la Loi sur les coopératives, la réforme de la loi sur les investissements, le décret d'application de la loi sur la concurrence, le projet d'amendement de la loi sur les garanties et la protection des consommateurs, la mise en place des Agences de Gestion des Zones d'Emergence Industrielle (AGZEI), le suivi de l'évolution des prix des PPN au niveau régional et la consolidation de la base de données annuelle. Ces réformes témoignent de la volonté et de la détermination d'avancer vers le développement à travers l'industrialisation.

## Le premier programme pays Madagascar

L'Etat Malagasy a réaffirmé sa détermination d'industrialiser Madagascar lors de la 18<sup>ème</sup> Conférence générale de l'Organisation des Nations unies pour le Développement Industriel (ONUDI) à Abu Dhabi, en novembre 2019. La signature du premier programme pays Madagascar : « Appui à l'émergence Industrielle de Madagascar 2019-2023 », depuis l'adhésion de Madagascar à l'ONUDI en 1986, démontre la confiance retrouvée des bailleurs de fonds sur la potentialité et les ambitions du pays. La promotion des exportations figure aussi parmi les axes stratégiques du ministère. Cela étant justifié par l'élaboration du projet de texte portant création et statut de l'Agence de Promotion à l'Exportation (APEX).

## Le secteur privé au cœur du processus

Grâce à sa potentialité, en termes de capacité de production,

Madagascar devrait être en pole position compte-tenu des accords panafricains conclus. Dans un contexte d'accélération de l'industrialisation du continent, Madagascar a décidé d'afficher son ambition. Le pays doit parvenir à un développement industriel stratégique et durable en passant essentiellement par la promotion de la production et de la consommation locale, tout en ayant comme objectif l'ouverture sur les marchés régional et continental.

Le renforcement du rôle du secteur privé en Afrique, en tant que moteur de croissance et la réalisation des aspirations de l'Agenda 2030 et l'agenda 2063, a permis la tenue de nombreuses tables rondes sur l'agrobusiness, l'entrepreneuriat des jeunes, les mines, les partenariats public-privé, la numérisation, l'accès au financement, des conférences, des échanges B2B, B2G, B2O suscitant l'intérêt tant des acteurs institutionnels que du secteur privé.

## Un dialogue permanent entre les parties prenantes

Le dialogue joue un rôle indispensable entre les deux secteurs, ne serait-ce qu'en matière d'opportunités d'affaires, d'approches novatrices, de recherche de financement et de débouchés. Tout le long de l'année 2019, le MICA a entamé un roadshow de visites d'entreprises et d'industries, tous secteurs confondus, et réparties sur tout le territoire.

## Artisanat, fer de lance de l'économie

L'artisanat, activité majeure employant des millions de personne, est un facteur-clé d'un développement de la qualité de la vie. Aussi, la politique nationale accorde une place particulière à ce secteur. Le MICA a commencé à identifier les acteurs, à travers la distribution de 3 300 cartes dans les 11 régions de la Grande île. Cette action permettra de parachever le registre des métiers d'artisans de Madagascar.

## Communiquer et valoriser les produits locaux

La promotion des industries et du commerce permet de créer des emplois, générer des revenus, et la transformation augmente la valeur ajoutée des produits des terroirs malgaches. La Grande île a lancé comme défi de transformer son économie pour rejoindre, voire devancer ultérieurement, les pays africains enregistrant une forte croissance. L'éducation et la sensibilisation sont



l'une des priorités du MICA. L'éducation à la consommation comprend l'éducation des citoyens pour en faire des consommateurs informés et capables d'analyse et de critique quant à la société de consommation, responsables dans le champ social et en relation à l'environnement, capables d'exiger des changements en considérant leurs droits et obligations.

## 2020, l'industrialisation parmi les grands axes du MICA

Les priorités ont été clairement définies pour le MICA en 2020 : le commerce intérieur à travers le suivi des produits de première nécessité (PPN) et la protection des consommateurs, les prochaines étapes de l'industrialisation régionale, la restructuration des filières phares à l'exportation telles que la vanille et les secteurs stratégiques à développer à savoir le textile, les huiles essentielles et l'agro-industrie de production de PPN.

La protection des consommateurs est placée au cœur des actions du MICA. C'est ainsi que l'opération Tsinjo a vu le jour lors de la célébration de la Journée Mondiale des Droits des Consommateurs en mars 2020. La chaîne d'actions entamées a été renforcée durant la crise sanitaire du COVID-19 à Madagascar. Dans ce contexte mondial, le MICA a confirmé son rôle d'accompagnateur des industriels en effectuant le suivi auprès du secteur textile dans la confection de 5 millions de masques pour permettre aux industries de maintenir les emplois et poursuivre leur production. En juin 2020, Le Président de la République, Andry Rajoelina, a initié le crédit Miarina portant une enveloppe de 50 milliards d'Ariany afin de soutenir les Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) en difficulté en raison de la crise sanitaire.

Plus que jamais, Madagascar a un rôle à jouer dans le schéma de l'autosuffisance et de l'approvisionnement au niveau régional et international.



**Entretien avec Yves Andrinaly, Directeur général de DEVEA Madagascar, une agence appartenant au groupe DEVEA, acteur de renommée mondiale dans les secteurs de l'informatique, des technologies et de la bureautique.**

**Comment se positionne DEVEA sur le marché malgache ?**

Le Groupe DEVEA, est né en Afrique pour l'Afrique. Nous sommes grossiste informatique depuis 17 ans avec un partenaire de confiance qu'est Hewlett-Packard. DEVEA couvre actuellement 17 pays d'Afrique, principalement dans la zone WCA, West and Central Africa. En 2020, le part de marché de DEVEA avec la marque HP est de l'ordre de 52% sur les PC et 80% sur les imprimantes. Aujourd'hui, c'est le premier partenaire de HP en Afrique.

Madagascar est la 8ème implantation de DEVEA en Afrique. Avant son implantation, beaucoup de revendeurs partenaires locaux importaient déjà des produits DEVEA depuis la France. DEVEA respecte le modèle 100% indirect et ne sert que ses partenaires revendeurs. Dans une activité comme la nôtre, c'est nos partenaires qui nous permettent de prospérer. Le secteur des TIC représente un marché de 150 millions de USD par an à Madagascar. Ces chiffres justifient bien notre implantation et la potentialité du marché. Nous sommes là pour contribuer au développement économique et social de Madagascar à travers la qualité de nos produits et le support de nos partenaires constructeurs. Aujourd'hui, nous sommes reconnus en tant que partenaire majeur de HP à Madagascar.

**Quels sont les défis que vous rencontrez ?**

Le faible pouvoir d'achat des consommateurs Malagasy attire sur le marché des produits d'occasion, des produits contrefaits et des produits en provenance du Grey Market ne bénéficiant pas de la garantie du constructeur. Les clients

qui font de mauvaises expériences après l'achat de ce genre produits, hésitent à réutiliser la marque contrefaite. L'Etat devrait faciliter l'accès aux TIC, permettre aux ménages malgaches de posséder au moins un ordinateur. Les TIC doivent être considérés comme des outils de développement par l'Etat qui pourrait réduire voire exonérer les taxes d'importation des produits TIC. Nous faisons face aux problématiques liées à l'énergie avec l'insuffisance de la production entraînant des délestages intempestifs. Or, l'accès à l'énergie pour tous est un facteur de blocage pour la démocratisation des TIC. Vulgariser l'énergie solaire et notamment les Solar Home Systems, est un moyen de pallier à ce déficit. Des unités de production ou de montage de ces équipements pourraient être aussi développées à Madagascar, et pourquoi ne pas envisager la production et le recyclage des batteries localement qui sont coûteux à l'importation. Le coût de l'internet reste relativement cher à Madagascar. Il faudrait permettre à des opérateurs de déployer leurs réseaux fibrés et non hertzien favorisant une meilleure concurrence et diminuant le prix de l'internet haut débit pour pouvoir bénéficier des retombées économiques du secteur TIC tant pour l'Etat que pour les entreprises et la population.

**Comment la digitalisation peut participer au développement de Madagascar ?**

Les TIC et les innovations technologiques constituent les leviers du développement. Nous comptons à Madagascar 15 000 ingénieurs en TIC et 600 nouveaux diplômés par an mais la plupart s'exportent à l'étranger, étant payés dix fois plus cher en Europe. L'Etat travaille en ce sens, à travers l'EDBM, afin de garder la valeur ajoutée de nos élites dans le pays. Par ailleurs, la fracture numérique et les défis de l'éducation sont aujourd'hui indiscutables à Madagascar. Afin de garantir la qualité de l'éducation, l'Etat pourrait mandater nos ingénieurs et nos jeunes start-ups dans les TIC pour produire des matériels didactiques pour faciliter la transmission du savoir. Aujourd'hui, nous avons des projets pilotes pour fournir des tablettes aux élèves mais, sans contenus adaptés, ces tablettes ne seront pas utilisées à bon escient. La digitalisation demande une réelle volonté politique de l'Etat pour un développement durable, une gestion publique plus transparente et responsable et être un vrai levier pour la croissance économique du pays. Les Smartvillage pourraient eux aussi fournir des outils didactiques. La vulgarisation des techniques améliorées de améliorées en agriculture et la sensibilisation des producteurs peuvent se faire à travers les TIC.

# LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE UNE BRIGADE CANINE POUR LA DOUANE MALAGASY



HONNEUR

REDEVABILITÉ

PROFESSIONNALISME

PARTENARIAT



Informez-vous  
en temps réel.



Dédouanez-vous  
du temps perdu.

Trouvez tout sur le portail d'information  
[www.douanes.gov.mg](http://www.douanes.gov.mg)



**Douane,**  
une administration innovante, redevable, partenaire  
pour l'émergence du pays



# Investir

Avec une situation stratégique entre l'Asie et l'Afrique, Madagascar possède des ressources naturelles abondantes, un faible coût des facteurs de production lié à une main-d'œuvre locale facilement formable. Des mesures d'incitation en faveur des entreprises axées sur l'exportation sont en place avec le statut de zone franche industrielle. Les opportunités d'investissements sont nombreuses.

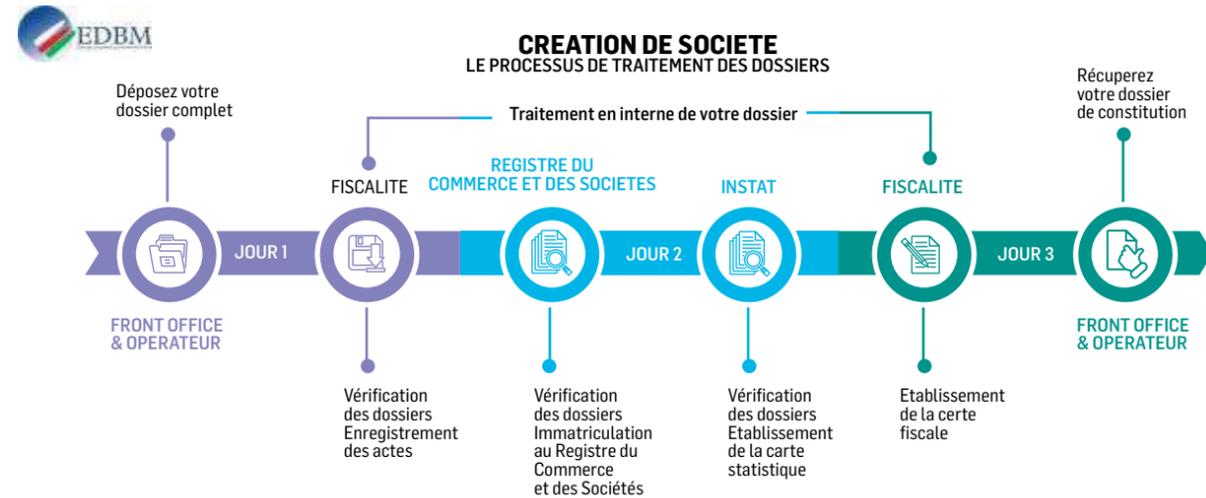
“*Madagascar est un grand pays avec un fort potentiel. Nous avons tout pour réussir et allons travailler avec le secteur privé, notamment au moyen de partenariats public-privé.*”

*Extrait de l'interview du Président Andry Rajoelina accordé à Jeune Afrique le 4 février 2019*



# L'Economic Development Board of Madagascar (EDBM)

L'EDBM, l'Agence officielle de promotion des investissements, est le partenaire de référence pour tous investissements à Madagascar.



En tant qu'Agence de Promotion des Investissements (API), l'EDBM s'est fixé pour objectifs de renforcer la compétitivité du secteur privé malgache, d'accroître l'Investissement Direct Étranger (IDE), d'élaborer et recommander des mesures incitatives liées aux investissements privés à Madagascar et d'accompagner les investisseurs dans leurs démarches d'implantation et d'expansion en leur fournissant des services dédiés par des conseillers spécialisés et à travers son Guichet Unique.

Rattaché à la Présidence de la République, l'EDBM est l'expression institutionnelle de la volonté du gouvernement de booster la croissance économique et de créer des emplois à travers la mise en place et le développement de projets maximisant les bénéfices de Madagascar et lesquels sont portés aussi bien par les étrangers que les nationaux. L'EDBM est le point d'entrée de tout investisseur à la recherche d'opportunités d'affaires dans les secteurs à fort potentiel de croissance et dans lesquels Madagascar a des avantages comparatifs : agribusiness, industrie légère exportatrice comme le Textile/Habillement, infrastructure/PPP, Mines, TIC et Tourisme.

Construire et véhiculer une image positive de Madagascar en tant que destination propice aux investissements, et attirer

et encourager les multinationaux et les opérateurs locaux à investir dans les secteurs prioritaires est une des missions de l'EDBM.

Une équipe multidisciplinaire fournit des services gratuits, confidentiels et personnalisés tout au long du processus : dès le planning (fournitures d'informations économiques et sectorielles, textes et procédures, régimes fiscaux et douaniers, organisations de rencontres avec les décideurs clés et partenaires locaux, coûts des facteurs, etc.), pendant l'implantation (divers conseils sur les fournisseurs, locaux, liaison avec l'administration, etc.) et même lors de l'expansion des activités à travers le service aftercare. Un Guichet Unique est également au service des investisseurs pour toutes leurs démarches.

Dans le cadre de ses missions, l'EDBM collabore avec différentes parties prenantes issues du secteur public et privé dont il facilite le dialogue privé - public (DPP). Il bénéficie également des appuis des partenaires techniques et financiers comme la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, etc.

Installé à Antananarivo, l'EDBM dispose de 8 antennes, 3 dans les pôles (Antsirabe, Fort Dauphin et Nosy Be) et 5 autres dans les ex-chefs-lieux de province.



Entretien avec Andry Ravalomanda, Directeur général de l'EDBM depuis 2018. Cet ancien Directeur général en charge du commerce extérieur au ministère du Commerce et de la Consommation et ancien directeur général en charge du Développement du secteur privé au ministère de l'Industrie et du Développement du secteur privé, passé par l'université de Yale dans le cadre du programme Mandela Washington Fellowship, souhaite inscrire Madagascar dans une logique de croissance et d'ouverture.

**Actuellement, quels sont les principaux secteurs propices à l'investissement ?**

Dans le contexte actuel où la résilience post Covid démontre les meilleurs potentiels, les principaux secteurs propices à l'investissement à Madagascar, à court et moyens termes sont :

- Le secteur des technologies de l'information qui s'est développé à cause ou grâce aux mesures de confinement.
- L'agriculture biologique pour des produits d'exception de Madagascar (vanille, épices, fruits...)
- Le secteur de l'industrie et des recherches pharmaco-scientifiques ainsi que des huiles essentielles pour la tendance du bien-être et des produits issus de notre biodiversité unique qui ont des vertus reconnues dans le monde entier.

À plus long terme ce sont les six secteurs porteurs habituels, c'est-à-dire : l'agribusiness, les mines, les TIC-s, l'industrie légère surtout le textile, le tourisme et les énergies.

**Quelle place doit avoir le secteur privé dans le redressement économique de la Grande Ile après la pandémie qui a impacté tous les pays ?**

Le redressement économique doit s'effectuer pour le secteur privé et avec le secteur privé puisque ce secteur est le principal maillon pourvoyeur d'emplois et de valeur ajoutée à Madagascar. Pour ce faire, il est primordial de pouvoir faciliter l'environnement des affaires pour que le secteur privé puisse se développer. On pourra ainsi participer à accélérer le redécollage économique du pays. De plus, 90% des entreprises formelles à Madagascar sont des PME ou TPE. Un appui spécifique doit ainsi être mis en place pour les accompagner à développer leur potentiel.

*« Le redressement économique doit s'effectuer pour le secteur privé et avec le secteur privé puisque ce secteur est le principal maillon pourvoyeur d'emplois et de valeur ajoutée à Madagascar »*

**Quelles sont les principales mesures mises en œuvre pour améliorer le climat des affaires ?**

Pour l'amélioration du climat des affaires à Madagascar, plusieurs mesures ont été prises et instaurées :



- La mise en place d'un plan d'action réformes liées au climat des affaires
- Le renforcement du Dialogue Public Privé (DPP) avec l'obtention de l'implication de la Présidence de la République
- Des travaux en cours portant sur l'amélioration du cadre juridique (loi sur les investissements, le code du tourisme, etc.)
- La dématérialisation de la création d'entreprise est désormais opérationnelle ainsi que la soumission de dossiers en ligne.

#### **L'innovation et la technologie ont-ils un rôle à jouer dans le développement durable de Madagascar ?**

Il est à noter et à rappeler que le développement durable implique la prise en compte de la dimension économique, sociale et environnementale des activités d'une entreprise. Ainsi, la technologie et l'innovation permettent de faire un saut qualitatif dans l'atteinte des ODD en termes

d'efficience, d'efficacité, de productivité, de rayon d'action, de mesures des impacts, de proximité et de valeur ajoutée.

Cela passe bien évidemment par un investissement dans les compétences humaines et dans les infrastructures de connectivité.

**Vous aimez citer Mahatma Gandhi : « Sois**

*« Pour l'amélioration du climat des affaires à Madagascar, plusieurs mesures ont été prises et instaurées »*

**le changement que tu veux voir dans le monde ». Concrètement cela se traduit comment au sein de vos actions à l'EDBM ?**

Au sein de nos activités, on souhaite effectuer la promotion des technologies de l'information. Dans cette optique, l'Economic Development Board of Madagascar investit dans la digitalisation de ses services. On promeut également l'égalité des genres, sur notre effectif de 85 employés, on compte 44 hommes et 41 femmes. Par ailleurs, donner leur chance aux jeunes fait partie de nos mots d'ordre. Ainsi, la moyenne d'âge est de 39 ans.

## Le Parc industriel Ehoala, des atouts uniques pour les investisseurs privés

Cette zone de plus de 400 hectares a été mise en concession par l'APMF à Port d'Ehoala SA pour une durée de 40 ans et a vocation à accueillir des opérateurs privés, locaux ou internationaux.



Le Parc Ehoala est un des premiers parcs industriels mis en place à Madagascar suite à un Partenariat Public-Privé impliquant, d'une part, Rio Tinto et sa filiale Port d'Ehoala SA, et d'autre part, l'Agence Portuaire, Maritime et Fluviale de Madagascar (APMF) et le Projet Pôles Intégrés de Croissance (PIC).

Présentant des atouts uniques pour les investisseurs, ce parc industriel est adjacent au Port d'Ehoala, le deuxième port en eaux profondes de la région Océan Indien, doté d'infrastructures et d'équipements modernes, certifié ISO 9001 et 14001 et répondant à la norme de sûreté ISPS (International Ship and Port Security). Situé sur l'une des principales routes maritimes internationales, le Port d'Ehoala a vocation à devenir un des principaux hubs de la région, à l'heure où plusieurs des ports régionaux sont relativement saturés.

Localisé à 10 minutes de l'aéroport international de Fort-Dauphin, le Parc Ehoala se trouve ainsi au milieu d'une plateforme logistique air-mer. Il présente des tarifs compétitifs par rapport à l'ensemble des ports de la région. Les investisseurs s'implantant dans le Parc bénéficient de tarifs attractifs en matière de loyer du terrain. L'électricité et l'eau sont directement fournies par Rio Tinto, également à des tarifs très compétitifs.

La ville de Fort-Dauphin est une des plus belles villes de Madagascar et a été récemment rénovée avec des réseaux routiers urbains, d'électricité et d'eau réhabilités et fiables. L'arrière-pays recèle d'énormes ressources naturelles et de potentiels largement inexploités que ce soit dans le secteur agricole, halieutique, élevage, minier ou touristique.

# Les zones et entreprises franches

La loi du 17 janvier 2008 a défini les dispositions régissant le régime de Zone et d'Entreprise Franche. Ce régime s'applique aux investissements réalisés par des promoteurs nationaux ou étrangers, ou en association des deux, dans des activités orientées vers l'exportation et selon les catégories visées au sens de la présente loi.

**P**ar exportation, la loi sous-entend la vente à l'étranger ou aux Zones et Entreprises Franches de biens et services originaires ou en provenance de Madagascar.

Les Entreprises Franches sont des entreprises à vocation d'exportation et sont composées de trois catégories : les entreprises industrielles de transformation ; les entreprises de services ; les entreprises de production intensive de base.

## Les incitations en matière fiscale

- L'application de l'Impôt sur les Bénéfices des Sociétés au taux de 10% et d'un Minimum de Perception au taux de 5%,
- A compter de la date de l'exploitation effective (soit 12 mois après la délivrance de l'attestation), l'application d'une exonération de l'Impôt sur les Bénéfices des Sociétés et du minimum de perception pendant les 15 premiers exercices pour les zones franches, pendant les 5 premiers exercices pour les entreprises franches industrielles de transformation, et pendant les 2 premiers exercices pour les entreprises franches de services,
- L'application de réduction d'impôts pour les investissements en biens amortissables réalisés après la période d'exonération d'Impôt sur les Bénéfices des Sociétés,
- Un plafonnement à 30% de la base imposable pour le montant de l'impôt des revenus salariaux des expatriés,
- La gratuité de l'enregistrement des actes conclus par les entreprises franches lorsque ces derniers sont soumis à la formalité de l'enregistrement.

## Les incitations en matière douanière

- La non-soumission à la TVA des importations, et l'assujettissement à une TVA au taux de 0% des exportations de biens et services, ou des ventes de biens et services aux autres Entreprises Franches,
- La garantie de la stabilité du régime fiscal établi par la loi n° 2007-037 du 14 janvier 2008, sauf dispositions plus favorables,



- L'exonération de droits de douane et de toute taxe à l'importation pour des matériels définis et destinés à la préparation, l'aménagement et l'exploitation des Zones et Entreprises Franches,
- L'exonération de droits de douanes et de toute taxe à l'exportation pour les biens et services exportés à



l'étranger, ou les biens et services vendus aux autres Entreprises Franches, et

- La possibilité de vendre des produits et services sur le territoire national, dans la limite de 5% de la production effectivement exportée (ces ventes étant soumises à l'application de la TVA).

Les sociétés implantées dans les zones franches doivent exporter au moins 95% de leur production.

Des industries à fort taux de main d'œuvre, comme l'industrie textile, ont déjà profité de ces incitations, grâce à l'accès simplifié aux marchés européens et américain avec l'AGOA et les accords commerciaux bilatéraux.

Avec la participation de Madagascar dans le SADC, le COMESA et la COI, ces opportunités ont augmenté significativement.

## Tout investisseur est libre d'exercer son activité sans autorisation d'investissement préalable

Chaque investisseur est libre de transférer ses capitaux ou ses propres revenus à sa guise. La législation respecte les droits de propriétés (collectives et/ou individuelles).

Tous les investisseurs bénéficient du même traitement. Ils sont libres de gérer leur personnel dans le cadre du code du Travail et de la politique de prévoyance sociale. Parallèlement, l'Etat s'engage à maintenir durablement un système fiscal équitable propice au développement des activités des investisseurs étrangers.

## Les engagements de l'Etat malgache en termes d'investissements étrangers

D'après des chiffres émanant de l'EDBM en 2019, 41,40% des entreprises nouvellement créées sont des entreprises étrangères d'où l'importance d'offrir un environnement des affaires stable, transparent et incitatif aux investisseurs étrangers. En effet, il s'agit d'une branche de l'économie à très forte valeur ajoutée. Tout a été mis en œuvre pour instaurer un dispositif efficace de sécurisation des capitaux et une confidentialité sur les droits de propriétés collectives et/ou individuelles. À Madagascar, tous les investisseurs, qu'ils soient ressortissants étrangers ou natifs, bénéficient du même traitement légal. Dans cette optique, de nombreuses lois ont été adoptées.



**Entretien avec Andriamisa Ravelomanana, Country Senior Partner et Rondro Rabenirina, Partner en assurance et Advisory du cabinet PricewaterhouseCoopers (PwC) Madagascar. Ces experts en problématiques juridiques, fiscales et financières ont aidé de nombreuses entreprises à s'implanter dans la Grande île.**

#### De quand date l'implantation du Cabinet PwC à Madagascar ?

**Andriamisa Ravelomanana :** Leader sur l'ensemble des métiers d'audit et de conseil en Afrique subsaharienne, PricewaterhouseCoopers a noué des liens privilégiés avec le continent depuis plus d'un demi-siècle. C'est cette présence qui permet à nos équipes d'offrir à chacun de nos clients une véritable valeur ajoutée sur l'ensemble du continent et a incité PwC à s'implanter à Madagascar en 2000. A l'époque, PwC a pris un cabinet spécialisé dans l'audit et un autre spécialisé dans tout ce qui est juridique et fiscal.

#### Quels sont vos domaines d'intervention ?

**Rondro Rabenirina :** Le cabinet est une firme dite « full service » couvrant tous les domaines du chiffre, du droit et du conseil. Traditionnellement, PwC est spécialisé dans l'audit financier mais est aussi très actif dans les activités de conseil et de comptabilité. Notre domaine d'intervention touche ainsi toute la vie économique d'une entité ou d'un pays. Il s'agit, par exemple, des études de faisabilités, des projets, des études de marchés et de la sécurisation des informations. Le conseil englobe tout ce qui est financier, juridique, fiscal, organisationnel et du contrôle interne. En ce qui concerne PwC Madagascar, nous intervenons notamment dans l'audit, l'expertise comptable, les études de faisabilité des projets, le conseil juridique et le conseil

fiscal. Lorsque certaines missions nous emmènent à nous positionner sur des missions de conseil (advisory) sur lesquelles nos compétences internes ne nous permettent pas nécessairement d'avoir les profils spécialisés suffisants, nous faisons appel aux experts des autres bureaux PwC dans le monde ou à des partenaires étrangers, locaux, voire des consultants extérieurs.

PwC Madagascar fait partie de PwC Afrique francophone subsaharienne, composé d'une dizaine de pays à savoir le Cameroun, le Tchad, le Gabon, la Côte d'Ivoire, la Guinée Equatoriale, la Guinée Conakry, le Sénégal, la RDC, le Congo et la Mauritanie. Que notre client soit une grande entreprise, une startup ou un service public, notre métier reste d'anticiper les économies du futur en l'accompagnant dans chacune des problématiques rencontrées.

#### Quels conseils donneriez-vous à un chef d'entreprise voulant investir à Madagascar ?

**Andriamisa Ravelomanana :** Madagascar est un pays d'opportunités. Tout reste à faire et à refaire. Malheureusement, l'instabilité politique à cause des crises cycliques, peut être une menace pour la pérennité des activités. Il faut avoir, dès le départ, une règle de conduite claire et s'inscrire dans une perspective à long terme. Il convient de respecter les règles d'éthique, d'indépendance et d'intégrité dans la conduite des affaires afin de pouvoir servir le pays et ce, indépendamment de la succession des dirigeants. C'est la meilleure façon d'assurer la pérennité de la société. Si l'on se base sur des critères économiques, Madagascar fait partie des pays les plus pauvres au monde. Ainsi, l'attente de la population est très grande vis-à-vis des gouvernants et des grands projets. Le caractère insulaire du pays rend les Malgaches très accueillants, mais il peut y avoir une méfiance très poussée dès qu'il s'agit de toucher aux héritages ancestraux tels que les terres et les ressources naturelles. Il ne faut pas négliger la communication et le « local content » dans la mise en place des projets. Nous accompagnons les investisseurs nationaux et internationaux dans leurs projets d'implantation ou d'investissement à Madagascar, et plus largement, dans toute la région de l'Océan Indien. En tant qu'auditeurs ou conseiller, nous aidons les entreprises et les investisseurs à produire des informations financières fiables, à se conformer aux dispositions légales. Nos missions sont complémentaires avec celles de l'administration publique. Pour conclure, nous ne pouvons qu'inciter les entrepreneurs à investir à Madagascar. L'approche gagnant-gagnant fera que les projets seront prometteurs et porteurs pour tous.

## La Promotion du Vita Malagasy, le Made in Madagascar

La promotion des produits locaux figure parmi les actions de soutien de l'économie envisagées par le gouvernement.

L'objectif est de soutenir les opérateurs notamment des produits locaux issus de l'agriculture, de l'élevage et des industries agro-alimentaires. L'élaboration du plan multisectoriel d'urgence a été annoncée par l'exécutif fin mai 2020. Celui-ci inclut aussi bien les aspects économiques que sociaux et environnementaux de la vie du pays.

Les marques malgaches peuvent facilement être enregistrées à l'International grâce à l'adhésion du pays au protocole de Madrid. L'Office Malgache de la Propriété Intellectuelle (OMAPI) gère l'instance au niveau national. Les exportateurs et les créateurs sont les premiers bénéficiaires de la procédure : Ils ne payent qu'un droit de taxe et une seule demande est à postuler, au lieu de déposer une demande distincte dans des différents pays. La marque « demanderesse » est protégée par l'OMAPI



pendant au moins 5 ans. En outre, la validité de la déposition dure dix ans. La propriété de la marque peut toujours être renouvelée.

## Groupe filatex

leader sur le marché des énergies renouvelables à Madagascar, s'engage pour une transition énergétique responsable

[www.groupe-filatex.com](http://www.groupe-filatex.com)

# Ressources humaines et système éducatif

Véritable levier de développement, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique est un défi majeur pour le gouvernement. Une étude de la Banque mondiale de février 2020 fait ressortir comme atout majeur une main d'œuvre de qualité.

Il est vital pour l'avenir de la jeunesse malgache et le développement économique du pays d'investir dans l'enseignement supérieur. Le nombre des jeunes bacheliers, sortant du second cycle de l'enseignement secondaire, quoiqu'encore faible, augmente rapidement et la population des jeunes de 15 à 24 ans pourrait atteindre 6 millions d'ici 2025 d'après la Banque Mondiale. Le Plan sectoriel de l'éducation 2018-2022 a été élaboré conjointement par les équipes des trois ministères : le Ministère de l'Éducation Nationale (MEN), le Ministère de l'Emploi, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MEETFP) et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESupReS).

La formation technique et professionnelle courte dispensée par les instituts supérieurs de technologie répond aux besoins du marché du travail, et mérite d'être développée. Les deux premiers Instituts Supérieurs de Technologie (IST) ont été créés en 1992 à Antananarivo et à Antsiranana, sur le modèle d'instituts similaires en France et au Canada.

Le Plan de l'émergence de Madagascar (PEM) initie une réforme de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique à travers l'innovation. Le ministère de tutelle aborde la réforme du système licence-master-doctorat en termes de qualité des offres de formation. Elle a pour but d'assurer une éducation inclusive et équitable et promeut



des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie tout en garantissant également l'employabilité des diplômés. L'e-gouvernance améliorera la gestion de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique sachant que les nouvelles technologies sont disponibles dans tous les établissements supérieurs. La digitalisation touchera l'administration en vue d'une meilleure transparence, le système d'information central, sans oublier la valorisation des ressources humaines. L'expertise de cette e-gouvernance investira les Ecoles de management et d'innovation technologique (EMIT), l'École nationale d'informatique (ENI) de Fianarantsoa, les instituts supérieurs de Technologie d'Antananarivo et d'Antsiranana ainsi que de l'École supérieure polytechnique de Vontovorona.

La population malgache se caractérise par sa grande diversité mais présente une langue commune, le malagasy, qui constitue avec le français les langues officielles du pays. Madagascar bénéficie donc d'un système éducatif en français. Ainsi, dès l'école primaire, les Malgaches sont familiarisés avec la langue de Molière et ont ainsi un excellent niveau de français, aussi bien parlé sans le moindre accent qu'écrit.

Outre les avantages dus aux coûts salariaux, Madagascar se démarque par les qualités de sa main-d'œuvre. Les Malgaches sont en effet réputés pour leur désir d'apprentissage et leur compétence. Ils ont également une empathie innée.



**Entretien avec Hasnaine Yavarhousen, Président Directeur général de Groupe Filatex, une entreprise leader dans les énergies renouvelables, l'immobilier et les zones franches, basée à Madagascar. Ce mécène soutient la culture et l'art malgache à travers le Fonds de dotation HY.**

**Comment Groupe Filatex accompagne le développement de Madagascar ?**

Nous accompagnons le développement de Madagascar, depuis plus de 40 ans, à travers trois volets.

La création d'emplois qualifiés. Nous sommes un des groupes ayant créé le plus d'emplois à Madagascar avec près de 20 000 postes qualifiés en huit ans dans nos zones franches à Tananarive qui a bénéficié d'une extension en 2020 et à Tuléar - la première zone franche en dehors de la capitale où nous opérons pour un projet agricole, sources de revenus dans une région fortement touchée par la sécheresse. La transition énergétique avec notre filiale Enelec, premier producteur privé d'énergie du pays avec 30% de part de marché. Axée sur le solaire, cette transition, déjà effective à Tamatave, Diego Suarez, Mahajanga et Tuléar, sera suivie dès 2022 par le déploiement de solutions innovantes à Tananarive, Nosy Be et Fort Dauphin et une réduction de 55.000 tonnes par an de nos émissions de CO2, accompagnant ainsi l'action du gouvernement.

La responsabilité sociale. Depuis 10 ans, à travers un innovant PPP, nous sommes investis dans la création et l'embellissement de nouveaux quartiers et de jardins publics ainsi qu'un programme basé sur l'éducation et la santé avec la rénovation d'hôpitaux, la création d'écoles accompagnée d'un programme de nutrition scolaire. Parallèlement, nous avons créé un Fonds de Dotation dédié à l'art contemporain, un apport innovant dans un pays en développement.

Pour la première fois, en 2019, Madagascar a été représentée au travers d'un pavillon national à la Biennale de Venise suscitant un intérêt nouveau de la population. Aussi, a-t-on ouvert un espace de 300 m<sup>2</sup> entièrement dédié aux artistes et aux expositions dans la capitale, Hakanto Contemporary, avec pour directeur artistique Joël Andrianomearisoa, l'artiste qui a exposé à Venise.

**Quelles opportunités économiques apportez-vous aux investisseurs locaux et étrangers ?**

Trois critères sont essentiels pour l'attractivité d'une zone franche : le coût et la qualité de la main d'œuvre, l'accessibilité aux infrastructures de transport et d'énergie, et enfin les accords multilatéraux.

Madagascar dispose d'une main d'œuvre avantageuse ainsi que de nombreux accords commerciaux, renforçant son attractivité avec ses principaux importateurs textiles : l'Union Européenne, les États-Unis et l'Afrique du Sud.

Madagascar se situe sur la route Asie-Afrique du Sud-Europe. Forts de ce constat, nous développons, dès 2021, une zone franche de 120.000m<sup>2</sup> permettant aux entreprises un accès direct aux infrastructures dont le plus grand port - Tamatave - et de s'installer rapidement, à moindre coût, en bénéficiant des avantages économiques et fiscaux du statut d'entreprise franche. Pour assurer un accès à une énergie propre, nous avons signé en 2020 un protocole avec l'Etat pour une production d'énergie grâce à des toitures solaires installées dans la zone franche de Tananarive qui sera le plus grand parc de toitures solaires de l'Océan Indien avec 200.000m<sup>2</sup> de surface et une capacité de 15MWc.

**Comment envisagez-vous votre développement sur le continent africain ?**

Notre savoir-faire peut s'exporter vers d'autres pays du continent. Nous connaissons bien les problématiques : la bancabilité, les garanties, la fiabilité de l'État, la sécurité des investissements. Cet avantage sur nos concurrents occidentaux doit nous permettre de nous diversifier, de trouver des partenaires locaux notamment pour accroître notre capacité de production d'énergies renouvelables sur le continent. L'Afrique peut être un exemple de développement durable en misant sur les énergies renouvelables. Nous avons ainsi signé un PPA avec garanties et une concession en Côte d'Ivoire pour une capacité de 66 MW. Les travaux ont commencé en février 2021. Nous finalisons un accord avec la Guinée Conakry et le Ghana, toujours sur des solutions solaires. La zone de libre-échange continentale africaine rendra l'offre encore plus compétitive.

# Une zone industrielle dédiée au textile

La ville Textile City de Moramanga à Madagascar, située le long du principal corridor économique Antananarivo-Toamasina, est conçue comme une zone économique spéciale entièrement dédiée aux activités liées au textile.



Un parc industriel de 600 hectares est programmé à Moramanga, idéalement située entre la capitale et le plus grand port du pays, Toamasina. La mise en place d'un premier complexe de 80 hectares dédié au textile a vu le jour grâce à un accord entre l'EDBM et la Mauritius Africa Fund Ltd.

Des opportunités d'investissement sont disponibles dans le développement des infrastructures et la fourniture de services publics, en particulier la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables pour approvisionner la zone. Les contextes national et international sont extrêmement favorables au développement de l'industrie textile. Le retour de l'ordre constitutionnel a permis la réintégration du pays dans le programme AGOA, accord commercial préférentiel facilitant les exportations des pays africains vers les Etats-Unis, un des premiers pays d'importation des textiles malgaches.

En effet, le secteur du textile et l'habillement (TH) constituent le premier secteur manufacturier de Madagascar et le plus grand employeur de main-d'œuvre après l'agriculture représentant 19,35% du PIB, 30% des exportations, 7% des investissements directs étrangers (IDE), jusqu'à 15 .000 emplois formels directs d'après les promoteurs du Projet

UKTP (United Kingdom Trade Partnership). Ce projet mis en œuvre sur la période 2019-2022, vise l'amélioration de la compétitivité du secteur textile et habillement dans la Grande Ile, ainsi que l'augmentation des exportations vers l'Union européenne et le Royaume uni. La disponibilité de main-d'œuvre qualifiée devrait être mobilisées pour le développement futur de l'industrie textile-habillement du pays.

L'ensemble des études liées au secteur Textile et Habillement, appuyées dans le cadre du PAPI s'inscrivent en droite ligne avec la nouvelle politique de l'Etat, adoptée en janvier 2019, à travers le Plan Emergence de Madagascar, plaçant l'industrialisation du pays au cœur de la relance économique du pays (Velirano N°7). Cette politique de l'industrialisation met en avant la nécessité de créer et de développer des Zones d'Emergence Industrielle en tant que catalyseurs du développement économique dans toute l'île. Le gouvernement, à travers le Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (MICA) entend renforcer ainsi le cadre législatif et réglementaire existant, devant permettre la relance accélérée des investissements dans le secteur industriel, à travers le développement de Zones Industrielles (ZI).

## CONTACTS UTILES

### Economic Development Board of Madagascar (EDBM)

Immeuble EDBM, Avenue Gal Gabriel Ramanantsoa  
Antaninarenina, Antananarivo  
Tél. : (+261) 20 22 670 40 / 681 21  
<https://edbm.mg>  
Email : [edbm@edbm.mg](mailto:edbm@edbm.mg)

### Fédération des Chambres de Commerce et d'Industrie de Madagascar (FCCIM)

Lot IVR 42, Espace Conquête Antanimena  
Antananarivo  
Tél. : (+261) 20 22 213 22  
[federationcci@gmail.com](mailto:federationcci@gmail.com)  
Les missions de la Fédération consistent à représenter et défendre les intérêts de l'ensemble des CCI et du secteur privé auprès des pouvoirs publics malagasy, des organismes nationaux, régionaux et internationaux.

### Chambre de Commerce et d'Industrie

Situation : Hôtel La Ribaudière à  
Antananarivo  
Tél. : (+261) 20 22 202 11  
<https://www.cci.mg/fr/>  
Cet établissement public a, depuis sa création en 1920, pour vocation d'apporter un appui au Secteur Privé.

### Office National pour l'Environnement (ONE)

Ave Rainilaiarivony, Antaninarenina  
BP 822 Lalana Ratsimilaho, Antananarivo  
Tél. : (+261) 20 22 259 99  
Etablissement public malgache, l'O.N.E. veille à ce que les activités économiques ne se fassent au détriment de l'environnement. Ainsi, la délivrance de l'autorisation d'opération industrielle est assurée par le Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (MICA) en collaboration avec l'O.N.E.

### Office malgache de la Propriété intellectuelle (OMAPI)

LOT VH 69 Volosarika Ambanidia  
B.P. 8237 - Antananarivo 101  
Tél. : (+261) 20 22 335 02  
Mobile : (+261) 34 43 152 36  
<http://www.omapi.mg/>  
Email : [omapi@moov.mg](mailto:omapi@moov.mg)

L'OMAPI est chargé de l'administration de la propriété industrielle et de la promotion de l'activité inventive à Madagascar. À cet effet, il peut délivrer des titres de propriété industrielle.

### Institut National du Commerce et de la Concurrence (INCC)

Immeuble «Maison des Produits» 67 Ha  
Antananarivo  
Tél. : (+261) 32 24 984 04 ; 33 19 744 90 ; 34 36 832 47  
L'Institut a pour missions de former et préparer des futurs opérateurs économiques commerciaux aptes à créer et gérer leurs propres entreprises ; renforcer les capacités professionnelles du secteur privé sur les techniques et pratiques du commerce international ; vulgariser la formation en matière d'exportation dans toutes les régions de l'île.

### Groupe des Entreprises Franches et Partenaires (GEFP)

Immeuble premium Ex-Village des jeux Ankorondrano  
Antananarivo (101)  
Tél. : (+261) 20 22 380 50 ; (+261) 20 22 363 32  
<http://www.gefp.mg>  
[contact@gefp.mg](mailto:contact@gefp.mg)  
[gefpmg@bluewin.ch](mailto:gefpmg@bluewin.ch)  
Dans le cadre de ces missions, le GEFP développe activement son réseau et s'intègre à différentes instances de représentation du monde économique aussi bien à Madagascar que hors des frontières nationales.

### Centre Malgache de la Canne et du Sucre (CMCS)

Lot III L 111 Fiadanana Tsimbazaza  
Antananarivo (101)  
Tél. : (+261) 32 24 984 04 ; 33 19 744 90 ; 34 36 832 47  
<http://www.cmcs.mg/>  
Le CMCS, organisme rattaché au Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (MICA) et au Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP), s'assigne pour objectif général d'accroître, améliorer et diversifier la production nationale de sucre et de promouvoir la production de biocarburant à partir de la canne à sucre.

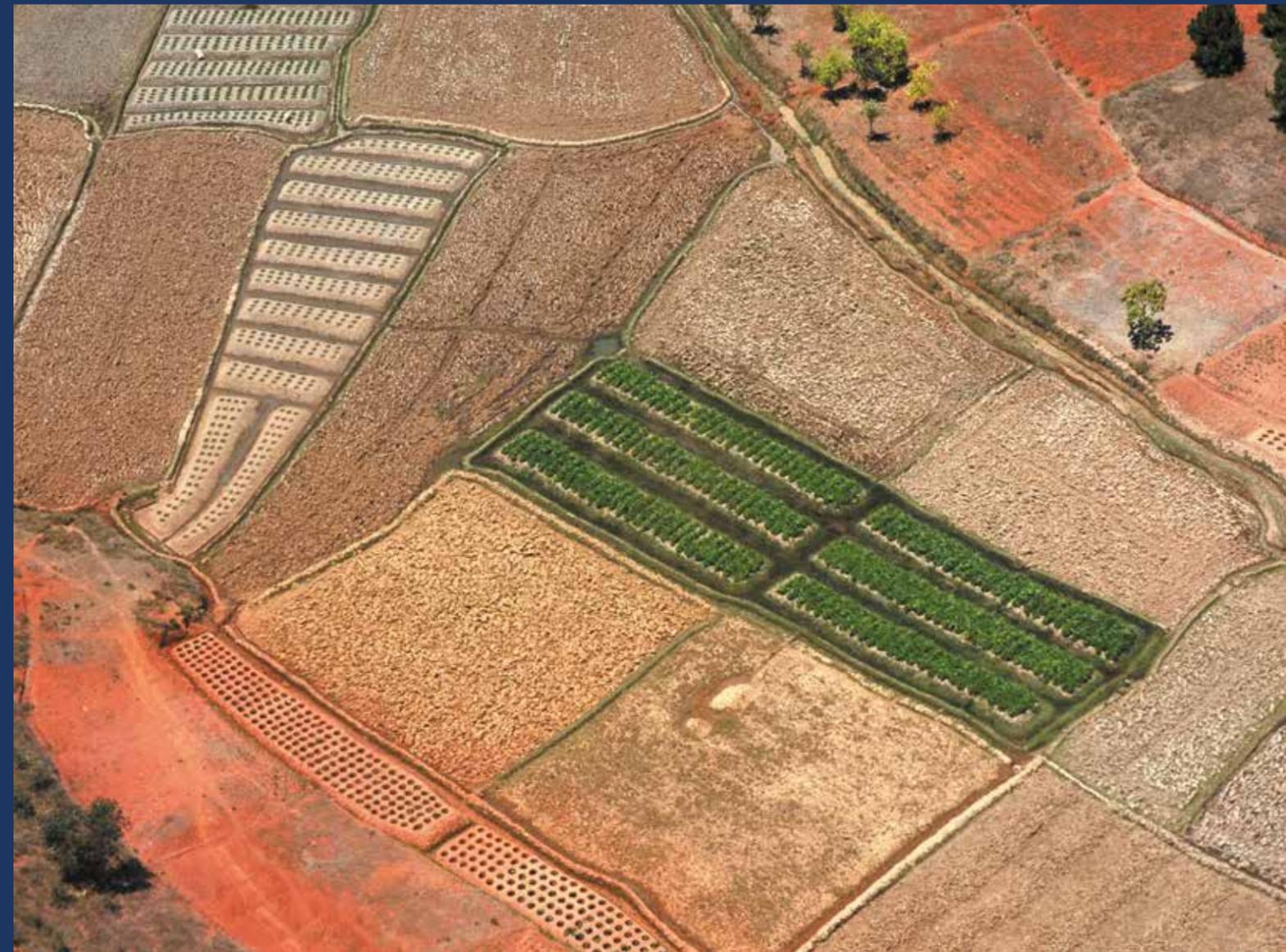


# Agriculture, élevage et agro-Industries

L'agriculture emploie 80% de la population active et contribue à hauteur de 30% au PIB. Le secteur de la pêche joue un rôle primordial dans l'économie avec une production annuelle représentant 7 % du PIB.

“*Mon pays encourage et soutien également la recherche et le développement notamment dans le domaine de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Tout pousse à Madagascar grâce à la diversité de nos sols et de notre climat.*”

*Extrait du discours du Président Andry Rajoelina à l'occasion de la 18<sup>ème</sup> conférence générale de l'ONUFI à Abou Dhabi, novembre 2019*





Entretien avec Fanomezantsoa Lucien Ranarivelo, Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), qui impulse une croissance économique accélérée du monde rural à travers une vision transformationnelle de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche.

#### Quels sont les investissements nécessaires au développement du secteur agricole malgache ?

Comme cela a été précisé dans la vision du Président, le secteur agricole vise tout d'abord l'autosuffisance alimentaire. Nous devons rattraper le retard du secteur et l'ériger à un niveau de performance plus élevé pour le bénéfice de toute la chaîne de valeur. Pour cette matérialisation, nous avons besoin d'investissements que ce soit dans la mécanisation agricole, dans les nouveaux aménagements de terrain de culture, de périmètre agricole, dans les unités de transformation, dans les renforcements des capacités et dans la formation de tous les acteurs notamment des producteurs des exploitations familiales très nombreuses à Madagascar. Comme vous le savez, si Madagascar dispose d'un potentiel agricole très important, moins de 10% de ce potentiel est exploité.

En ce qui concerne le riz, l'indicateur phare de l'autosuffisance alimentaire, nous devons devenir, de pays importateur, à un pays exportateur net pour la région et le continent africain. Il nous faut assurer l'augmentation substantielle de notre riziculture c'est-à-dire investir dans l'aménagement de

nouveaux périmètres irrigués et mettre à niveau tous les périmètres existants à Madagascar. L'objectif est d'aménager 100 000 hectares de nouveaux terrains agricoles. Tous les sites sont déjà identifiés et ce grand projet est en cours de finalisation. A l'heure actuelle, après seulement deux années de mandat du Président, 20 000 hectares de nouveaux aménagements de nouvelles superficies rizicoles ont été réalisés.

Pour le Sud de l'île, nous devons nous adapter aux conséquences du changement climatique. La sécheresse étant de plus en plus fréquente, nous devons donc développer une agriculture résiliente adaptée. Le développement de technologies, comme les systèmes de micro-irrigation goutte à goutte économisant l'eau, permettra de palier à ce manque de pluie et ce, sans transport d'eau. Il est impératif d'utiliser de manière efficiente le peu d'eau disponible que ce soit l'eau d'irrigation provenant de forages ou de pipe-lines à partir des zones humides du Sud-est de Madagascar.

#### Comment comptez-vous valoriser l'économie bleue ?

Nous disposons de 5 000 kilomètres de côte et de 1,5 millions de mètres carrés de zone économique exclusive (ZES). Malheureusement, notre zone océanique est moins riche que les régions maritimes de la Mauritanie ou du Maroc mais, toujours est-il, que nous devons exploiter cette opportunité. Et c'est d'actualité car nous sommes dans la phase d'une grande réforme de la gestion de nos ressources halieutiques afin que ce secteur soit contributif au développement du pays et ce, dans la gestion transparente, la bonne gouvernance et la gestion de développement durable des ressources. Cette réforme en profondeur permettra d'augmenter la contribution du secteur à l'économie, notamment en termes de redevances



et d'accès à nos ressources. Pour faire en sorte que ce secteur devienne attractif, nous allons investir dans toutes la chaîne de valeur de la pêche jusqu'à la transformation pour aboutir à la création d'emplois. Il faut que les navires qui pêchent dans nos zones économiques puissent débarquer à Madagascar, transformer les produits dans l'industrie locale de la pêche donc nous allons investir dans la mise en place d'infrastructures pour attirer les investisseurs à travailler en toute en bonne gouvernance et transparence dans nos eaux territoriales et à débarquer les produits de la pêche à Madagascar. Cela alimentera également la population locale et l'industrie en aval tout au long de la chaîne de valeur.

#### Par quels moyens encouragez-vous l'agro-industrie ?

En fait la problématique de l'agro-industrie à Madagascar réside à la disponibilité des matières premières. Pour être transformés, les produits agricoles ne répondent pas, pour l'instant, aux critères de quantité, de qualité et de régularité d'approvisionnement. Ceci est dû à ce qu'une grande partie de la production agricole - que ce soit pour l'agriculture,

l'élevage ou la pêche - est réalisée par de petites entités familiales, un peu atomisées et insuffisamment organisées. Nous désirons finaliser un partenariat gagnant-gagnant entre les unités agro-industrielles s'approvisionnant auprès des petits producteurs et ces derniers. Nous sommes, en moment,

*« Il doit y avoir un partenariat gagnant-gagnant entre producteurs et agro-industriels »*

dans une phase d'élaboration d'un cadre légal pour que ce partenariat contribue au développement et la promotion de l'agriculture contractuelle que nous appelons modèle d'agrégation agricole. Dans ce

modèle, les investisseurs agro-industriels appuient les petits producteurs dans leurs activités de production et les petits producteurs approvisionnent les unités agro-industrielles en respectant les règles de qualité et la régularité de la quantité des produits. C'est l'idée de la réforme que l'on met en place. Il existe, certes, quelques groupements de producteurs mais ils restent encore peu nombreux. Un des problèmes réside à ce que les coopératives ne voient pas l'intérêt de se grouper tant qu'il n'y a pas de marché garanti. La vanille est une filière très importante, une référence pour Madagascar, mais il doit y avoir, de la même manière, un partenariat gagnant-gagnant entre producteurs et agro-industriels.

# Le grenier de l’Océan indien

Madagascar occupe une place stratégique parmi les îles de l’Océan Indien de par la richesse de son potentiel agricole diversifié, sa taille et sa population. Toutefois, le développement rural doit relever six défis majeurs portant sur le foncier, la microfinance, la révolution verte, les marchés, l’agro-business et la valorisation des produits.



La place de l’agriculture dans l’économie nationale est prépondérante. La population active est très majoritairement agricole (80%) et comporte très peu d’emplois salariés. L’alimentation malgache est basée sur quatre types de céréales : le riz, le manioc, le maïs et la patate douce. Le pays compte 36 millions d’hectares de terres cultivables, dont 3 millions seulement sont exploités. Le nouveau Programme Sectoriel Agriculture Elevage Pêche, le PSAEP, donne les nouvelles orientations sectorielles pour une production agricole compétitive et durable, intégrant des exploitations familiales et des unités de transformation modernisées pour assurer la sécurité alimentaire et conquérir les marchés d’exportation.

Madagascar est leader dans plusieurs produits : premier exportateur mondial de girofle et de vanille et deuxième pour le litchi et l’huile essentielle d’ylang-ylang. Le cacao en provenance de Madagascar est quant à lui considéré comme un cacao fin très haut de gamme.

## Vers l’autosuffisance en riz

Les Malgaches comptent parmi les plus gros consommateurs de riz au monde. Seulement 20% du riz cultivé est commercialisé, le reste étant destiné à la consommation

## CHIFFRES CLÉS

**80%**  
DE LA POPULATION ACTIVE

**30%**  
AU PIB (43 % SI L’ON INTÈGRE L’AGROALIMENTAIRE)

**1<sup>er</sup>**  
EXPORTATEUR MONDIAL DE LITCHIS

**50%**  
DE LA VANILLE MONDIALE

**4 millions**  
DE TONNES DE RIZ PRODUIT (2018)

**3,1 millions**  
DE TONNES DE CANNE À SUCRE (2018)



directe des agriculteurs. Madagascar possède un certain nombre d’atouts institutionnels (organismes, structure, législation, réglementations, pratiques, etc...) pour réussir le développement de l’industrie semencière de riz. Les textes réglementaires existents pour le sous-secteur semencier et des structures sont mises en place pour la mise en œuvre de la politique semencière. La mise en place de l’Agence Nationale de Contrôle Officiel des Semences et Plants (ANCOS) confirme la volonté politique de l’Etat de renforcer les dispositifs d’inspection et de contrôle pour faire appliquer la réglementation en vigueur. En 2019, Madagascar a importé 350 000 tonnes de riz blanc. Toutefois, le rendement de la culture du riz est passé de 2,5 tonnes à près de 5 tonnes par hectare, profitant directement à plus de 76 000 ménages agricoles. Le but est dorénavant d’assurer une production suffisante afin que Madagascar commence à ne plus en importer et à atteindre son autosuffisance rizicole. Le lac Alaotra est connu comme étant le premier grenier à riz de Madagascar. Avec près de 100 000 hectares de rizières, la production

annuelle est de 200 000 tonnes de riz blanc, et génère un excédent d’environ 80 000 tonnes. Selon le Plan Emergence Madagascar (PME), le but est d’atteindre 500 000 tonnes annuel de production rizicole avant 2024.

## La valorisation du cactus

Les apports du cactus en matière de nutrition sont extraordinaires : les fruits et les feuilles sont riches en fibres, vitamines, minéraux et antioxydants. Il possède aussi des vertus anticholestérols et anti-inflammatoires. Mais surtout, la culture du cactus a un rôle primordial dans la lutte contre le changement climatique, pour la sécurité alimentaire et l’économie rurale. Les thématiques spécifiques de valorisation sont diverses : l’alimentation humaine et celle du bétail, la restauration des sols, l’industrie cosmétique et pharmaceutique entre autres. La filière est très prometteuse en matière de revenus, de création d’emplois, mais aussi comme moyen de lutte contre la désertification et de renforcement des capacités de résilience des populations vulnérables.

# Les produits de rente destinés à l'exportation

Les produits de rente à plus forte valeur ajoutée destinés à l'exportation sont actuellement cultivés à petite échelle. Des actions de promotion permettant l'accès aux marchés extérieurs des produits « vita malagasy » vont être multipliées.

## La vanille



Madagascar est le 1<sup>er</sup> producteur mondial de vanille avec plus de 70% des parts de marché, c'est la 2<sup>ème</sup> recette d'exportation après le secteur minier, avec une valeur moyenne de 600 millions de dollars par an. Le pays exporte en moyenne 1 500 tonnes de gousses chaque année et 150 tonnes d'extraits de vanille. La transformation doit être accrue car il n'y a actuellement que 5 sites d'extraction de vanille dans la région nord de Madagascar. Les producteurs et exportateurs de vanille sont majoritairement des acteurs locaux à l'instar du groupe Ramanandraibe, de la Société malgache de vanille, de Sahanala ou de Trimeta Food. La filière fournit 200 000 emplois directs.

## Les clous de girofle

Madagascar est le 1<sup>er</sup> exportateur mondial avec 1 300 tonnes de clous de girofle, soit 40% de la production mondiale exportés chaque année par la Grande Ile qui est le second producteur de girofle derrière l'Indonésie. Entre 50 000 et 80 000 agriculteurs malgaches, principalement dans les régions Analanjirofo et Atsinanana, vivent, au moins en partie, du girofler, intégré dans leurs systèmes agroforestiers depuis plus d'un siècle. Le leader mondial des parfums, Givaudan, a investi dans la transformation locale, à hauteur de 10 millions d'euros pour un laboratoire et une usine de fabrication d'huiles essentielles à partir de girofle récolté à Madagascar.

## Le café



Le café constitue une des principales ressources du pays en occupant la cinquième place en termes de valeur des produits de l'agriculture exportés. Les deux espèces arabica et robusta sont présentes à Madagascar, mais le robusta, cultivé dans les plaines, est de loin celui qui connaît la plus grosse production. L'arabica, quant à lui, est cultivé sur les hauts plateaux. Un arabica de la province malgache d'Itasy a un goût inimitable aux dires des connaisseurs. Cet arabica Bourbon Pointu est de qualité très supérieure au traditionnel robusta de Madagascar. La filière est rentable pour le petit producteur car la demande du marché mondial est forte. Il convient d'augmenter la production par rajeunissement et mise à densité du verger existant.

Pour l'année caféière 2020-2021, la production devrait atteindre les 350 000 sacs de 60 kg. La station de recherche de Kianjavato, Madagascar abrite la seule collection au monde de caféiers endémiques de la Grande Ile.

## Les fruits tropicaux



Madagascar est un pays riche en production fruitière. On y trouve la plupart des espèces fruitières tant tropicales, semi-tropicales (bananes, litchi, mangue, agrumes, ananas, papaye) que tempérées (pomme, poire, pêche, prune, fraise...) qu'exotiques (raisins, pok-pok, melon, noix de coco). Dans l'ensemble, la structure d'exportation fruitière est limitée à la cueillette, estimée à 80% de production (cas des mangues) et à la culture de quelques pieds, équivalant à 15% de la production (agrumes, kakis, pêches...). Certains fruits sont néanmoins cultivés industriellement comme les pommiers mais ils ne constituent que 5% de la production. En général, les fruits tempérés se trouvent principalement sur les Hauts-plateaux, tandis que les fruits semi-tropicaux et tropicaux sont localisés sur la côte Est, dans le nord-ouest et le nord. Les pays destinataires des fruits frais malagasy sont principalement les îles sœurs - La Réunion, Maurice - et la France. Une forte demande des Etats-Unis existe pour les produits exotiques. En général, les prix reversés aux producteurs sont faibles. La filière fruits pâtit surtout de l'insuffisance des intrants pour la fertilisation et des traitements phytosanitaires ce qui entraîne une faible productivité, la plupart des vergers étant vétustes. Le principal fruit exporté est le litchi : celui de Toamasina concentre 43,77% de la production nationale, vient ensuite Fianarantsoa avec 32,59%. Avec une production annuelle de l'ordre de 100 000 tonnes de litchis, Madagascar est le 3<sup>ème</sup> pays producteur dans le monde après la Chine et l'Inde. 16 000 à 20 000 tonnes sont exportés en frais chaque année vers l'Union européenne durant la période de Noël.

## L'AGRICULTURE URBAINE

Pratiquée depuis longtemps à Antananarivo et ses environs, l'agriculture de proximité reste un enjeu pour la sécurité alimentaire de la capitale. Les collines sont propices aux cultures maraîchères. Selon un état des lieux dressé par des membres de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) et du Centre de Coopération internationale en Recherche agronomique pour le Développement (Cirad), une disparition progressive des terres agricoles de l'ordre de 6% s'est fait ressentir sur la période 2002-2016, en raison notamment des remblaiements. Cependant, la plaine rizicole de la ville résiste bien. Ainsi, 36% de la commune urbaine est constituée de terres agricoles et le Grand Tana, regroupant 37 communes environnantes, forme une ceinture verte avec près de 50% de terres cultivées. Elle fournit aux habitants 12% à 18% du riz et 80% des tomates qui y sont consommés. D'autres filières comme l'aviculture se sont développées. Les élevages de poulets et la production d'œufs fournissent maintenant 90% de l'offre du marché tananarivien.

La fève de cacao



Le cacao de Madagascar est l'un des meilleurs du monde avec des caractéristiques organoleptiques très appréciées par les grands chocolatiers. La vallée du Sambirano dans le Nord en est la principale zone productrice. Le cacao issu de cette région est l'un des plus prisés du marché du haut de gamme. Cette qualité est liée aux caractéristiques du sol, à la variété du cacao et surtout aux pratiques de récolte (cabosses à maturité) et au traitement post-récolte

(fermentation et séchage). En avril 2015 a été créé le Groupement des acteurs du cacao de Madagascar (GACM) comprenant des producteurs, des chocolatiers et des opérateurs/exportateurs. Madagascar a également rejoint l'Organisation internationale du Cacao (ICCO) en 2016. Avec l'appui de la Banque mondiale, plusieurs activités ont été entreprises pour améliorer la qualité, la traçabilité et les normes de durabilité du secteur. Ainsi, entre 2015 et 2018, le volume des exportations a augmenté de près de 60% pour atteindre près de 12 000 tonnes, dont plus de 90% aux normes internationales. L'Etat souhaite établir des partenariats avec des grands pays producteurs de cacao, tel la Côte d'Ivoire, notamment pour le transfert de compétences, afin d'accroître la production nationale. Le cacao malgache est le seul à avoir l'appellation cacao fin de toute l'Afrique, selon l'ICCO, alors que la Grande Île figure seulement au 20<sup>ème</sup> rang des pays producteurs. Aussi, le secteur attire de nouveaux investissements dans les unités de transformation du cacao. Le Plan national cacao, validé en 2018, guide désormais toutes les activités allant dans le sens de la durabilité de la chaîne de valeur.

**Floribis®**  
Extraits de Nature

**FLORIBIS®**

**ACTEUR ÉCONOMIQUE INNOVANT & ENGAGÉ**  
Leader de la vanille Bourbon et des huiles essentielles, son exploitation s'étend sur 625 ha de plantations. Aux normes internationales, la vision de Floribis® est de rester précurseur, éthique & éco-responsable.

**COMMITTED AND INNOVATIVE ECONOMIC ACTOR**  
leader in of Bourbon vanilla and essential oils, the company is working on 625ha of plantations. A vision based on innovation and sustainability with international standards.

relation@floribis-mg.com | www.floribis.mg

# Une loi sur l'agriculture biologique

Pour les exploitants agricoles comme pour les opérateurs malgaches, l'adoption de la loi du 3 juillet 2020 portant sur l'agriculture biologique est une réelle opportunité.

La croissance rapide des exportations bio qui représentaient 110 millions de dollars en 2019, contre 23 millions de dollars en 2012, confirme l'importance du secteur bio à Madagascar. Les exportations sont principalement des produits typiques et/ou à forte valeur ajoutée comme les épices, les fruits et légumes, les huiles essentielles, les crevettes, le cacao, l'huile de palme...

Travaillant de concert avec des partenaires des secteurs privés tels le SYMABIO (Syndicat Malgache d'agriculture biologique) ou la CASEF (Croissance Agricole et Sécurisation Foncière), le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche souhaite que la mise en place d'un cadre réglementaire pour la filière permette désormais aux produits malgaches de bénéficier d'une certification bio. Aujourd'hui, l'agriculture bio impliquerait 23 000 producteurs et 177 entreprises selon les chiffres du MAEP. Pour obtenir une certification bio, les producteurs comme les opérateurs économiques devaient jusqu'à maintenant



se référer à la réglementation européenne, américaine ou japonaise. Grâce à cette nouvelle loi, la condition de mise sur le marché des produits sera plus allégée, les exportateurs n'auront plus besoin d'une double certification pour pouvoir répondre aux normes des pays importateurs.

## LES IED DANS LE SECTEUR AGRICOLE

L'accès à la terre, avec des titres sécurisés, demeure le principal défi pour les investisseurs. Ce problème est particulièrement important pour les investisseurs étrangers en agriculture. Dans le cadre du PSAEP, et de son Plan national d'investissement de l'agriculture, élevage et pêche (PNIAEP), le Gouvernement veut faciliter l'accès, pour les investisseurs, à des terres en identifiant de vastes étendues qualifiées de « zones industrielles agricoles » (ZIA) qui bénéficieraient de régimes incitatifs, ainsi que d'un statut foncier spécifique. Ces dernières devraient être définies par consensus entre les structures décentralisées et la population locale, seront intégrées dans le Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) et devraient accueillir 1000 nouveaux investisseurs privés d'ici 2025. Cependant, ni le document de programme du PSAEP ni la Lettre de politique qui l'accompagne ne donnent, à l'exception d'une référence à cette étendue de deux millions d'hectares, d'indication concernant les procédures de leur octroi et la gestion de ces zones.

Début 2020, l'état malgache a alloué 60 000 hectares de terres arables à un groupe émirati, Elite agro LLC, en vue de l'autonomie alimentaire. Ces terres sont situées dans la plaine du Bas Mangoky, au sud-ouest de la Grande Ile. L'objectif est d'accéder à l'autonomie alimentaire en prêtant les terres, sans contrepartie autre qu'un rachat des cultures à moindre coût, pour le marché intérieur et une éventuelle exportation. Le groupe émirati paiera les nombreux employés agricoles qui cultiveront riz, maïs, blé, soja, pois du Cap et arachides, pour une production évaluée de 1,05 millions de tonnes par an. Ce partenariat est conclu pour une période d'essai d'un an, à l'issue de laquelle pourra être signé un contrat définitif.

# Les enjeux de l'agro-élevage

L'élevage contribue au revenu de 60% des ménages malgaches. Sa place croissante est à noter, notamment pour l'élevage laitier et l'aviculture urbaine. L'apiculture et la sériciculture prennent également de l'importance dans certaines régions.



## L'élevage

L'élevage est un secteur vital pour l'économie du pays puisqu'il concerne plus 70% des ménages ruraux malgaches. Après le riz c'est la deuxième ressource d'origine agricole pour la population rurale mais il connaît depuis plusieurs années de sérieuses difficultés en raison des épizooties qui sévissent périodiquement dans le pays et qui affectent fortement les filières animales. Les élevages, gérés de façon traditionnelle pour la plupart, y sont constitués de zébus, poulets de race locale et porcs. Par ses nombreuses fonctions, l'élevage constitue une activité clé : les bêtes représentent une épargne à court ou moyen terme, une source d'alimentation et une force de travail agricole. De plus, la possession de zébus est signe de richesse et confère un certain statut social à son propriétaire. L'Etat met l'accent sur la promotion de l'élevage de bovidé et l'amélioration de la race bovine pour obtenir des zébus de 500 à 600 Kg en trois ans.

## La production laitière

La production laitière nationale s'élève en 2019 à 100 millions de litres, selon Madagascar Dairy Broad qui

évalue à 90 000 le nombre de bovins de race laitière dans le pays. Or, les besoins en la matière seraient estimés à plus de 140 millions de litres par an. Plus de 80% de la production laitière de Madagascar est produite dans le « triangle laitier », situé au sud-ouest d'Antananarivo, essentiellement dans la région de Vakinankaratra dont la capitale est Antsirabe. Ainsi, l'Etat malgache va importer 1 000 vaches laitières afin de combler le manque en matière de production laitière dans le pays. Le ministère souhaite aider les agriculteurs et éleveurs des régions Vakinankaratra, Analamanga et Itasy.

## Le miel

Une unité de conditionnement du miel produit par 188 apiculteurs issus des 18 communes de la ville et de ses environs a vu le jour, résultant de la collaboration du programme « Fihariana », initié par le Président Andry Rajoelina avec les opérateurs économiques comme la société « Senteurs et saveurs de Madagascar (SSM) ». Ce projet offre un appui technique, ainsi que les financements nécessaires aux apiculteurs locaux pour améliorer la qualité du miel et accroître leurs capacités de production. Le financement dans le cadre de ce programme s'élève à

1.297.700.000 ariary. Il permettra de créer 564 emplois au niveau des apiculteurs et d'augmenter jusqu'à 160 tonnes la production de miel dans les régions, grâce au financement de 3 760 ruches avec une capacité de production de 600 litres et trois récoltes par an par apiculteurs.

## L'aviculture

Traditionnellement, l'élevage et la commercialisation de poulet gasy était l'apanage des femmes. L'aviculture moderne est incontournable pour satisfaire la demande croissante des agglomérations urbaines en viande blanche et en œufs. Dans la banlieue de la capitale, Antsirabe, Mahitsy, Ankazobe élèvent 87% du cheptel national de poules pondeuses et 93,40% pour les poulets de chair. Pour les provinces, les communes urbaines d'Antsiranana, Mahajanga, Toamasina, Fianarantsoa et Toliara élèvent des poules pondeuses. Des élevages semi-industriels se sont implantés dans les agglomérations de Sambava, Nosy Be, Taolagnaro, Manakara, Morondava. Les deux communes rurales de Mahitsy comptent pour 23% de l'effectif de races améliorées de pondeuses.

L'Etat, à travers le programme Fihariana, entend

développer le secteur de l'aviculture et parvenir à former de véritables professionnels qualifiés à Madagascar. Le projet Akoho Nakà figure parmi les projets comptant le plus grand nombre de pourvoyeurs de financement dans le cadre de ce programme. Il vise aussi à améliorer les revenus des éleveurs et à favoriser la création d'emploi.

## La sériciculture

Madagascar a une longue tradition séricicole basée sur l'exploitation des vers à soie sauvages et sur l'élevage des vers à soie mûrier importés vers 1840. La soie de la Grande Ile est certes un marché de niche mais en croissance. La soie de Madagascar, notamment l'excellente qualité de la soie sauvage est très appréciée. La fabrication de la soie regroupe un grand nombre de métiers dont les artisans malgaches ont tout le savoir-faire. Au niveau du marché mondial, la filière malgache n'occupe encore qu'un très faible espace, de l'ordre de quelques dizaines de tonnes de soie pour une production mondiale d'environ 80 000 tonnes. Investir dans cette filière est intéressante non seulement pour les profits mais également pour la modernisation et redynamisation de l'élevage des espèces à cycle court.



**Société productrice et exportatrice  
de gousse de vanille  
et de cacao BIO de Madagascar  
depuis une trentaine d'année.**




L'Etablissement RENE JULIEN possède plus de 1.000HA de plantation de vanille et de cacao dans la vallée de Sambirano-Ambanja. Elle est certifiée BIO et ISO 9001 et 14000 par ECOCERT.



# Les agro-industries, un secteur important dans la création d'emplois

Ce secteur englobant à la fois les activités de transformation primaire et celles de transformation alimentaire, est celui qui contribue le plus à la production de valeur ajoutée dans les exportations.



Les exportations agricoles, sylvicoles et halieutiques représentent la plus grande part de la valeur ajoutée directement générée par la main-d'œuvre (24,1%), tandis que la transformation alimentaire représente la plus grande part de la valeur ajoutée indirectement générée par la main-d'œuvre sur l'ensemble des exportations (21,3%). Les IDE sur la recherche de ressources naturelles sont axés vers le développement de l'agroalimentaire dans les marchés de niche. Quatre sous-secteurs ayant leur propre dynamique ont été identifiés par la Banque mondiale (Mémoire février 2020) :

- L'industrie agroalimentaire dite traditionnelle présentant une forte résilience et un potentiel important, mais aussi un degré de concentration élevé et des risques de cartellisation ; c'est le cas des secteurs de la vanille et du litchi ;
- Les nouvelles niches agroalimentaires de grande valeur utilisant la provenance de Madagascar comme source de différenciation sur le marché, présentant un fort potentiel d'inclusion territoriale et de développement de l'agriculture contractuelle ; c'est le cas du cacao, des miels spéciaux et des huiles essentielles ;

- D'autres exportations de niche de produits de haute qualité tels que les crustacés et les fruits exotiques tropicaux, qui sont basés dans des régions spécifiques et nécessitent une logistique spécialisée liée à la chaîne du froid ;
- Des entreprises agroalimentaires émergentes orientées vers le marché intérieur, telles que la volaille, la viande bovine et le riz local, qui sont relativement plus faciles à contester et, de ce fait, ouvertes aux investisseurs.

Avec l'expansion de l'économie et l'augmentation de la demande urbaine de produits de qualité, un nombre croissant de supermarchés nationaux et internationaux ont ouvert à Madagascar, ce qui constitue un autre exemple d'IDE à la recherche de marché.

Financé par la Banque africaine de Développement (BAD), le parc de transformation agro-industrielle du Sud-ouest (Ptaso) est un projet d'une envergure de 25 hectares qui va être installé dans la commune de Betsinjaka dans le Sud-Ouest de Madagascar. Des comptoirs d'achat de marchandises et matières premières à transformer y seront implantés. Les grains secs, le maïs ou le manioc qui sont abondants dans la région seront transformés dans ce parc. Des usines de transformation de produits de la mer y seront aussi installés, créant un type d'industrie qui n'existe pas encore sur la Grande île. De nombreuses infrastructures accompagneront la mise en place du Ptaso. Une centrale énergétique pour alimenter la zone industrielle est déjà présente sur les lieux.

## La production sucrière

Aujourd'hui, Madagascar importe 100 000 tonnes de sucre par an pour une consommation globale de 195 000 tonnes. La Société agricole sucrière malgache (SASM), anciennement SIRAMA, a repris officiellement service. L'Etat ambitionne de ne plus importer du sucre grâce à la multiplication des industries sucrières dans le pays. L'objectif en est la réduction de prix de vente pour en faire bénéficier la population. La production de SASM est estimée à 1 600 tonnes/an. La reprise des activités de cette société permettra par ailleurs de créer quelques 1 600 emplois directs et indirects dans la région, de faire vivre 800 planteurs de canne à sucre et d'assurer une production de 15 000 tonnes de sucre bio en forte demande sur le marché international. Economiquement parlant, elle devrait également favoriser le commerce intérieur. Par ailleurs, d'autres usines sucrières sont attendues dans les prochains mois dans trois régions malgaches, afin d'accroître la production et d'exporter à terme, le sucre malgache sur le marché international.

## Les huiles essentielles de Madagascar, des essences convoitées

LES HUILES ESSENTIELLES	OBJECTIF	2030
La filière dépassera le milliard de dollars d'ici 10 ans	La filière fera vivre plus de 1 million de personnes en 2030	La filière fera vivre plus de Gain prévu en 2020 : 8 645 083 dollars

Source : GEHEM

Madagascar présente des conditions écologiques favorables pour le développement de la culture des plantes aromatiques et la production d'huiles essentielles de qualité. La Grande Ile abrite des écosystèmes très variés et une nature extrêmement riche. Elle possède des sites à forte potentialité en biodiversité et une prépondérance en flore, avec un taux d'endémisme supérieur à 80%. En 2017, le pays a recensé 10 000 plantes endémiques, 71 espèces aromatiques sont connues dont 30 sont endémiques. Les huiles essentielles de Madagascar sont des essences très recherchées. Exportées vers les plus grandes enseignes internationales, ces huiles génèrent de plus en plus de demandes sur le marché mondial. Les vertus thérapeutiques des plantes malgaches mettent les huiles essentielles de Madagascar au premier rang mondial. 95% de la production de ces huiles sont destinées à l'exportation. Les huiles essentielles de Ravintsara, de Mandravasarotra (saro) et d'Ylang-ylang, des incontournables du secteur, suscitent particulièrement la convoitise des investisseurs. L'huile essentielle d'Ylang-ylang est très utilisée dans la parfumerie, la cosmétologie et en homéopathie. Ses notes florales et jasminées attirent les plus grands noms de l'industrie du parfum. Elle possède également des propriétés anti-inflammatoires, une opportunité pour les investissements dans l'industrie pharmaceutique.



# Pêche et aquaculture, deux domaines porteurs

Avec 5 600 km de côtes et plus de 117 000 km<sup>2</sup> de plateau continental, Madagascar dispose d'importantes ressources marines et côtières. Source de revenu pour près de 1,5 million de Malgaches, le secteur de la pêche pesait près de 7% du PIB national et représentait 6,6% des exportations en 2018.



Le secteur de la pêche joue un rôle primordial dans l'économie avec une production annuelle de 750 millions de dollars. Il est aussi important pour la santé nutritionnelle et la sécurité alimentaire des Malgaches car il contribue à environ 20% de la consommation de protéines animales. La pêche et l'aquaculture font également vivre près d'un 1,5 million d'habitants vivant le long du littoral, une communauté vulnérable et marginalisée, la majorité d'entre eux ne possédant aucune autre source de revenu, même pas un lopin de terre à cultiver.

Bien que la pêche soit indispensable pour l'économie malgache, ainsi que pour la subsistance de plusieurs milliers d'individus, ce secteur fait face à des défis aussi complexes que nombreux. L'équilibre fondamental entre la conservation et l'exploitation des ressources halieutiques, en fait partie. La surpêche, la recrudescence de mauvaises pratiques de pêche et la destruction généralisée de l'habitat marin ont entraîné un déclin de la pêche côtière dans la région.

Les filières prioritaires montrant des signes de croissance et/ou des besoins en aménagement raisonné et durable



sont les algues en aquaculture, l'holothurie en pêche traditionnelle et en aquaculture, les crabes de mangroves en pêche traditionnelle et en aquaculture (activité d'engraissement pour le moment) et enfin les poulpes en pêche traditionnelle. La liste peut être élargie aux filières de pêche traditionnelle de crevettes et de langoustes. Madagascar produit les meilleures crevettes du marché certifiées bio et Label rouge respectant ainsi les standards internationaux. La crevette constitue le cinquième produit d'exportation le plus rentable pour Madagascar.

## Les enjeux de l'économie bleue

Le protocole actuel de l'Accord de Partenariat de Pêche Durable (APPD) entre l'Union européenne (UE) et Madagascar est venu à échéance le 31 décembre 2018. Cet accord thonier permettait l'accès de 40 thoniers senneurs et 54 palangriers de surface aux eaux malgaches, et prévoyait une contribution financière de plus ou moins 1,5 millions d'euros par an, dont 700 000 euros destinés à l'appui et la mise en œuvre de la politique de pêche de Madagascar.

Les négociations pour un nouveau protocole sont toujours en cours. Notons que 60 bateaux sur les 165 autorisés à travailler dans les eaux malgaches appartiennent à l'UE. Seuls 5 sur les bateaux licenciés passent au port, les restes pêchent, transbordent les produits à des bateaux usines en pleine mer et ils exportent directement. Depuis les années 1980, des flottes de pêche industrielle étrangères - européennes, coréennes, thaïlandaises, chinoises, - travaillent dans la ZEE de Madagascar, sans apporter de réels bénéfices au pays.

Pour le cas de Madagascar, les secteurs les plus promoteurs de l'économie bleue sont :

- le transport maritime, avec la transformation et la mise à niveau dans le domaine portuaire
- l'aquaculture en mer, qui pourrait assouvir et combler la sécurité alimentaire nationale et régionale
- la pêche et la transformation des produits de la pêche, par le développement de chaînes de valeur à cycle court
- l'écotourisme côtier, par la découverte de la biodiversité unique de Madagascar



- les énergies bleues (marines), avec leur potentiel d'innovation et de développement
- les bioproduits et la biotechnologie marine, par le renforcement de la recherche-développement.

### Préserver les ressources grâce à l'engagement des communautés

En 2017, Madagascar a obtenu un financement de la Banque mondiale, du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et du Fonds japonais pour le Développement des Politiques et des Ressources humaines (PHRD) à hauteur de 74,15 millions de dollars. Le but de ce financement était d'améliorer l'exploitation de certaines ressources halieutiques à l'échelle nationale et communautaire et de permettre à certains pêcheurs dans les zones identifiées comme ultra prioritaires d'avoir accès à des moyens de subsistance alternatifs. Ce projet, le deuxième SWIOFish2 vise à faire en sorte que Madagascar tire profit des avantages économiques, sociaux et environnementaux procurés par l'exploitation durable des ressources halieutiques.

Les entreprises aquacoles à Madagascar marquent une attention particulière aux aspects environnementaux et sociaux de leur activité afin de mieux insérer leur projet dans



le contexte local et assurer leur pérennité. Ces projets ont été bien intégrés grâce à un approche participative par des actions de sensibilisation, de consultations et l'implication de la population locale pendant la préparation et la mise en œuvre des investissements. Chaque entreprise a respecté le décret MECIE « Making Compatibility of Investments with the Environment ». Les mesures de surveillance et de préservation de l'environnement consistent en un suivi des eaux en amont et en aval, de la santé des produits de la pêche et mise en œuvre d'actions de restauration les mangroves.



**Entretien avec René Julien Andriamitosy, Directeur général des Etablissements René Julien, qui dirige à Madagascar une société productrice et exportatrice de gousse de vanille et de cacao biologique depuis plus de vingt ans.**

#### Quel est l'ADN de votre société ?

J'ai moi-même créé en 2000 notre établissement. Notre projet consiste à planter, préparer et exporter tous les produits locaux (vanille, cacao sec, etc. ...) mais aussi à transformer des fèves de cacao sec en chocolat. Notre cacao est 100% biologique et nous l'utilisons pour fabriquer notre mélange maison.

Avant la réalisation de ce projet, nous avons collaboré avec les paysans en achetant et collectant des produits locaux. En 2015, nous avons acheté un champ cultivé de cacaoyer d'une centaine d'hectares pour répondre aux besoins en tant que matières premières nécessaires pour l'usine de transformation de fèves cacao au chocolat qui est basée à Ambanja. Notre but est de créer de l'emploi pour les paysans, de diminuer le taux de chômage dans la région du Sambirano qui est la capitale du cacao de Madagascar et, enfin, de donner l'accès à la population malgache à la consommation de chocolat local et même à l'exportation. Toutes les plantations de cacao du Sambirano ont été historiquement plantées d'arbres Criollo au début des années 1900 et plus tard avec des variétés Forastero de Sao Tomé dans les années 1950. De là, un hybride naturel Trinitario s'est formé par pollinisation croisée et c'est cette variété qui fait la renommée du chocolat malgache avec sa combinaison unique.

Le marché du chocolat à base de cacao provenant de Madagascar est ouvert sur le marché international mais il est devenu évident qu'au lieu de livrer à l'étranger des produits bruts, il est préférable de les transformer avant de les exporter.

Depuis 2000, je suis dans le domaine du Bio. J'ai créé une pépinière de plantation où j'ai sélectionné au plus près des arbres Criollo purs. Je fais, actuellement, un grand effort pour planter des produits associés dans mes plantations. Les produits certifiés sont faciles à traiter et à vendre. L'enjeu est de mettre en place des cultures qui répondent aux souhaits des consommateurs, tout en permettant un assolement durable et rentable. Concernant le marché du cacao, ce n'est pas compliqué, juste le traitement, le triage et la mise en sac. Et il y a une forte demande. Par ailleurs, à la différence de la vanille, il peut se récolter toute l'année.

La vanille est, quant à elle, un produit très sensible et compliqué, du traitement jusqu'à la fin de process. De même, les conditions de stockage comportent beaucoup d'exigences avec une méthode exigeante de conservation pour sauvegarder les arômes. Une différence majeure entre les deux produits reste que le cacao est un arbre qui donne des fruits toute l'année. Les cacaoyers fleurissent et fructifient continuellement à Madagascar et il n'y a pratiquement pas d'hiver dans notre région d'exploitation.

#### Quels sont les défis que vous rencontrez ?

La principale difficulté reste de trouver des financements, de suivre l'évolution du marché et de prospecter de bons clients. Par ailleurs, nous devons planifier notre production à l'avance, former des employés et rester constamment à jour des nouvelles technologies. Pendant la période de crise sanitaire, nous étions obligés d'employer 60 à 100 personnes pour l'entretien des plantations. Si la vanille est un produit très cher, c'est parce qu'il y a beaucoup des charges et une seule récolte par an. Un acheteur de la vanille n'a rien à voir avec un acheteur du cacao.

Les prix fluctuent selon l'offre. Le gros problème de la fixation des prix, c'est une entrave pour les petits producteurs qui ne peuvent exporter à bon prix. Les collecteurs tablent sur un prix à la baisse les producteurs non.

#### Avez-vous conclu des partenariats et vers quels pays exportez-vous ?

En ce qui concerne les partenariats, pour l'instant, nous n'avons pas encore établi des partenariats fixes. Mais, en ce moment, nous avons reçu pas mal de commandes en provenance d'Europe mais la situation sanitaire actuelle empêche momentanément leur réalisation.

## La création de huit Zones d'Emergence Agricole

Dans le cadre de son contrat-programme, le ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) a établi une stratégie sur l'agrégation agricole avec la création de huit Zones d'Emergence Agricole dont 4 pour l'agriculture et 4 pour l'élevage des objectifs sur une période de cinq ans, soit entre 2019 et 2023.



La création de 50 fermes agropastorales est prévue. Cette agrégation agricole consiste à mettre en relation des entreprises de transformation avec les coopératives de producteurs. Toujours au niveau du secteur de l'agriculture, une nouvelle superficie de 100 000 ha sera aménagée tout en renforçant l'adoption de la technique de production SRI, et en effectuant une extension des superficies de riziculture intensive pluviale. En outre, quatre dispositifs incitatifs permettant de faciliter l'implantation des investisseurs nationaux et étrangers dans ces Zones d'Emergence Agricole, seront mis en place. Le MAEP envisage de créer vingt unités de transformation aux normes en l'espace de cinq ans.

Pour le secteur de l'élevage, sera mis en place une zone de pâturage étendue sur une superficie de cinq millions d'hectares. 80% des bovins seront munis d'un système d'identification et de traçabilité par des puces électroniques en vue d'assainir la filière. 50% au minimum des districts seront dotés d'abattoirs aux normes. Quant à la filière de la pêche, il est envisagé une restauration de 10 000 hectares d'écosystèmes marins. 30 unités de débarquement et de transformation des produits halieutiques seront construites afin de permettre une production additionnelle de poissons d'eau douce de l'ordre de 600 tonnes, destinée à être écoulee sur le marché local.

## Un prêt de la BAD assurant la transformation des produits agricoles

Le Conseil d'administration de la Banque africaine de développement a approuvé, fin septembre 2020, un prêt de 27 millions de dollars à Madagascar pour lui permettre de développer les chaînes de valeur agricoles dans sa partie sud-ouest.

Le financement est destiné à la mise en œuvre du Projet de développement de la zone de transformation agro-industrielle dans la région du sud-ouest de Madagascar (PTASO), une initiative qui pourrait être dupliquée au niveau national pour assurer une meilleure transformation des produits agricoles. Le projet vise non seulement à inverser la tendance des faibles performances répétées sur les plans agricole et économique mais il doit également apporter une réponse aux conséquences de la pandémie de Covid-19. Le PTASO qui sera mis en œuvre sur cinq ans à partir de 2021 doit permettre de promouvoir les chaînes de valeur agricoles notamment celles du riz, du pois du cap, du maïs, des produits halieutiques et des petits ruminants, par le

développement d'infrastructures et l'incitation du secteur privé à soutenir la transformation industrielle.

Plusieurs activités seront ainsi financées : la mise en place des infrastructures de base de la plateforme agro-industrielle de Toliara et des centres d'agribusiness à Ankililoake et Tandavave ; l'amélioration des infrastructures de production agricole (périmètres irrigués, fermes aquacoles, etc.) et de mise sur le marché (magasins de stockage, pistes, etc.) ; le renforcement des capacités des acteurs des filières agro-industrielles (services de l'État, organisations de producteurs). Ces actions tendent à la création de richesse et d'emplois, à l'amélioration de la sécurité alimentaire et à la réduction de la malnutrition chronique dans le sud-ouest de Madagascar.

### SWIOFish2 Madagascar

Le 2<sup>ème</sup> Projet de Gouvernance des Pêches et de Croissance Partagée du Sud-Ouest de l'Océan Indien a pour but d'améliorer la gouvernance, d'accroître les bénéfices extraits des pêcheries marines durables, de professionnaliser et de renforcer la capacité des acteurs du secteur pêche, d'améliorer l'accès aux activités alternatives pour les pêcheurs.

#### Phasage et financement du projet

- 1<sup>ère</sup> phase de mise en œuvre du projet : de 2018 à 2023
- Budget (84,1 M USD) dont : 65 M crédit IDA, Don IDA 9 M, Don GEF 6,4 M, Don PHRD 2,7 M, Etat 1 M

#### Zones d'intervention

13 Régions côtières

Conditions d'investissement : D'une manière globale, les investissements sont conditionnés par l'adoption et par la bonne mise en œuvre des plans d'aménagement des zones d'intervention

#### Importance des 7 filières prioritaires :

Crabe, Langouste, Poulpe, Poissons démersaux, Crevette, Holothurie, Thon

D'où 5 Zones d'intervention ciblées prioritaires (évolution)

Priorisation des activités du Projet dans les trois zones ultra prioritaires :

- Baie d'Ambaro-Tsimipaike-Ampasindava-Nosy Be (région DIANA – District Ambanja, Ambilobe et Nosy Be) - BATAN,
- Baie d'Antongil (région Analanjanoro – District Maroantsetra et Mananara Nord),
- Région Melaky (District Maintirano, Antsalova et Besalamy)

Soutien du Projet dans deux autres régions :

- Atsimo Atsinana : Mise en place d'un plan d'aménagement et de déconcentration
- Androy : Valorisation des ressources halieutiques dans une optique de sécurité alimentaire et en posant les bases d'une exploitation durable.

# Santé

Le plan stratégique national de renforcement de la santé communautaire 2019-2030 doit servir à la fois d'outil de référence pour les interventions en santé communautaire dans le pays et de document de plaidoyer pour la mobilisation des ressources.

“*Nous avons ainsi décidé d'encourager et de soutenir la recherche scientifique malgache ainsi que nos chercheurs. C'est dans cette logique que nous avons mis en place en octobre 2020, l'usine pharmaceutique Pharmalagasy.*”

*Extrait du discours du Président Andry Rajoelina, lors du 20<sup>ème</sup> Forum Economique International sur l'Afrique le 22 février 2021*



## La santé, un secteur prioritaire

L'Etat a décidé de faire de la réforme de son système de santé un des axes forts du plan de relance général de l'économie malgache post-crise. Le plan de relance consacre une large part de ses crédits à la dotation de Madagascar en infrastructures modernes dont la construction d'hôpitaux et de centre de soins sur tout le territoire.



**E**n vue d'atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) en matière de santé, Madagascar mise sur la santé communautaire comme approche prioritaire. Ces dernières années, les interventions visant à améliorer l'état de santé de la population ont été renforcés à travers des actions de santé publique, notamment en direction des groupes vulnérables comme le couple mère-enfant, à la lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles, aux urgences sanitaires et épidémiques. Cependant, la population est encore insuffisamment protégée car les structures de santé ne sont pas toujours fonctionnelles. Le système souffre de dysfonctionnements caractérisés par le manque de personnel et la vétusté d'une grande partie du patrimoine du réseau de soins. L'épidémie de peste pulmonaire urbaine a eu un impact de taille sur les programmes de santé publique de

développement. En effet, de septembre à décembre 2017, la majorité des activités de routine ont été suspendues. L'OMS doit poursuivre son mandat notamment pour les programmes prioritaires tels que la CSU, les urgences sanitaires et la prévention des épidémies afin d'assurer un appui de qualité au gouvernement.

La pandémie récente due à la Covid-19 a incité le gouvernement malgasy à construire de nombreuses infrastructures de recherches, de tests, de prise en charge et de traitement. Ce déploiement d'urgence s'accorde en même temps avec le 5ème Velinaro du Président malgache concernant l'autonomisation du système de santé national. Dans l'optique de donner le meilleur service aux usagers, le Ministère de la Santé Publique s'est fixé des objectifs début 2020. Ainsi, 12 Hôpitaux « Manarapenitra » ainsi que 10 Centres de santé de base (CSB) ont été construits



dans des zones enclavées, en plus de la réhabilitation de l'Hôpital Manarapenitra de Morondava, du centre hospitalier de référence de district (CHRD) Ambatofinandrahana et des CSB existants. 60 CSB ont aussi été réouvert pour assurer un maximum de couverture. Comme les infrastructures se multiplient dans toute l'île, le Ministère poursuit son effort pour les doter en matériel aux normes. De ce fait, plus de 400 Formations Sanitaires ont été dotés

de réfrigérateurs solaires fonctionnels pour respecter la norme en chaîne de froid pour la conservation des vaccins à Madagascar, 10 CHRD ont aussi vu leurs blocs opératoires dotés en matériels et équipements pour faire bénéficier à la population des services comme les urgences chirurgicales ou les césariennes. 62 958 poches de sang sont disponibles pour l'approvisionnement permanent des 70 Centres de Transfusion Sanguine et Point de Transfusion Sanguine.

### LA LUTTE CONTRE LA MALNUTRITION

La malnutrition fait encore beaucoup de ravage à Madagascar puisqu'un enfant sur deux souffre de ce fléau. Afin d'éradiquer de manière irréversible cette malnutrition, une usine de fabrication de compléments alimentaires va être mise en place. La Fondation Mérieux accompagne la Grande Ile pour relever ce défi, dans le cadre d'un projet social de grande envergure.

NUTRISET, leader mondial dans le développement et la production de solutions nutritionnelles pour le traitement et la prévention de la malnutrition, accompagnera l'Etat malgasy dans son projet d'intégrer la nutrition au sein des centres de santé de base par la mise à disposition de façon accessible en lieu, coût et délais, des produits de prévention et de traitement de la malnutrition. Par ailleurs, la volonté du gouvernement est d'accompagner la mise à l'échelle des programmes nutritionnels et de programmes de développement industriel permettant la production d'aliments thérapeutiques prêts à l'emploi et des suppléments nutritionnels pour la prise en charge de la malnutrition des enfants, au plus proche des besoins.

Des mesures fiscales et douanières incitatives vont faciliter l'implantation et l'exploitation des unités de productions d'aliments nutritionnels pour la lutte contre la malnutrition. Aucune participation financière de l'Etat Malgasy n'est requise dans cet investissement. La Fondation Mérieux apportera son soutien notamment financier au projet. De son côté, NUTRISET mettra en place les outils industriels nécessaires tout en favorisant également l'emploi local.

# Recherche scientifique et production pharmaceutique

Le pays est riche en plantes médicinales dont les vertus sont bien connues par la population mais qui ont une base scientifique encore faiblement documentée. En parallèle, l'industrie pharmaceutique va être développée. La construction de Pharmalagasy constitue un premier pas vers le développement de l'industrialisation du secteur de la santé, un pilier important pour l'émergence de Madagascar.



**M**adagascar dispose du potentiel pour faire émerger le secteur par l'existence d'une biodiversité riche en plantes médicinales, un environnement économique favorable avec la mise en place de futures Zones d'émergence industrielles, et l'accès aux marchés régionaux africains (COMESA, SADC, COI, ZLEC) qui offrent un accès préférentiel à plus de 900 millions de consommateurs.

Vers les années 1985, il n'existait plus que trois industries pharmaceutiques à Madagascar : OFAFA, RATHERA et FARMAD. Des laboratoires élaborant des produits à base de plantes ont émergé et ont été reconnus d'utilité publique

telle que l'Institut Malgache de Recherches Appliquées (IMRA). Par ailleurs, une trentaine de chaînes de distributions, s'occupant de la promotion des médicaments et de leur fourniture jusqu'aux consommateurs ont fait surface dans la capitale et en provinces.

La promotion d'une industrie pharmaceutique nationale s'avère donc vitale afin d'assurer l'autosuffisance de Madagascar en médicaments et de booster les exportations grâce aux opportunités offertes par le marché africain.

## La réponse malgache à la Covid-19

Au lendemain des premiers cas, le gouvernement et les

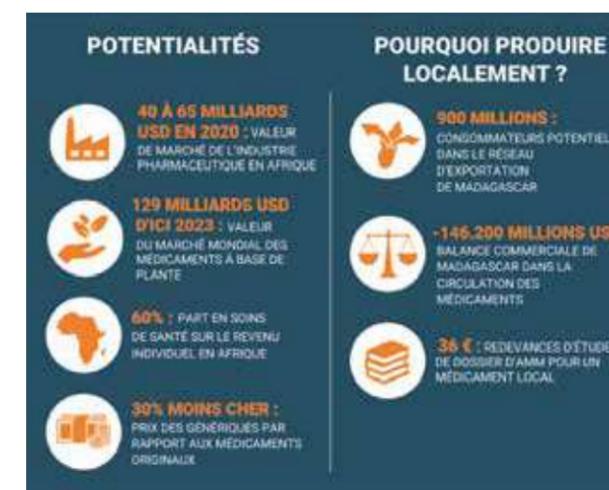


scientifiques malgasy se sont mobilisés pour rechercher des solutions contre la COVID-19. Sous l'impulsion du Président Rajoelina, Madagascar a promu le pouvoir protecteur et thérapeutique d'un remède traditionnel appelé Covid-Organics ou Tambavy CVO composé d'Artemisia et de plantes médicinales endémiques à Madagascar. Le Centre National d'Application de Recherches Pharmaceutiques (CNARP) a collaboré avec par l'Institut Malgasy de Recherches Appliquées (IMRA) pour l'aboutissement de la recherche. Un accord a été établi avec l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et l'Union Africaine (UA) afin de poursuivre les tests et la recherche autour de ce produit. Le Gouvernement a, dans le même temps, décidé de relancer la production nationale de produits pharmaceutiques.

Selon les derniers chiffres des autorités sanitaires, on recensait, début mars 2021, 20 155 cas de contamination et 300 décès liés au coronavirus depuis le début de l'épidémie à Madagascar.

## Le lancement de Pharmalagasy

Le Plan Emergence de Madagascar (PEM) place l'industrie pharmaceutique parmi les axes principaux de l'industrialisation de Madagascar. Ainsi, la construction de l'usine pharmaceutique Pharmalagasy est une initiative due au Président Andry Rajoelina. Anciennement OFAFA, Pharmalagasy est une usine ultra moderne entièrement



Source : EDBM

équipée par l'État malgache. Situé à Tanjombato dans la partie sud d'Antananarivo, l'usine a une capacité de production de 15 000 gélules et de 240 flacons par minute, respectant les normes GMP/FDA afin de faciliter l'exportation des produits.

Avec la création de Pharmalagasy, Madagascar veut se positionner comme un précurseur, et ce, avec le soutien de l'OMS pour favoriser la naissance d'une industrie pharmaceutique solide. Mis à part le CVO+, produit découvert par l'IMRA pour traiter le COVID19, Pharmalagasy projette

de produire, d'ici trois ans, 12 autres types de médicaments traitant des maladies chroniques et/ou endémiques comme le diabète, l'asthme, le paludisme. Valorisant les compétences des chercheurs malgaches, Pharmalagasy se focalisera sur les médicaments à base de plantes pour produire des spécialités et l'exportation. L'usine respectera les normes écoresponsables en traitant tous ses déchets en collaboration avec Adonis.

### Le marché des phytomédicaments

La valeur des variétés végétales en provenance des pays en développement utilisés dans l'industrie pharmaceutique est estimée à 47 milliards de dollars. D'une manière globale, plus de 35 000 plantes dans le monde sont utilisées dans des industries comme la pharmacie, la phytothérapie, l'herboristerie, l'hygiène... Selon Market Research Future (MRFR), le marché mondial des médicaments à base de plantes atteindra plus de 129 milliards de dollars d'ici 2023 et s'accompagnerait d'une croissance moyenne de 5,8% par an. À Madagascar, cette tendance se confirme par la demande en huiles essentielles toujours croissante, surtout de la part des États-Unis et de l'Union Européenne. De grands groupes pharmaceutiques ou cosmétiques s'intéressent d'ores et déjà au formidable potentiel de Madagascar. A titre d'exemple, le « longoza » (afmomum augustifolium) y est cultivé spécialement pour la Maison Dior. Il est l'ingrédient signature des soins « Capture Totale ». Le groupe LVMH a, quant à lui, mis en avant l'ylang-ylang dont Madagascar produit plus de 25% de la production mondiale.

A l'heure où l'intérêt des consommateurs pour les plantes médicinales nourrit la forte croissance des marchés, Madagascar peut tirer son épingle du jeu. En effet,

d'après l'OMS, les dépenses liées aux médecines non conventionnelles dans le monde sont non seulement considérables mais en hausse rapide. Actuellement, 50 % des molécules mises sur le marché pour le traitement des cancers ou les médicaments les plus efficaces pour soigner la grippe ou le paludisme sont encore extraits ou dérivés de plantes. Le secteur est peu développé et représente un marché à conquérir.



**Entretien avec le Docteur Charles Andrianjara, Directeur général de l'Institut Malgache des Recherches appliquées (IMRA), renommé Fondation Albert et Suzanne Rakoto Ratsimamanga, célèbre dans le monde entier pour avoir élaboré un remède anti-coronavirus à base de plantes médicinales.**

#### Quelles sont les domaines d'activité de la Fondation ?

Lorsque l'IMRA a été créé en 1957 par le Professeur Ratsimamanga, alors chercheur au CNRS, son statut était celui d'une ONG. En 2012, l'Institut est devenu une fondation d'utilité publique, auxiliaire de l'Etat dans la promotion de la santé à Madagascar. Sa mission est de contribuer au développement de Madagascar dans le domaine économique, social et environnemental. Nos activités sont orientées vers quatre axes principaux : la santé, l'agriculture, la formation technique et scientifique, et la protection et la sauvegarde de la biodiversité. Le domaine de la santé est notre première priorité pour permettre l'accès au soin de la population en mettant sur le marché des médicaments à un prix abordable. Ces remèdes, fruits de la recherche et développement de l'IMRA, marient la médecine traditionnelle et la médecine conventionnelle. L'IMRA est une jonction harmonieuse entre la tradition et la modernité. Une société commerciale nous appartenant à 100%, IMRA Natural Product, fabrique et commercialise nos médicaments.

#### Comment avez-vous élaboré la Covid-Organics ou CVO et quelles sont ses propriétés ?

C'est une belle histoire même si nous avons traversé des moments difficiles. Lorsque la Covid-19 est apparue en Chine en décembre 2019, nous avons cherché à savoir si nous pouvions lutter contre cette épidémie avec les ressources naturelles médicinales malgaches. Nous savions alors que nous ne

pourrions pas tester les produits que nous développerions en étude randomisée. Notre approche fut donc, dès le départ, de soigner les premiers symptômes du coronavirus : rhume, toux, température et difficultés respiratoires car nous avons sur le marché depuis trente ans des produits à base de plantes traitant ces symptômes. Nous nous sommes heurtés à des problèmes d'approvisionnement avec une plante s'avérant très efficace mais rare. Aussi, pour pouvoir réaliser une distribution à grande échelle, en collaboration avec l'Etat, nous nous sommes tournés vers l'Artemisia annua, une plante ayant fait l'objet d'études approfondies à Madagascar où elle a été introduite en 1975 par l'IMRA pour lutter contre le paludisme. Nous avons donc des bases de données sur sa toxicité. Après des recherches bibliographiques, on s'est aperçu que l'Artemisia annua avait été utilisé avec efficacité en Chine pour traiter le COV1, un virus du même type que le COV2, la Covid-19. Ayant vu une certaine similarité dans la structure génétique des deux virus, nous avons pensé que l'Artemisia pouvait être aussi efficace pour le COV2. Pour renforcer l'efficacité du produit, à 62% d'Artemisia nous avons ajouté 38% d'autres plantes de Madagascar utilisées dans la composition de remèdes traditionnels comme antiseptiques et fluidifiants bronchiques. L'objectif était de traiter les symptômes au début de la maladie tout en laissant chaque médecin souverain dans la prescription. Des observations cliniques ont montré un blocage de l'évolution de la maladie. Les patients à qui on a administré le CVO n'évoluent donc pas vers la forme grave. La maladie disparaît après un délai d'une semaine à 15 jours.

#### Comment vos recherches sont-elles appréciées par l'OMS ?

L'OMS est intéressé par les remèdes traditionnels améliorés et encourage un organisme comme le nôtre à faire des recherches sur les plantes médicinales. En 2010, l'OMS a aidé le gouvernement malgache dans le programme d'intégration des remèdes traditionnels améliorés dans le système de santé national et avait le projet de nommer l'IMRA comme un centre de référence pour cette recherche. L'OMS a même publié un guide sur les protocoles à mener au cours des observations cliniques concernant les plantes médicinales. Mais le lancement du CVO a été trop rapide, l'OMS n'a pas eu les données des études que nous connaissions déjà. D'où la confusion.

Au niveau de l'Union africaine, il a été initié une discussion pour créer une agence de médicaments commune à tous les pays africains pour étudier certains produits issus de plantes médicinales. Après l'autorisation de mise sur le marché, le produit pourrait être vendu dans tout le continent mais ce projet est encore au stade embryonnaire.

### DES SYSTÈMES SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES INSTALLÉS DANS LES CLINIQUES

Fabriquant ses propres kits solaires, la startup Jirogasy a déjà électrifié 19 centres de santé depuis février 2020. La jeune entreprise, spécialisée dans les objets connectés et les kits solaires « made in Madagascar », a achevé l'électrification de 11 dispensaires dans la localité d'Antsirabé au centre de la grande île. Ces centres de santé bénéficient de l'électricité produite via des générateurs solaires que la start-up fabrique à Madagascar.

La mise en service des systèmes d'énergie propre devrait permettre à ces établissements de santé de mieux prendre en charge les malades.

L'électrification de ces centres de santé s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre la startup créée en 2017 et l'ONG Agriculture et Santé en milieu Tropical (EAST) qui a pour but d'améliorer les conditions de soins des populations défavorisées.

## La protection sociale

Madagascar dispose de programmes de couverture de sécurité sociale. Mais leurs domaines d'intervention n'incluent pas l'assurance chômage et ne couvrent qu'une partie de la population du secteur formel. Les personnes du secteur informel sont exclues de ce système. La vision de la Protection Sociale pour Madagascar en 2024 est d'établir un système efficace de filets sociaux de sécurité réduisant considérablement la pauvreté.

Les travailleurs salariés sont couverts par le régime malgache de sécurité sociale pour les assurances obligatoires suivantes : accidents du travail, maladies professionnelles ; vieillesse, invalidité, décès (survivants) ; prestations familiales.

Le risque maladie-maternité est géré par des organismes de service médical inter-entreprises. L'entreprise a l'obligation d'adhérer à l'un de ces organismes. Le régime de sécurité sociale ne prévoit pas de protection pour le risque chômage. En septembre 2016, lors de la 71<sup>ème</sup> Assemblée Générale des Nations Unis et sous l'impulsion de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), l'Etat s'est engagé à la mise en place d'une couverture de santé universelle (CSU).

Les travailleurs indépendants ne sont pas couverts par le régime malgache de sécurité sociale. Ils peuvent toutefois cotiser volontairement auprès d'un service médical du travail de leur zone géographique pour bénéficier de soins de santé.

### La couverture de santé universelle (CSU)

Dans son objectif d'accélérer l'opérationnalisation de la couverture de santé universelle, quatre districts sont couverts par la CSU, et le Ministère de la Santé Publique continue son effort d'étendre le nombre de district couvert.

Mis en place par la CNSS sous supervision du ministère de la Santé Publique, la CSU permet d'affilier dans un premier temps les populations les plus démunies qui n'ont pas accès



au système de santé existant. Les individus et leur famille non couvertes par un organisme de service médical inter-entreprises peuvent bénéficier des actes nécessaires prévus dans un panier de soins auprès des formations sanitaires.

Taux de cotisation au 1 <sup>er</sup> janvier 2020		
Branche	Part patronale	Part salariale
Maladie, maternité	5 %	1 %
Invalidité, vieillesse, décès (survivants)	9,50 %	1 %
Accidents du travail, maladies professionnelles	1,25 %	-
Prestations familiales	2,25 %	-
<b>Total</b>	<b>18 %</b>	<b>2 %</b>

Source : CLEISS

## Opportunités

À l'instar de gros producteurs pharmaceutiques africains, Madagascar bénéficie des opportunités de croissance des pharmerging-s. Les compétences locales rendent ce marché d'autant plus attractif aux investissements étrangers. Dans le désir d'attirer les IDE, des ajustements institutionnels se feront selon la nature du projet d'investissement au sein des nouvelles Zones d'Emergence Industrielle (ZEI).

La capacité technique malgache est un atout majeur dans l'industrie du médicament. Sentant cette opportunité, les laboratoires Pierre Fabre ont investi, en novembre 2018 et à travers sa fondation, dans la construction et l'équipement de la Faculté de Pharmacie, à l'Université d'Antananarivo. Renforçant ainsi les capacités et les effectifs locaux dans le domaine, le géant pharmaceutique français contribuera à l'afflux d'autres investisseurs du secteur.

Par ailleurs, Madagascar bénéficie au niveau régional d'accords de libre-échange, en étant membre de la SADC et de la COMESA. Ce qui représente près de 900 millions de consommateurs potentiels. Au niveau international, la Grande-île a accès au marché américain à travers l'African Growth Opportunities Act (AGOA), européen grâce à l'Accord de Partenariat Économique (APE) et dans plusieurs pays qui lui ont accordé un Système Généralisé de Préférences (SGP).

### La production pharmaceutique

Au niveau de l'administration malgache, des améliorations ont été effectuées pour valoriser la production locale. Toute demande d'ouverture d'un établissement de fabrication doit comporter un dossier prouvant que l'investisseur respectera les bonnes pratiques de fabrication reconnues par le gouvernement. L'autorisation est délivrée par le Ministère chargé de la Santé après avis conjoints du Ministère chargé du Commerce, du Ministre chargé de l'Environnement et du Ministère chargé de l'Eau.

### La distribution

Pour la distribution, en plus d'une Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) octroyée par l'Agence du Médicaments de Madagascar (AgMed), une instruction d'un dossier et la décision d'une Commission Nationale de l'Enregistrement des Médicaments sont nécessaires. Afin de favoriser les sociétés nationales, les redevances d'enregistrement sont nettement inférieures à celles des médicaments importés.



Selon l'AgMed, les droits d'études de dossiers pour obtenir une AMM sont de 200 € pour un médicament étranger et de 164.000 Ariary (36€ environ) pour celui fabriqué localement.

### Les pharmerging-s, l'avenir de l'industrie pharmaceutique

À l'instar de gros producteurs pharmaceutiques africains, Madagascar bénéficie des opportunités de croissance des pharmerging-s (concentration de pharmacie et d'émersion, ou émergent). En effet, parallèlement à la croissance démographique, la consommation des produits pharmaceutiques dans les pays émergents augmente rapidement. Des géants de l'industrie pharmaceutique comme Sanofi, enregistrent plus de 33% de leurs ventes dans les pays émergents, contre 24% en Europe. La forte croissance de l'industrie pharmaceutique à l'horizon 2022 est ainsi attendue au sein de ces pays. Or, les besoins en médicaments sont énormes à Madagascar. Grâce aux compétences techniques malgaches, un atout majeur dans l'industrie du médicament, ce marché est très attractif pour les investissements étrangers. À l'IMRA, 100% des chercheurs sont Malgaches.

# Energie & Hydrocarbures

Le plan énergie 2015-2030 prévoit une relance du secteur hydroélectrique. Les énergies renouvelables ont le vent en poupe et les projets se multiplient. Madagascar possède, par ailleurs, un immense potentiel en matière d'hydrocarbures.

“*Nous devons œuvrer pour l'intérêt commun de la population.*”

*Propos du Président de la République Andry Rajoelina lors de l'inauguration de la centrale hybride solaire mise en place par l'entreprise ENELEC à Toamasina le dimanche 24 janvier 2021.*





Entretien avec Andry Ramaroson, Directeur général de l'Énergie et des Hydrocarbures, un secteur dont dépend tous les secteurs clés en vue de l'émergence économique.

#### L'énergie pour tous constitue un des socles du plan Emergence. Quels sont les avancements ?

Le Velirano n°2 de Son Excellence Monsieur Andry Nirina Rajoelina, Président de la République de Madagascar est de doubler notre capacité de production. De manière technique, ceci se décline en deux interprétations différentes mais qui restent complémentaires. En effet, si l'on était approximativement à 400 MW de centrales opérationnelles, en 2018, on devrait être à 800 MW en 2023. Ici, l'on parle de la puissance installée opérationnelle. Dans cette même vision, si l'on était approximativement à 1500 GWh d'énergie consommée par an, l'on devrait être à 3000 GWh en 2023.

Pour y arriver, il y a cinq actions à faire simultanément à savoir : l'hybridation de toutes les centrales thermiques ; l'installation de centrales solaires sur les réseaux régionaux ; l'installation de centrales solaires de taille sur les réseaux interconnectés ; le mini-hydro dans les régions ; l'hydroélectrique structurant dans les réseaux interconnectés.

De manière générale, nous avons deux acteurs majeurs dans ce secteur : la Jirama qui est une société d'Etat et qui est en charge des villes urbaines et suburbaines, ensuite l'ADER ou l'Agence de l'Électrification Rurale. Comme son nom l'indique, ce n'est pas une société, c'est une agence dont le rôle est de promouvoir l'électrification dans les milieux ruraux.

#### Quels avancements concrets ?

Nous allons répondre cette question sur deux sujets différents, la Jirama et l'ADER.

A fin 2018, la Jirama avait plusieurs soucis importants à régler : le délestage, dettes, vétusté de toutes les infrastructures, surtout au niveau des réseaux de distribution. A l'heure où l'on parle, nous avons réduit de 85% le problème de délestage. C'est du concret. A fin 2020, nous sommes passés de 1870 milliards d'ariary de dette à 903 milliards. Et ce, grâce aux renégociations des gros contrats thermiques que nous jugions presque léonin. Depuis 2020, la Jirama a mis entre 100 et 200 millions d'ariary par semaine pour régler le problème technique des réseaux de distribution.

Pour ce qui est de palpable ou visuel, l'hybridation des grosses centrales thermiques de toutes les provinces ont eu lieu. En effet, à Toamasina où le besoin est de 20 MW, 2 MW solaire sont déjà opérationnelles. Le reste verra le jour cette année même. A Toliary 10 MW sont déjà

opérationnelles et ceci couvre totalement le besoin local, du moins pour les trois à cinq ans à venir. A Mahajanga 1,2MW vient d'être inauguré sur un total de 12 MW qui seront opérationnelles cette année

même. A Antsiranana, la centrale solaire est en cours de construction.

Il faut noter que l'hybridation augmente la puissance installée et non l'énergie fournie. Toutefois, elle contribue largement à l'amélioration de la santé financière de la Jirama. Ainsi, plusieurs sites de moyenne taille sont également en cours à savoir : Morondava, Antalaha, Sambava, Andapa, Vohémar, Ambositra, Belo Tsiribihina, Mahabo, Betioky sud, Bezaha, Manja, Ihosy, Sakaraha, Ranohira, Maintirano, Brickaville, Bealanana, Miandrivazo, Bekily, Ankazobe, Ampanihy, Manja, Antsirabe nord, Mitsinjo, Morafenobe, Soalala,

*« À fin 2023, plus de 50% de nos parcs de production devront être de sources renouvelables »*



Antsalova, Ambatondrazaka, Andilamena, Amparafaravola, Anosibe an'Ala, Tanambe, Ambovombe, Ankazoabo, Nosy Be, Ste Marie, Mananara Nord, Foulpointe, Vatomaniry, Soanierana Ivongo, Fianarantsoa, Ambilobe, Manakara, Fénérive Est, Farafangana, Tsiroanomandidy, Marovoay, Mahanoro, Vatomaniry, Vangaindrano, Vavatenina, Vohipeno, Antanambao Manampotsy, Besalampy, Nosy Varika, Marolambo, Antsalova, Antsohihy, Mampikony, Port Bergé, Maevatanana, Ambanja, Anivorano nord, Anahidrano, Befandriana nord, Ankadinondry Sakay, Amboasary sud, Ambato Boeny, Analalava, Tsaratanàna, Mandritsara, Mananjary.

Il faut noter que 75% de ces sites à hybridation rentrent dans le cadre du PPP, autrement dit IPP, c'est un Opérateur Privé qui a le contrat de fourniture d'énergie et la Jirama reste l'acheteur et Distributeur.

Maintenant, le reste est à créditer sous le compte de l'ADER. Il s'agit des mini-hydro comme le cas d'Androkabe 1.2 MW, région Alaotra Mangoro, qui est déjà opérationnel, le Projet MADO de même taille sur les Réseaux Interconnectés d'Antananarivo, le Projet PHEDER sur Amoron'i Mania, toujours dans la même puissance. La liste est longue pour des petites puissances entre 10 et 100 kW, en hybride thermique solaire ou solaire fort comme le cas de Sarobaratra ou encore en mini-hydro.

Le Ministère quant à lui a doté plusieurs villes de 4700 Eclairage Publics solaires. Ceci va mieux éclairer ces villes mais aussi réduire les consommations d'énergie. Pareillement, plus de 5000 kit solaire type SHS (Solar Home System) ont été offerts aux ménages vulnérables dans les campagnes. Et 29 Hôpitaux ont bénéficié d'une petite centrale solaire triphasée de 10kW.

#### Quelle place vont occuper les énergies renouvelables ?

Toujours dans le cadre du Velirano n°2, le PRM insiste sur le développement des énergies à sources renouvelables et sur les tarifs à appliquer qui doivent correspondre au pouvoir d'achat de la population.

Il est à rappeler que plus de 70% de la production électrique de Madagascar, en 2018, étaient d'origines fossiles. Non seulement, c'est cher mais ceci pollue également l'environnement. Cette situation pénalise très fortement la Jirama mais aussi l'Etat, la population et le secteur professionnel, plus particulièrement l'industrie. L'objectif est donc de renverser le cas, à fin 2023 plus de 50% de nos parcs de production devront être de sources renouvelables. D'ailleurs le Codelec en vigueur actuellement priorise l'utilisation de l'énergie verte au détriment des autres sources surtout celles à fuel.

#### Quelles sont les opportunités offertes aux investisseurs dans les secteurs de l'énergie ?

Ces projets ne sont pas tous financés ou déployés par l'Etat. La plupart rentrent même dans le cadre du PPP. Des pas ont été faits, mais beaucoup restent encore à finir et à faire. Le Codelec en vigueur actuellement clarifie plusieurs zones d'ombre quant à la notion d'énergie renouvelable et il pousse le PPP à aller de l'avant.

Le Ministère reste très ouvert à tout opérateur intéressé à investir à Madagascar. Il jouera bien son rôle en tant que Ministère, mais il accompagnera aussi chaque Opérateur pour mieux gérer les problèmes ou incompréhensions auxquels ils seront confrontés. Le Ministère est moteur.

## L' électricité, une priorité

Le secteur de l'électricité est libéralisé depuis 1999, favorisant la libre concurrence pour la production et installant un régulateur. Le taux national d'accès à l'électricité est de 15% et de seulement 5,21% en milieu rural. L'appui de la communauté internationale renforce la dynamique du secteur et la sécurisation des investissements.



**D**e nombreux secteurs tels le tourisme, l'agriculture, l'agroalimentaire ou les télécoms attendent le développement du secteur pour renforcer leur croissance. Pour les entreprises, le délestage est une source de surcoût, les coupures obligeant les opérateurs économiques à recourir à des groupes électrogènes. Par ailleurs, le coût énergétique à Madagascar, l'un des plus chers d'Afrique, porte un coup à la compétitivité de Madagascar en tant que destination des investissements. L'énergie instable et coûteuse reste un frein aux investissements. Or, Madagascar dispose d'un potentiel considérable d'énergie renouvelable (hydroélectrique, solaire, éolienne) pas encore suffisamment mis en valeur. Dans le cadre de la Politique Générale de l'Etat (PGE) et du Plan national pour l'Emergence de Madagascar (PEM), il est prévu d'atteindre un taux d'électrification de 50% en 2023 et de 70% en 2030.

### CHIFFRES CLÉS

SOURCES DE PRODUCTION HORIZON 2030 (NPE)

**75%**  
HYDROÉLECTRICITÉ

**5%**  
SOLAIRE

**5%**  
EOLIEN

**15%**  
THERMIQUE

Source : Office de Régulation de l'Electricité (ORE)

**1er producteur d'énergie solaire de l'Océan Indien**

**greenyellow**  
*SHIFT TO PROFITABLE ENERGY!*

accompagne la Grande Île dans sa *transition énergétique*



**Centrale d'Ambatolampy**

Une puissance de **20 MWc** permettant de couvrir le besoin de **50 000** ménages et de participer au développement économique et industriel de Madagascar



L'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et abordables figure en bonne place parmi les dix-sept objectifs retenus dans la Nouvelle Politique Énergétique (NPE) de 2015, qui a donné le cadre et les objectifs de déploiement des énergies renouvelables. Depuis 2017, le nouveau Code de l'Électricité vient clôturer une simplification des démarches et le renforcement de la libéralisation du marché, notamment sur le transport et la distribution.

En développant son hydroélectricité, Madagascar diminue sa dépendance aux énergies fossiles dont le coût d'importation pèse significativement sur l'économie du

pays et la viabilité financière de la JIRAMA, la compagnie nationale d'eau et d'électricité.

A travers le ministère en charge de l'énergie, l'Agence de Développement de l'Électrification Rurale (ADER) met en œuvre la politique du sous-secteur électricité en milieu rural. L'ADER développe des projets issus des plans directeurs indicatifs dans les 22 régions. Il promeut les sources d'énergie alternatives viables économiquement, compétitives et plus efficaces pour desservir les ménages et les unités de production tout en développant le système de partenariat public-privé en mobilisant toutes les ressources financières nécessaires pour financer les investissements.

## LE RENFORCEMENT ET L'INTERCONNEXION DES RÉSEAUX

**Le Projet d'Interconnexion et de Renforcement des Réseaux de Transport d'Énergie Électrique à Madagascar (PRIRTEM), prévoit l'électrification de localités afin d'atteindre le taux d'électrification national de 70% d'ici l'année 2030.**

Le PRIRTEM vise l'interconnexion des trois grands réseaux électriques : Antananarivo, Toamasina, Fianarantsoa. La BAD finance à hauteur de 32,5 millions EUR la phase 1 (PRIRTEM-1) dont l'objectif est de le renforcement et l'interconnexion des deux réseaux interconnectés d'Antananarivo et de Toamasina et l'électrification des localités et zones rurales le long de la RN 2. Le projet estimé à 203 millions EUR est également cofinancé par l'UE, la BEI, la KOXEIM (Kanu Overseas Exim) et le Gouvernement malgache. Sa mise en œuvre doit durer 48 mois.

La ligne électrique à 220kV de 267km entre Antananarivo et Toamasina traversera trois régions. D'une capacité de 120MW avec l'électrification des localités rurales le long du corridor de la ligne haute tension, elle permettra de fiabiliser la fourniture d'électricité, tout en facilitant le développement de grands ouvrages hydroélectriques.



**Entretien croisé avec Otmane Hajji, Président de GreenYellow, et Pierre Marouby, Directeur général GreenYellow Océan Indien. Cette filiale énergétique du groupe Casino est spécialisée dans le photovoltaïque et l'efficacité énergétique.**

**Comment GreenYellow est devenu le leader du solaire photovoltaïque ?**

**Otmane Hajji** : Dans l'accompagnement vers la transition énergétique, GreenYellow se définit comme un allié des pouvoirs publics et des acteurs économiques dans leur développement. Après 13 ans d'activité, mu par une logique de pionnier, nous avons fait un grand chemin. D'acteur mono produit, mono géographique et mono client, nous sommes aujourd'hui une plateforme de solution globale visant à travailler sur l'ensemble des leviers de la transition énergétique : l'arrivée massive des énergies renouvelables puis la réduction des consommations et, enfin, la digitalisation des services. Pour accélérer cette transition, notre modèle est de porter les investissements que nous réalisons. Nous supportons donc l'ensemble du risque. Avec 500 collaborateurs, nous sommes présents dans 17 pays dans 4 continents, leader en Amérique latine, en Asie du Sud Est, en Afrique et en France. Nos clients sont dans le retail, la logistique, l'industrie et les pouvoirs publics. Devant l'urgence climatique, des Etats comme Madagascar ont pris en main leur destinée énergétique. L'innovation est un moteur pour le développement énergétique. Le prix des panneaux solaires a baissé en faisant quasiment l'énergie la moins chère au monde.

**Quelles sont vos principales réalisations à Madagascar ?**

**O.H.** : L'Océan Indien a été la première entité que nous avons lancée hors métropole. Depuis la Réunion, nous avons développé Maurice, Madagascar et Mayotte, des territoires insulaires qui ont tout à gagner à être avant-gardistes. Plus de 100 collaborateurs travaillent directement ou dans nos JV dans cette zone où GreenYellow est leader en énergie solaire avec plus de 70MW

réalisés. Notre ambition dans la zone est forte. Notre bureau d'études pour l'Océan Indien, basé à Madagascar, monte en compétence et travaille déjà pour d'autres pays à travers le monde.

**Pierre Marouby** : Notre plus grand succès à Madagascar, la centrale d'Ambatolampy, au sud de Tananarive, permettra de couvrir les besoins annuels en électricité de 50 000 ménages à Antananarivo et à Antsirabe. Développée en 2018, c'est la plus grande centrale solaire de l'Océan Indien avec plus de 20 MWc et 35 000 panneaux installés. Elle répond à la demande croissante d'énergie liée au développement économique et industriel de la région de Vakinankaratra. Madagascar économisera ainsi l'équivalent de 17 000 tonnes de CO2 par an avec une énergie deux fois moins chère qu'une énergie carbonée. Avec notre partenaire malgache, Axian, nous avons scellé un partenariat à 49% [pour GY] et 51% [pour Axian] et levé le premier financement international sans recours. Celui-ci permettra notamment de ré-injecter les fonds dans de nouveaux projets. Ainsi, l'extension de la centrale d'Ambatolampy vient d'être signée. Cette extension de 20 MWc sur plus de 30 hectares va doubler la production de la centrale et 5MWh de batteries seront ajoutées pour stabiliser le réseau. Seulement 15% de la population malgache a accès à l'électricité. Aussi, toujours en partenariat avec Axian, nous avons lancé Green Energy Solution (GES), une entité qui vise à développer des projets hybrides dont le premier, de 15 MWc et 15 MWh de batterie, fournira en 2021 quatre villes du pays en électricité. Notre offre est totalement en phase avec le besoin actuel de Madagascar.

**Comment envisagez-vous le développement de Green Yellow dans la Grande Ile ?**

**O.H.** : La zone va se développer avec un accompagnement de l'Etat à travers son bras armé la JIRAMA pour de grandes installations et la diffusion de nos technologies vers les entreprises, soucieuses de l'impact environnemental, en répondant, via GES, à leurs besoins tout en portant les investissements. Nous croyons beaucoup aux écosystèmes et aux partenariats pour développer des synergies. Le transfert de compétence est un point qui nous est cher : avec une disponibilité de production de plus de 99% et une obligation de résultat, une multitude de compétences locales se consolident pour redéployer le système. Après la crise sanitaire et face à l'urgence climatique, il faut des modèles économiques résilients comme les énergies propres répondant à la prise de conscience sur la consommation locale. L'Etat et les entreprises étant volontaristes, on veut les accompagner à long terme. Madagascar est en train de montrer la voie pour une accélération énergétique.

# Des conditions favorables à l'exploitation des énergies renouvelables

Le secteur de l'électricité est libéralisé depuis 1999, favorisant la libre concurrence pour la production et installant un régulateur. Le taux national d'accès à l'électricité est de 15% et de seulement 5,21% en milieu rural. L'appui de la communauté internationale renforce la dynamique du secteur et la sécurisation des investissements.



Le mix électrique malagasy est aujourd'hui dominé à plus de 75% par les sources d'énergie thermique (fuel lourd, gasoil), dont le prix est fluctuant et à la hausse et dont les conséquences sur l'environnement et la santé sont néfastes. Au-delà d'une urgence environnementale et sociétale, les énergies renouvelables s'inscrivent dans le développement du pays, à travers l'indépendance énergétique, la maîtrise des coûts et le renforcement de l'économie nationale.

## Un gigantesque potentiel hydroélectrique

Le potentiel hydroélectrique a été estimé à environ 7,8 GW. Aujourd'hui, seulement 2% de ce potentiel est exploité. Plus

de 800 sites hydroélectriques à haut potentiel inexploité ont été répertoriés, allant de 10 kW à 600 MW situés dans tout le pays. La Banque Mondiale à travers le Programme d'assistance à la gestion du secteur énergétique (ESMAP) met en œuvre une assistance technique, qui cartographie le potentiel pour les projets de petites centrales hydroélectriques (<20 MW). Une étude identifie 2 045 petits sites hydroélectriques et a donné la priorité à 30 sites prometteurs de 1 à 20 MW. Deux projets hydroélectriques constituent un grand atout pour le développement des activités industrielles et touristiques du pays :

Le projet hydroélectrique de Volobe comprend, dans le cadre d'un contrat de concession de 35 ans, le

développement, la construction et l'exploitation d'un barrage et d'une usine hydroélectrique de 120 MW sur le fleuve Ivondro à 40 kilomètres à l'ouest de Toamasina, deuxième plus grande ville de Madagascar. Le projet inclut également la ligne de transmission, la réhabilitation de la route d'accès, et des infrastructures pour les villages environnants. Les partenaires se sont engagés à codévelopper la centrale hydroélectrique en prenant une participation dans le capital de la Compagnie Générale d'Hydroélectricité de Volobe (CGHV), qui porte ce projet et dont le capital est réparti entre Jovena (40%), Africa50 (25%), SN Power (25%), et Colas (10%).

Projet prioritaire du gouvernement, Volobe fournira un accès à l'électricité fiable et bon marché à deux millions de Malgaches, contribuant ainsi à la transition du pays vers une énergie renouvelable. L'ouvrage permettra, par ailleurs, de réduire le coût actuel de l'électricité. Le projet générera la création d'environ 1 000 emplois directs au cours de la phase de construction. La mise en service opérationnelle de la centrale est prévue en 2023.

Le barrage produira une moyenne de 750 Gigawattheure (GWh) par an, soit près de 40% de la production électrique actuelle de Madagascar. Il permettra un accès à l'électricité

à près de 2 millions de personnes. L'ambition de l'Etat est d'éclairer la quasi-totalité de Madagascar en proposant ainsi une énergie propre, durable et renouvelable.

A une centaine de kilomètres de la capitale, le projet hydroélectrique de Sahofika a reçu l'appui financier de la BAD. Ainsi, le Fonds africain de développement (FAD) a accordé 4,02 millions EUR à l'Etat malgache pour sa prise de participation dans ce projet d'énergie renouvelable. Sahofika, situé à 100 km au sud-est d'Antananarivo, sur la rivière Onive injectera 205 MW dans le réseau de la Jirama et pourra approvisionner 8 millions de Malgaches. Développé dans le cadre d'un partenariat public privé (PPP), le consortium Nouvelle énergie hydroélectrique de l'Onive (Neho) est formé de l'entreprise française Eiffage, de la société marocaine Themis et d'Eranove, une compagnie franco-africaine. Le but est d'injecter 200 MW dans le réseau électrique de Madagascar à travers la construction d'un barrage sur la rivière Onive. Le barrage aura une hauteur de 60 mètres avec un réservoir qui s'étendra sur une surface de 6,7 km<sup>2</sup>. Un Plan d'action de réinstallation (PAR) a été élaboré par Neho pour prendre en compte les déplacements de population conformément aux exigences légales malgaches et aux normes internationales, en

**Installation centrale solaire Business Mining Center Ivato**

Etudes hydrologiques de 04 rivières  
Financement **ONU DI**

*Promotion, valorisation des Energies renouvelables ; de l'eau saine et propre pour tous: facteurs clés d'une croissance économique efficient et durable dans un environnement agréable*

Installation de 07 Stations Météorologiques  
Financement **PNU D**

Pico centrale hydroélectrique  
Andriambola Antoby Est  
Financement **CEAS & ADER**

**ETUDES, EXPLOITATION DES ENERGIES RENOUVELABLES ET ADDUCTION D'EAU**

Contacts:  
+261 (0) 32 02 359 89  
+261 (0) 34 02 359 89  
+261 (0) 33 14 530 41  
E-mail: [3erae.sarl@gmail.com](mailto:3erae.sarl@gmail.com)

Siège social : lot ITL 42 Amboatoavo Ambavahaditokana 102 - Tananarive



particulier celles de la BAD et de la Société financière internationale (SFI).

La centrale hydroélectrique de Sahofika, qui sera opérationnelle en 2024, permettra également la réhabilitation de 110 km de routes d'accès et la construction d'une ligne de transmission de 220 KV longue de 75 km. Les 205 MW injectés dans le réseau de l'entreprise publique JIRAMA pourront approvisionner 8 millions de Malgaches tout en évitant 900 000 tonnes d'émission de CO2 par an. Il s'agit du plus grand projet hydroélectrique en cours de développement dans le pays, permettant de diversifier son mix électrique en faveur des énergies renouvelables, à 90%.

### Une ressource solaire exemplaire, les centrales photovoltaïques

Presque toutes les régions de Madagascar reçoivent plus de 2 800 heures de soleil par an. La production annuelle moyenne s'élève à 1 600 kWh/kWc. Les potentiels maximums sont parmi les plus élevés au monde et les potentiels minimums sont en moyenne 3 à 4 fois supérieurs au potentiel en Europe de l'ouest. Le Ministère a signé

fin 2019 un protocole d'accord avec la JIRAMA et Green Energy Solutions (GES) fixant les nouvelles conditions contractuelles et tarifaires des contrats d'hybridation des villes de Morondava, Sambava, Antalaha et Voahemara.

La mise en place de solutions hybrides entre dans le cadre de la nouvelle politique énergétique nationale qui vise à moderniser les centrales thermiques existantes et à participer au plan de redressement de la JIRAMA avec l'appui de différents bailleurs dont la Banque mondiale et l'Union européenne.

**A Ambatolampy**, sur une surface de 33 hectares, 73 008 panneaux solaires composent **la plus grande centrale photovoltaïque de l'Océan Indien**. Avec une puissance de 20 Mégawatts, cette centrale solaire permettra de couvrir les besoins annuels en électricité de près de 50 000 ménages à Antananarivo et à Antsirabe. Elle répondra à la demande croissante d'énergie liée au développement économique et industriel de la région de Vakinankaratra. La mise en place de cette centrale photovoltaïque s'inscrit dans la ligne de la politique énergétique malgache et fait partie des objectifs fixés lors de la COP 21 à Paris. Madagascar économisera ainsi jusqu'à 25 000 tonnes de gaz carbonique par an.

# NOTRE ENERGIE AU COEUR DE L'ECONOMIE MALAGASY

DEVELOPPER AUJOURD'HUI L'ENERGIE POUR DEMAIN

## 50 MW SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE

DIEGO-SUAREZ, MAHAJANGA, NOSY BE, TOAMASINA, TOLIARA

480 000

Nouveaux accès à l'électricité

500

Emplois directs et indirects

36 000

tonnes CO2 par an

CANADA  
Bureau 1210 - 630 rue Sherbrooke O  
MONTREAL (QC) - H3A 1E4  
TEL : +(1) 514 465-9034  
info@deraenergy.com



WWW.DERAENERGY.COM

MADAGASCAR  
Alhambra Galerie  
ANKADIMBAOHAKA  
ANTANANARIVO 101  
TEL : + (261) (0)32 53 780 79

Le projet a vu le jour grâce à la coopération entre l'entreprise Green Yellow et l'Etat malgache pour un investissement de 25 millions d'Euros.

Pour soutenir le financement de cette grande centrale solaire, GreenYellow, Axian, Société Générale, GarantCo et African Guarantee Fund ont conclu en octobre 2020 une transaction d'un montant de 16,2 millions EUR permettant d'accélérer la transition énergétique du pays. Dans la structuration de cette transaction, Axian a acquis 51% des parts de la centrale solaire en juin 2020. Société Générale, agissant en tant qu'arrangeur exclusif et coprêteur avec BNI et BMOI, a prêté 16,2 millions EUR. GarantCo et African Guarantee Fund ont apporté un soutien supplémentaire avec des garanties respectives de 9,3 millions USD et de 3,8 millions USD.

Le projet de la centrale agro photovoltaïque de Tsaratanana, exécuté par Sun Farming, a pour objectif la production de 25 MW d'énergie solaire en 2021. L'objectif est d'améliorer la desserte en électricité de plusieurs districts de la région de Vakinankaratra, dont Faratsiho et Antanifotsy. Financé par la Banque fédérale allemande dans le cadre de la politique générale de priorisation de l'accès à l'eau potable et à l'électricité, il inclut également un volet agricole qui permettra la mise en place d'un centre de formation en agriculture et en élevage et d'infrastructures de culture hydroponique. Au total, 20 centres de formation sur l'alimentation et l'énergie de 20 MWP alimenteront le territoire en places de formation et en électricité verte sur 40 hectares de terrain.

La technologie choisie pour Morondava, utilisera pour partie le soleil afin de produire de l'électricité via la centrale solaire dans la journée, de 7 à 17 heures, tandis que les groupes thermiques prendront le relais dans la soirée ou en cas de baisse de puissance. Le système hybride solaire de Morondava devrait produire 5 MW d'électricité solaire. Le coût d'investissement de l'opération d'hybridation est estimé à 5 M\$. La société GES (Green Energy Solution) assure les travaux d'ingénierie pour Jovena-Jirama, promoteurs du projet. La 1ère phase de l'hybridation de la ville, réalisée en 2019, fournit 4 MWp de solaire et 4MWh de stockage batteries. Une centrale solaire hybride de la société Mada Green Power sera installée en 2021 à Andranotakatra, dans le district de Mahajanga. Elle doit produire jusqu'à 17 MW d'énergie.

Pareillement, la société Oursun Green Power a également annoncé l'installation de trois centrales photovoltaïques sur des toits d'immeubles de la capitale. D'une capacité combinée de 11 MW, ces infrastructures amélioreront

l'énergie disponible sur le réseau interconnecté d'Antananarivo. Avec la technologie rooftop, ces centrales permettront une optimisation des surfaces disponibles dans la capitale. La mise en place de ces centrales améliorera l'alimentation du réseau interconnecté d'Antananarivo. Le recours aux énergies renouvelables est une composante clé de la stratégie de redressement de la JIRAMA, dont les ressources financières sont lourdement grevées par l'achat de combustible pour ses centrales thermiques.

### Un potentiel éolien inexploité

D'une durée de vie de vingt ans environ, les aérogénérateurs permettent de répondre à des besoins de puissance. Cette solution est modulaire : en fonction de l'évolution de la demande locale d'électricité, de nouvelles turbines peuvent être installées. Le potentiel éolien malgache est concentré sur les zones côtières. La partie nord autour d'Antsiranana et la partie sud autour de Taolagnaro ont des vitesses de vent de 3 à 8 m/s à 20 m/s, avec une capacité potentielle d'environ 2 000 MW pour la production d'électricité. La demande d'hybridation avec d'autres technologies pour des usages commerciaux est élevée.

Deux communes rurales, Andiolava et Satrokala, situées dans le district d'Ihosal, sont électrifiées grâce aux énergies renouvelables notamment l'éolien. Mis à part la production d'énergie, une exploitation agricole à grande échelle est alimentée également : elle s'étale sur une superficie d'environ 4 000 hectares sur le plateau d'Ihorombe. Un système hybride éolien-solaire a été mis en place pour cela, composé des installations d'un système éolien dans la commune rurale de Satrokala permettant de fournir une puissance électrique de 60 Kilowattheures ainsi que des modules solaires pour la commune rurale d'Andiolava.

### La biomasse, une énergie d'avenir

Madagascar dispose d'importantes ressources en biomasse qu'il serait possible d'utiliser comme combustible pour produire de l'électricité en installant des réseaux d'électrification décentralisée. Cette production d'électricité, dix fois moins chère que celle des groupes fonctionnant au gasoil, permettrait de développer des activités économiques en aval, comme le décorticage et le petit artisanat, mais aussi en amont, pour assurer la gestion de la biomasse, son exploitation et son acheminement jusqu'au site de production.

En effet, plus de 80% de la population malagasy vit

de l'agriculture, un secteur produisant de nombreux déchets végétaux non exploités. Les ressources de biomasse agricole pourraient alimenter la production électrique dans certaines zones urbaines et rurales. De la même manière, le remplacement de meules de carbonisation traditionnelles avec des équipements à haut rendement permettrait aux charbonniers d'améliorer significativement leurs rendements de production et ce, sans investissement supplémentaire.

Accompagnée d'un système de collecte efficient, la technologie de production d'électricité à partir de biomasse constitue une opportunité économique et écologique significative, notamment pour les zones rurales. Le potentiel varie, selon les sites et les matières premières, de quelques KW à plus de 150 MW.

### Stimuler les investissements dans les énergies renouvelables

Sur les ressources du FED, le programme ENERGIES appuie financièrement et techniquement des projets concrets, adaptés, innovants et durables pour satisfaire les besoins des communautés en énergie. Treize projets ont été lancés dont onze ont été réalisés et deux sont en cours de finalisation. L'appui financier, pour un montant de 3,4 millions EUR, a permis de mobiliser au moins le même montant d'investissement. Neuf projets malgaches ont été retenus.

### Défis de la nouvelle politique énergétique

Taux d'accès	70%
Production	7,9 GWh en Mix électrique : 85% provenant d'Énergie Renouvelable dont 75% Hydro, 5% Solaire et 5% Éolienne

**CGHV**  
COMPAGNIE GÉNÉRALE  
D'HYDROÉLECTRICITÉ DE VOLOBE

**Fiabilité – Compétitivité – Durabilité : Une combinaison gagnante et essentielle à l'émergence de Madagascar.**

Fruit d'un partenariat public-privé, CGHV a pour mission de concrétiser l'inclusion énergétique verte qui est une réponse essentielle aux défis énergétiques de la grande île et de son développement.

En produisant une énergie fiable, compétitive et durable, l'aménagement hydroélectrique de Volobe Amont sera le premier moyen de production d'électricité renouvelable modulable de taille industrielle sur le réseau.

Sous le signe de l'engagement sociétal et environnemental fort, il permettra de générer des impacts positifs à une échelle multidimensionnelle.

**Better—Greener—Together**

- 120 MW de puissance
- 750 GWh de production
- 1500 emplois à créer
- 360 000 foyers à éclairer
- 2 millions de bénéficiaires



**Entretien avec Rémy Huber, Directeur général de la Compagnie Générale d'Hydroélectricité de Volobe (CGHV), un consortium d'entreprises actionnaires créé pour le développement du projet de Volobe Amont.**

**Comment la CGHV souhaite accompagner la transition énergétique de Madagascar ?**

La Compagnie Générale d'Hydroélectricité de Volobe ou CGHV est un consortium d'entreprises actionnaires constitué par Jovena du groupe Axian, SN Power, Africa 50 et Colas, mandaté par le Gouvernement malagasy pour développer, construire et exploiter la centrale hydroélectrique de Volobe Amont dans le cadre d'un Partenariat Public Privé (PPP). Avec le soutien de la Banque mondiale, le Gouvernement malagasy, a lancé en 2015 un appel à manifestation d'intérêt pour plusieurs grands projet hydroélectrique dont celui de Volobe amont, afin de décliner la Politique Générale de l'Etat (PGE) pour l'amélioration de l'accès à l'électricité de la population, développer l'économie du pays et prendre le virage de la transition énergétique. Avec sa production moyenne de 750 Gigawattheure (GWh) par an, d'une puissance installée de 120MW, soit près de 40% de la consommation électrique actuelle de Madagascar, l'aménagement hydroélectrique de Volobe Amont permettra de se substituer à tout ou partie de la production de l'électricité à base de diesel ou de fuel lourds plus polluante et plus chère. Ce projet permettra une réduction des coûts de fourniture de l'électricité à la JIRAMA (société d'Etat de l'eau et de l'électricité) jusqu'au consommateur final. Ce PPP traduit un équilibre général ayant des impacts macroéconomiques positifs car il permettra de moderniser et d'assainir le secteur électrique de Madagascar et d'offrir des solutions plus fiables au développement de l'industrialisation, durables et accessibles au plus grand nombre.

**Quelles difficultés avez-vous rencontrées pour concrétiser le développement de la centrale hydroélectrique de Volobe ?**

Ce Projet reste un des projets prioritaires du gouvernement malagasy. Toutes les études techniques incluant les études détaillées en hydrologie, l'établissement d'une topographie avec une cartographie digitalisée, la réalisation de forages profond et des études socio-environnementales ont été complétées et peuvent encore faire l'objet de quelques compléments. Le Projet de Volobe Amont étant un projet de partenariat avec l'Etat, la CGHV travaille en totale transparence avec Gouvernement. L'allocation des risques entre les acteurs du projet (l'état, la JIRAMA, les prêteurs et la CGHV) est conçue pour minimiser tant que faire se peut, les coûts de vente de l'électricité.

Nous reconnaissons que la crise sanitaire Covid -19 a ralenti la mise en œuvre de certaines actions sur le terrain et ce retard impacte pour les mois à venir le début des travaux en le décalant. Il est certain également que les retards pris dans la signature des contrats de concession et d'achat d'électricité avec le Gouvernement et la JIRAMA impactent directement le lancement des travaux et les actions y afférentes retardant ainsi la mise sur le réseau des premiers kilowattheures à produire. Toutefois, nous sommes confiants de l'engagement du gouvernement ainsi que les partenaires clés d'aller de l'avant afin que ce projet, si attendu pour ses valeurs ajoutées économiques, soit réalisé pour l'avenir de Madagascar.

**Les financements de ce grand projet sont-ils bouclés ?**

Nous travaillons avec la SFI que nous avons mandatés afin de lever les financements. A ce jour nous avons reçu de la part de la communauté financière un réel soutien et intérêt à notre projet. La préparation des Contrats de travaux (EPC Contract) pour la construction des infrastructures est en bonne voie mais également ralenti par l'absence de signature des contrats de concession et d'achat d'électricité. Après la signature des contrats avec le Gouvernement, 16 mois seront nécessaires pour boucler toutes les conditions des contrats de financement, des contrats de travaux ainsi que la levée des conditions préliminaires et ainsi commencer la phase de construction.

Nous sommes tous convaincus que la concrétisation de ce projet stratégique permettra à la grande île de tirer profit de son vaste potentiel hydroélectrique, de réaliser un virage très net vers le développement durable et va générer de l'impact positif à l'échelle locale et nationale.

## Le secteur pétrolier aval entièrement libéralisé

Le Ministère de l'Energie et des Hydrocarbures est chargé de la politique en matière d'hydrocarbures et l'Office Malgache des Hydrocarbures (OMH), organe de régulation placé sous sa tutelle, assure la supervision, la réglementation et le contrôle du secteur.



La libéralisation du secteur pétrolier aval dans le pays en 1999 a été l'avènement d'une nouvelle ère pour le secteur dont la gestion est assurée par des opérateurs privés. British Petroleum avait demandé une exonération de TVA au gouvernement malgache pour la poursuite de ses activités d'exploration, la 3<sup>ème</sup> compagnie pétrolière mondiale était alors dans sa deuxième phase d'exploration à Madagascar. Désormais, BP opère une réorientation stratégique quantifiée à près de 80% de son portefeuille mondial. Ainsi, malgré les investissements engagés dans les phases d'exploration et des projets d'exploitation de quatre blocs pétroliers

offshore du territoire malgache, le major britannique a opté pour un revirement radical, une décision accompagnée par la restitution de ses blocs pétroliers à l'Office des Mines Nationales et des Industries Stratégiques. La plus importante compagnie en activité onshore, Madagascar Oil, concentre son activité sur le développement, l'exploration et la production de pétrole. Elle détient la plus importante ressource de pétrole lourd des gisements pétroliers de Tsimiroro et de Bemolanga. Il est l'unique opérateur dans le Périmètre Contractuel de Tsimiroro, tandis qu'il fonctionne en farm-in avec Total S. A., un des supermajors des compagnies



pétrolières. Les projets de Madagascar Oil sont régis par des Contrats de Partage de Production signés en 2004 avec l'OMNIS, une société d'état. Ces contrats procurent des intérêts significatifs au Gouvernement de Madagascar par rapport à la production future. Tsimiroro est un important gisement pétrolier appartenant au bassin onshore de Morondava à l'ouest de l'île. Madagascar Oil est engagée dans le développement du gisement de pétrole lourd de Tsimiroro et dans l'exploration du pétrole conventionnel sur cinq blocs terrestres contigus. Le potentiel est estimé à 1,7 milliard de barils et quelques 8 Gbbl de pétrole brut en huile lourde.

### Le gaz naturel commercialisé

Le gaz butane est utilisé généralement dans les secteurs Mines et Ménages et Industrie. En glissement annuel, depuis 2014, la consommation de gaz dans ce dernier secteur n'a cessé de croître. Quant au secteur Mines, il accapare, en moyenne annuelle, plus de 40% de la consommation nationale. Cependant, les livraisons annuelles de gaz vers

ce secteur restent instables, en fluctuation permanente depuis 2013. Le gaz est le seul produit pétrolier destiné à l'exportation depuis fin 2014. Le pays exporte du gaz vers les Comores à hauteur de 440 Tonnes métriques, en moyenne annuelle, sur les trois dernières années (2016 à 2018).

### La distribution

Quatre compagnies se partagent la distribution de produits pétroliers à Madagascar : Total, Jovenna, Galenna (Rubis) et Vivo (Shell). Ces sociétés sont regroupées au sein du GPM (Groupement Pétrolier de Madagascar). Tous les six mois, l'exécutif rencontre ces compagnies en vue de fixer les prix à la pompe, afin de ne pas répercuter les hausses du cours du pétrole sur les consommateurs. Mais cette réglementation des prix engendre de la dette auprès des sociétés pétrolières. La JIRAMA (société nationale d'eau et d'électricité) s'est elle-même endettée auprès des compagnies pétrolières et a du mal à s'approvisionner pour assurer suffisamment la production électrique principalement thermique dans les villes.

## Le Code de l'Electricité favorable aux investissements

La Loi 2017-020 a été adoptée en novembre 2017 dans le cadre du Plan national de Développement (PND 2015-2019).



La NPE reflète la volonté du gouvernement d'assainir le secteur énergétique et de fournir un cadre favorable aux investissements dans le secteur, notamment en tirant profit des nouvelles technologies. L'objectif est de fournir un accès durable à 7 % des ménages à l'horizon 2030.

La loi vise notamment à :

- intégrer des dispositions relatives à l'exploitation des sources d'énergie renouvelable, afin que Madagascar puisse s'aligner avec les orientations internationales en la matière et bénéficier des initiatives s'y rapportant ;
- rendre le secteur Electricité plus attractif et plus sécurisant pour les investisseurs/promoteurs potentiels ;
- assurer aux usagers du secteur Electricité une meilleure qualité de service, à un coût abordable et respectant le principe de la continuité et de la non-discrimination ;
- contribuer à l'amélioration de la gouvernance du secteur

Electricité, en termes de transparence et de redevabilité.

La NPE prévoit le recours massif aux sources d'énergies renouvelables, dans le but de préserver le patrimoine écologique et participer à l'effet mondial de lutte contre les changements climatiques et leurs répercussions.

Trois régimes ont été mis en place pour l'exercice des activités de production, de transport et de distribution : la concession, l'autorisation et la déclaration. De nouveaux seuils sont définis afin d'inciter les promoteurs à investir dans le domaine des énergies renouvelables. Ceci simplifie et facilite les modalités administratives pour l'installation des producteurs verts. Sont considérées comme des énergies renouvelables, l'énergie solaire thermique et énergie solaire photovoltaïque ; l'énergie éolienne ; l'énergie hydroélectrique ; l'énergie générée à partir de la biomasse ; l'énergie géothermique ; l'énergie d'origine marine ; l'énergie générée à partir de déchets.

## OPPORTUNITÉS

### Opportunités dans le secteur de l'énergie

Les deux avantages fiscaux offerts pour les opérateurs dans le secteur des énergies renouvelables sont :

- L'exonération de Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) des opérations d'importation et de vente de matériels et équipements pour la production d'énergies de sources renouvelables (article 06.01.06-14° du Code Général des Impôts ou CGI) ;
- La réduction d'Impôt sur les Revenus (IR) pour les investissements réalisés en matière d'énergies renouvelables (article 01.01.14-I du CGI).

Les personnes qui peuvent bénéficier de la réduction d'impôt pour investissements en matière d'énergies de sources renouvelables doivent répondre aux conditions cumulatives suivantes : être une entreprise ; réaliser un chiffre d'affaires supérieur ou égal à 100 000 000 MGA et donc être assujetti à l'IR ; investir dans la production et/ou la fourniture d'énergies de sources renouvelables soit à des fins commerciales, soit pour leurs propres besoins dès lors que les énergies produites sont nécessaires au bon fonctionnement de leur activité.

Les institutions Malagasy multiplient les partenariats publics-privés. De nombreux acteurs du secteur de l'électricité et des énergies renouvelables sont présents à Madagascar ou souhaitent s'y implanter. Beaucoup s'investissent dans la création de synergies et de partenariats à forte valeur ajoutée.

La réforme du Fond National pour les Energies Durables (FNED) de 2017 marque un tournant dans la compréhension du marché et de ses problématiques de financement et dans la sécurisation des investissements. L'outil promet des garanties, des crédits et de la subvention. Par ailleurs, progressivement, le secteur bancaire promeut de plus en plus des solutions financières adaptées aux projets et aux acteurs et les investisseurs privés se multiplient sur le marché. Ces derniers proposent des outils de financement allant de la subvention à l'investissement en capital, en passant par la dette.

### Opportunités dans le secteur des hydrocarbures

En 2016, Madagascar était classé 2<sup>ème</sup> pays d'Afrique pour les opportunités d'investissement pour le secteur du pétrole et du gaz par Africa Oil & Power. Ce classement est basé sur les conditions fiscales, les incitations à l'investissement et les possibilités de ressources.

Après leurs travaux d'explorations, Madagascar Oil, Tullow Oil, BP, Wilton Petroleum, Total, ont tous confirmé l'existence d'un potentiel de la grande île en termes d'hydrocarbures, plus précisément de pétrole.

La réserve de Tsimiroro, dans l'ouest du pays, est estimée à 1,7 milliard de barils de ressources pétrolières récupérables et à côté, le gisement de Bemolanga, également situé dans le bassin de Morondava, tout comme Tsimiroro, contient 2 milliards de barils de bitume dépôts en place. En moyenne les ressources, techniquement récupérables qui ont été découvertes dans le bassin maritime de Morondava sont de 10,8 milliards de barils de pétrole.

D'après un rapport de l'EIA ou Agence américaine d'information sur l'énergie, Madagascar figure parmi les futurs pays producteurs de pétrole d'Afrique.

Les grandes compagnies pétrolières sont déjà sur la Grande île, dont le français Total, pour l'exploration des réserves onshore. Les multinationales chinoises et nigérianes recherchent de leur côté du gaz en offshore profond dans le canal du Mozambique. Madagascar Oil, créé en 2004 et dont le principal actionnaire est Benchmark, détient la majorité des ressources de pétrole lourd et des gisements pétroliers à Madagascar. Des experts affirment que Madagascar posséderait 1500 Milliards de barils de pétrole sous forme d'huile lourde et de sables bitumineux. Des extractions de Madagascar Oil devraient bientôt alimenter des centrales électriques. China Petroleum serait intéressé par les mines de Madagascar.



### Entretien avec Richard Voisin, Président de DERA Energy, une référence dans le développement des énergies renouvelables à Madagascar, qui apporte à la fois les solutions technique, économique, financière et institutionnelle.

#### Comment DERA Energy est devenu un acteur majeur de la transition énergétique ?

Depuis la création de la compagnie en 2017, notre mission est d'implanter nos projets au cœur des communautés locales. Nous visons une création de valeur panafricaine, à Madagascar, mais aussi en Afrique de l'Ouest, car le continent est en plein essor en matière de transition énergétique. Nos projets s'implantent en gardant toujours présente l'idée que tous les peuples ont droit à une source d'énergie responsable. Nous réalisons des projets cohérents avec les communautés tout en respectant l'environnement dans lequel elles se trouvent. Le fait même de vouloir mettre nos projets au cœur de ces communautés implique que nous devenons acteur de cette transition énergétique non seulement à l'échelle du pays, mais aussi et surtout, au service des dites communautés locales. C'est à ce titre là que nous nous démarquons de nos concurrents et ce, même si notre vision est globale. Pour nous, il est important que la mission de Dera Energy soit orientée vers le continent africain, continent de l'avenir, ayant besoin d'opérateur comme nous pour développer des projets clés en main. Nous apportons notre expérience et un savoir-faire canadien réputé mondialement. Nous réalisons les études de faisabilité, contractualisons avec des constructeurs, et comme producteur indépendant d'électricité, nous exploitons nos centrales sur les vingt ans de durée des contrats d'énergie. Dera Energy est un véhicule de développement de projets sociétaux et économiques pour aider le continent africain à accélérer son émergence énergétique.

#### Quels sont vos projets à Madagascar ?

Madagascar est, certes, un des pays les plus pauvres au monde mais il est incommensurablement riche, non seulement en ressources naturelles, mais aussi et surtout par son peuple. Les Malagasy sont travailleurs et volontaires. Il constitue donc notre pilier de développement grâce notamment à un partenariat très solide avec le groupe Filatex. Avec ce groupe, nous prévoyons de construire des centrales solaires en hybridation des centrales au fioul lourd existantes, des centrales solaires avec stockage connectées ou non au réseau.

L'objectif est de participer à la diversification du mix énergétique décidée par le gouvernement. Nos projets, soutenus par les autorités nationales et locales, se situent à Toamasina, Mahajanga, Diego-Suarez, Nosy Be. Nous prévoyons aussi une extension à Toliara. Nous nous substituons aux centrales thermiques avec une production d'énergie à un prix très compétitif dans les grandes agglomérations et réduit de 30 à 40 % par rapport au diesel dans le centre-sud de l'île. Nos projets auront une puissance d'environ 80 MW sur l'ensemble du territoire malagasy, principalement en solaire avec ou sans stockage d'énergie.

D'autres projets en prospect sont répartis un peu partout sur le territoire. Développeur de centrales de production d'énergie renouvelable hydroélectriques et solaires en Afrique, notre siège, à Montréal au Canada, regroupe nos ingénieurs et gestionnaires de projets dont 75 % sont des femmes. Ayant à cœur l'autonomisation des femmes, 50 % de notre personnel Malagasy est féminin.

#### Quel est votre stratégie de développement sur le continent africain ?

Nous sommes présents dans d'autres pays africains comme la République de Guinée pour lequel nous développons un projet hybride hydroélectrique et solaire d'environ 45 MW. Nous avons des prospectifs au Cameroun, en RDC, au Congo, au Mali.

Tous ces projets se trouvent à différents stades. Notre stratégie est d'abord de nous implanter dans un pays, Madagascar en l'occurrence, puis de nous investir dans des pays sub-sahariens. Nous développons nos projets en nous centrant sur des pays où il faut beaucoup de résilience et où peu d'acteurs s'impliquent. Proche des communautés, notre volonté est d'être un producteur d'énergie durable et responsable au service des populations africaines.

# Mines & Ressources stratégiques

Le secteur minier est un atout pour la relance économique à Madagascar. Des réserves abondantes de ressources sont présentes partout dans l'île qui recèle de forte quantité de minerais. Tout devrait concourir à faire de Madagascar une destination de choix pour les investissements miniers nationaux et internationaux.

“

*Les secteurs minier et pétrolier ont contribué à 4,86% du PIB en 2019 si la prévision pour la même année était de 4,7%. En revanche, une baisse significative de la contribution sectorielle à 2,8% a été enregistrée en raison des impacts de la crise sanitaire liée à la covid-19 ”*

*Fidiniavo Ravokatra, Ministre des Mines et des Ressources Stratégiques lors de la présentation du bilan des réalisations de son département pour l'année 2020, via une conférence en ligne intitulée Rétrospective 2020, le 9 avril 2021.*





Entretien avec le Ministre des Mines et des Ressources stratégiques, Fidiniavo Ravokatra, qui a la charge d'un secteur clé pour le développement économique de Madagascar, pays possédant une grande géo-diversité et un potentiel minier très important.

**La révision du code minier va-t-elle aller vers un durcissement des conditions d'accès au marché pour les investisseurs ?**

La réforme du Code Minier de Madagascar n'est pas une nouvelle vision, la précédente loi datant de 1999 modifiée en 2005, elle vient du constat que le secteur minier ne contribuait pas à sa juste mesure à l'économie nationale. Ainsi, la perception de l'opinion publique comme des dirigeants a amené cette réforme dans le but d'aboutir à des retombées justes de ce secteur. Son but n'est donc pas un durcissement pour les investisseurs, il s'agit seulement de faire que Madagascar ne soit pas lésé. Le processus de compromis, à la fois avec les investisseurs, la population locale et l'Etat malgache est mené depuis mars 2020. La pandémie a stoppé malheureusement notre travail mais nous avons pu reprendre dès le mois d'août. La mise en place d'un comité de réflexion et de rédaction du Code Minier prouve notre volonté de démarche inclusive et participative. Au sein de ce comité, cinq entités sont représentées : les grandes mines représentées par la Chambre des Mines dans laquelle se regroupent les grands investisseurs, les opérateurs nationaux opérant dans les mines artisanales, la société civile, les syndicats et l'administration. Nous avons une réunion hebdomadaire pour prendre en compte les intérêts de chacun, trouver des compromis mais aussi, concrétiser l'apport du secteur minier au développement économique et l'émergence de Madagascar. Fort heureusement, ce comité travaille en consensus et nous sommes presque arrivés au terme du processus, les juristes étant dans la phase de rédaction. L'avant-projet de loi sur le code minier devrait être adopté

lors de la session parlementaire du mois de mai-juin 2021. C'est donc imminent.

**Le graphite est-il le nouvel or noir pour la Grande Ile ?**

Effectivement, la demande est forte sur les marchés internationaux car le graphite participe aux nouvelles technologies. Madagascar est dans le top 10 des pays producteurs. Actuellement, quelques projets se dessinent au niveau de la phase d'exploration et de recherche montrant que c'est bien un nouvel or noir. Mais il faut voir les aboutissements des projets. Les compagnies doivent présenter de solides dossiers de faisabilité, nous permettant d'évaluer leur professionnalisme, et ce, avant de rentrer dans la phase d'exploitation, puisqu'à Madagascar, lorsqu'on obtient un permis de recherche (PR), on a tendance à passer rapidement la phase recherche sans avoir bien estimé les réserves, et sans avoir bien développé les infrastructures nécessaires. Les sociétés juniors professionnelles qui détiennent maintenant les permis de recherche sont très développées et je suis de près l'avancement de leur projet. Le graphite est assurément l'une des substances prometteuses dans le secteur minier à Madagascar.

**Quel est l'avenir de la filière aurifère ?**

Cette filière connaissait depuis longtemps un problème endémique avec la faible quantité enregistrée officiellement au niveau du ministère des mines.

Si nous prenons les statistiques, nous étions aux alentours de 3 tonnes d'or en 2018. C'est descendu en 2019 à 2,4 tonnes et, en 2020, à 1,93 tonnes. La raison de cette



diminution des quantités enregistrées s'explique. En 2019, nous avons commencé l'assainissement de la filière or, d'abord sur la valeur de référence du calcul des frais à l'exportation, puisque l'assiette était presque de 50% de la valeur de l'or sur le marché international. Donc on a ajusté la valeur. La limite de l'activité formelle et informelle est très étroite, peut-être cet assainissement a fait reculer certains exportateurs. Toutefois, en 2019, le rapport en termes de valeur d'exportation fut plus important et ce, même si la quantité avait diminué. En 2020, avec la quantité enregistrée officiellement, le montant des devises devant revenir à l'Etat à l'exportation était évalué à 280 millions de dollars. Toutefois, seulement 1% a été rapatrié à Madagascar. En septembre 2020, l'Etat a donc décidé de suspendre l'exportation. En parallèle de cet assainissement de la filière, nous avons mis en place les réserves d'or nationales dans la Banque centrale qui a pu procéder à l'acquisition de l'or. Il y a encore un long chemin à parcourir pour aboutir aux lingots en produits semi-finis pour avoir la qualité d'or monétaire mais le fait que la Banque centrale puisse acheter de l'or aux fournisseurs formels donne une image positive de toute la chaîne de la filière. Cette réserve d'or engendre à la fois la traçabilité et l'espoir sur la politique monétaire à moyen terme.

L'acquisition d'or va augmenter. Si nous avons prévu d'atteindre une tonne jusqu'à la fin de cette année, nous devrions aboutir à une tonne d'ici très peu de temps face à l'enthousiasme des opérateurs de vendre leur or à la Banque centrale. A Madagascar, nous ne possédons pas encore de grandes exploitations mécanisées, 100% de la production de l'or est artisanale.

**Comment comptez-vous améliorer le secteur des petites mines et le secteur informel ?**

Alors que la plupart relèvent du secteur informel, sans faire de répression, nous désirons tendre à faire de ces entités informelles des structures formelles. La plupart de ces petites mines sont situées dans des zones très reculées, des zones rurales. Nous souhaitons que ces populations vivent mieux en exploitant leur terre. Changer la vision implique de faire de ces petites mines un véritable acteur du développement de ces zones rurales. Nous désirons avoir la maîtrise de la chaîne de valeur en procédant tout d'abord au recensement de tous les exploitants nationaux. Ces bases de données peuvent être obtenues en travaillant avec les autorités locales, les services du ministère au niveau de la région, des communes.

Pour une meilleure traçabilité, nous allons fournir des cartes d'identification permettant de les identifier. Nous pourrions ensuite les recenser comme des employés dans le secteur formel. Ces exploitants n'ont pas de couverture sanitaire. Nous pouvons les considérer comme des artisans et leur fournir une couverture sociale assurant les frais de santé. On estime à 500 000 le nombre des petits exploitants. C'est un vrai défi que de faire ce recensement qui permettra de les inscrire dans le cadre formel. Ensuite, nous leur proposerons de se mutualiser en groupement ou en association afin de faciliter l'encadrement technique et la maîtrise de traçabilité de leurs produits. Nous avons déjà procédé à la mise en place de la gestion de proximité appelé Bureau d'Administration Minière. Les directions régionales des mines au niveau des ex-chefs-lieux de province et des Régions sont encore trop loin par rapport aux zones rurales. Nous avons donc décidé de mettre en place des bureaux d'Administration minière au niveau des districts à vocation minière. Ils mettront à disposition les services que les usagers doivent trouver au niveau de notre administration minière, c'est-à-dire le ministère, l'antenne de l'Agence Nationale de l'or, l'antenne du Bureau des Cadastres Miniers et l'antenne de la Police des Mines. Cette stratégie permettra d'accompagner les producteurs des petites mines dans les différentes communes.

#### Quel rôle joue le Mining Business Center (MBC) ?

Le MBC est une émanation du cadastre minier. Inauguré en 2017, il est né de l'idée d'avoir une infrastructure digne du secteur minier. Madagascar ne bénéficiait pas de plateforme pour les événements nationaux ou internationaux dans le secteur extractif. Pour valoriser cet investissement, nous avons installé en son sein, en 2019, une Galerie des Mines de Madagascar montrant toutes les variétés des pierres présentes dans notre sous-sol. Ce lieu est dédié aux touristes qui peuvent également y acheter des pierres avec les formalités nécessaires. Dans l'enceinte se trouve également la Lithothèque de Madagascar, constituée d'échantillons de roches et de sols que le Bureau de recherches géologiques et minières français (BRGM) nous a remis. Recueilli pendant 70 ans, ce patrimoine géologique est ainsi valorisé. Nous encourageons le géo-tourisme dans ce lieu stratégiquement proche de l'aéroport. Le Bureau de Géologie et de Gemmologie de Madagascar (BGGM) va s'y implanter également. Il va traiter les données géologiques et développer la filière gemme en instaurant le Label Madagascar et, à moyen terme, monter des événements d'envergure. Nous souhaitons faire du MBC la vitrine de ce secteur.

#### Comment gérez-vous l'impact des mines sur l'environnement ?

Les dispositions en place, le cadre légal et réglementaire en vigueur pour le développement durable, la charte pour l'environnement sont très importantes puisque régissant la compatibilité des projets miniers avec la charte de l'environnement. Pour le secteur minier, c'est un aspect transversal, un aspect intégré. Avant d'octroyer un permis minier, le ministère exige, en amont, un cahier des charges minières, décrivant toutes les procédures environnementales, sociales, financières, économiques, nécessaires à l'appréciation du projet. Avec ce cahier des charges, nous allons faire la jonction avec la demande de permis environnemental parce qu'à Madagascar, aucune activité minière ne peut commencer sans avoir deux documents : le permis minier et le permis environnemental. Pour obtenir ce dernier, il faut procéder à une étude d'impact environnemental et social du projet. C'est une partie complexe comportant une étude de tous les aspects de l'environnement et intégrant l'aspect humain avec une démarche participative de la population locale. Un procès-verbal avec la population est exigé pour assurer l'intégration sociale du projet. Les actions économiques et sociales qui vont être entreprise dans le village, la commune, dans la région au niveau même national si c'est un projet d'envergure, doivent être détaillées. Ceci est ensuite évalué par des comités interministériels sous l'égide de l'Office National de l'Environnement. Ces exigences ne s'arrêtent pas là puisqu'après avis favorable, et pendant la mise en œuvre du projet, des suivis semestriel ou annuel sont faits par les comités interministériels. Chaque investisseur dans le secteur minier doit ainsi s'attacher à gérer l'impact sur l'environnement. En ce qui concerne les nombreuses petites mines, il est plus difficile de leur faire incomber l'impact environnemental et social. Nous sommes donc en train d'élaborer une autre stratégie pour les petits exploitants avec les ONG.

Pour finir cet entretien, je tiens à aborder le problème du travail des enfants notamment dans le Sud dans les mines de mica. Cette région souffre de manière récurrente d'insuffisance alimentaire, de pénurie d'eau mais, cela ne saurait justifier le travail des enfants dans les mines. Nous avons donc élaboré un plan d'action gouvernemental. Les Etats-Unis ont, par ailleurs, alloué un fonds de 4,5 millions de dollars géré par des agences ou des ONG pour lutter contre le travail des enfants. Cette lutte est une priorité du Gouvernement et des partenaires techniques ont rejoint cette lutte.



## Port d'Ehoala: la porte du sud de Madagascar

Opérationnel depuis le 08 juillet 2009, le Port d'Ehoala est:

- un port multi-usage d'utilité publique
- le plus profond de l'Océan Indien avec un tirant d'eau de 15,75 mètres et peut accueillir peut recevoir tous types de navires
- dispose de 3 quais, respectivement de 275m, de 150m et de 75m, d'aires d'entreposage sécurisées et de deux entrepôts pour les marchandises générales
- sécurisé par les normes ISPS (International Ships and Ports Facilities Security) et certifié ISO 9001 (Qualité) et ISO 14001 (Environnement)
- dispose d'une zone industrielle de 440ha (Ehoala Park) disponible pour les investisseurs

## Le développement du secteur minier

Le secteur minier représente un pilier de l'émergence de Madagascar. Avec des actions conjuguées avec les objectifs sectoriels de la Politique Générale de l'Etat, un défi de taille est lancé par le Gouvernement afin que ce secteur puisse renouveler l'apport de retombées palpables à tous les niveaux, aussi bien sur le plan national qu'international, pour le développement industriel.



Par le passé, Madagascar était essentiellement un pays d'artisanat minier, activité presque entièrement informelle mais loin d'être marginale pour l'économie du pays. Il est connu dans le monde entier pour ses pierres précieuses et semi-précieuses : saphir, rubis, aigue-marine, tourmaline, topaze, améthyste, émeraude, etc. A la fin des années 1990, les ruées sur le saphir et le rubis, symbolisés par l'apparition subite de nouvelles cités minières à Ilakaka ou Sakaraha, ont fait du pays l'un des plus grands producteurs au monde de ces gemmes de couleur. Les investissements miniers représentaient plus de 80% des IDE en 2009 et 2010, soit respectivement 1.08 et 0.65 milliard de dollars.

Le lancement récent des mégaprojets, Qit Madagascar Minerals (QMM) et Ambatovy, a amorcé un changement d'échelle en augmentant son importance stratégique. L'arrivée de ces deux acteurs industriels a représenté un niveau d'investissement de l'ordre de plusieurs milliards de dollars. Madagascar a connu un développement majeur avec le lancement de deux projets industriels de classe mondiale. Tout d'abord, l'exploitation d'ilménite (d'une teneur de 60 % en dioxyde de titane lui confère une qualité supérieure) et de zirsill (mélange de zircon et d'ilménite) à Tolagnaro (Fort Dauphin), lancée en 2009 par la société QMM, détenue à 80% par Rio Tinto et à 20% par l'Etat malgache, fruit d'un investissement global de 1,1 Milliard de dollars US.



Puis, l'exploitation de nickel et de cobalt ainsi que de sulfate d'ammonium, sous-produit du raffinage, lancée fin 2012 par le Projet Ambatovy. À Moramanga à l'Est, Ambatovy exploite l'une des plus importantes mines de nickel latéritique du monde. Un investissement total estimé à 8 milliards de dollars (mine, pipeline et raffinerie près du port de Tamatave). La joint-venture est détenue par trois actionnaires : Sherritt International Corporation, Promoteur du Projet, Sumitomo Corporation, et Korea Resources Corporation. En mars 2020, la compagnie minière canadienne a annoncé qu'elle quittait la coentreprise Ambatovy. Sherritt a décidé de transférer à ses deux partenaires sa participation de 12 % dans l'usine de nickel, ramenant ainsi l'actionnariat de Sumitomo Corporation à 54.18% et de Kores à 45.82%. En 2019, le projet Ambatovy a produit 33 733 tonnes de nickel raffiné et 2 900 tonnes de cobalt raffiné. 3 000 tonnes de nickel sont à produire au cours du premier trimestre de l'année 2021, tel en est l'objectif de par les conséquences de la crise du Covid-19. Notons qu'en pleine phase opérationnelle, la production s'élèvera à 60 000 tonnes de nickel, 5 600

tonnes de cobalt raffinés et à 210 000 tonnes de sulfate d'ammonium (engrais).

Certains gisements pourraient donner lieu à un développement à moyen terme tels l'ilménite de la côte Est et de Tuléar, le charbon de Sakoa, l'or de Betsiaka et Maevatanana, le fer de Soalala, la Bauxite de Manantenina et les terres rares d'Ampasindava et Fotadrevvo.

Pour le projet de sables minéraux de Toliara, la compagnie minière Base Ressources ne devrait pas prendre de décision finale d'investissement avant septembre 2021. Depuis la suspension des activités à Toliara en novembre 2019, les discussions se poursuivent. Si la décision finale d'investissement est positive, la construction du projet Toliara devrait durer 26 mois et les premières expéditions de minéraux commenceront fin 2023.

Du côté de la fiscalité, l'État envisage de fixer des taux variables pour la redevance minière en fonction de la rentabilité des produits exploités, au lieu du taux unique actuel de 2%, qui s'applique quel que soit le minerai exploité.

# Un graphite de grande qualité

Madagascar fait partie des six principaux producteurs mondiaux de graphite aux côtés de l'Inde et de la Chine.



Situé dans le Sud-ouest de Madagascar, le Molo, est l'un des gisements de graphite en flocons le plus connu et de la plus haute qualité au monde. La qualité du graphite en flocons fait la réputation de Madagascar dans le monde entier. NextSource Materials, une société canadienne de développement minier, détenteur du projet de graphite Molo n'est pas le seul acteur à reconnaître la valeur de ce produit, BlackEarth Minerals NL examine plusieurs opportunités de traitement de graphite à valeur ajoutée en aval pour son projet de graphite Maniry, dans le Sud du pays. Le graphite de Maniry peut s'appliquer dans les industries des batteries extensibles, réfractaires et lithium-ion. A cet effet, le graphite peut devenir le nouveau filon de Madagascar notamment avec la demande croissante du segment des batteries de véhicules électriques, où le graphite est un élément clé. Une opportunité à saisir sachant que la production de nickel et de cobalt, principaux produits miniers d'exportation de l'île Rouge, était pratiquement en

arrêt suite à la crise économique générée par la pandémie de coronavirus. Le cours de ces métaux a aussi chuté au cours des derniers mois.

2021 devrait être une année fructueuse pour le secteur avec la reprise des opérations ainsi que le démarrage de nouvelles activités voire le développement de la production de graphite. Le projet Molo figure parmi les projets qui démarreront cette année. Son étude de faisabilité a été finalisée en 2019. Sur la base de cette étude, NextSource Materials entend produire pour les deux premières années 17 000 tonnes par an. L'étude de faisabilité du projet Maniry est, quant à elle, en cours. Une fois finalisée, suivront les contrats d'ingénierie, d'approvisionnement, de construction et de gestion. D'autre part, la société indienne Tirupati Graphite compte mettre en service son projet Vatovina au second trimestre de l'année avec une production prévisionnelle de 6 000 tonnes par an. Il reste à attendre donc les impacts de ces projets sur l'économie du pays en termes de revenus mais aussi de création d'emplois.



**Entretien avec Ny Fanja Rakotomalala, Président directeur général de l'entreprise minière QIT Madagascar Minerals (QMM), une joint-venture entre le conglomérat anglo-australien Rio Tinto (80%) et l'Etat malgache (20%). A ce jour, Rio Tinto QMM a créé 2 000 emplois directs et indirects et plus de 11 000 emplois induits dans sa chaîne d'approvisionnement à Madagascar.**

## **Comment Rio Tinto a réussi l'intégration régionale d'un projet industriel de classe mondiale ?**

Développer une entreprise de l'envergure de QMM au sein d'une région comme l'Anosy a présenté et présente encore des défis importants. L'un des critères ayant convaincu Rio Tinto d'investir dans ce projet en août 2005 a été que les acteurs régionaux avaient misé sur les activités de QMM comme levier du développement régional. Nos actions ont toujours été guidées par le principe que seul un projet mutuellement avantageux aurait toutes les chances de réussir. Nos interventions ont toujours été intégrées dans la politique de l'Etat et réalisées en consultation avec les communautés locales. Beaucoup restent à faire mais le partenariat a été l'un des ingrédients -clés de cette intégration au sein de la région.

## **Quel impact a eu la pandémie sur l'exploitation minière ?**

Cette pandémie a bouleversé notre mode de vie et continue d'avoir des conséquences tragiques. Rio Tinto QMM a dû s'adapter avec pour objectif de préserver la santé et la sécurité de nos employés et contractants, leurs familles et les communautés. Notre fierté est que, malgré la situation, nous avons pu maintenir nos opérations sans un seul jour d'arrêt de travail en 2020. Nous avons pu honorer nos obligations légales et, de surcroît, appuyer la région Anosy dans la lutte contre la pandémie en mobilisant près de 527 millions d'Ariary. De plus,

nous avons soutenu la direction régionale de la santé publique (DRSP) à renforcer la capacité de prise en charge du centre de traitement spécial COVID-19 à Fort-Dauphin, à le doter d'une ambulance, d'équipements de protection adéquate, de tests COVID-19 et à assurer un soutien logistique.

## **Qu'en est-il du processus de renouvellement du régime fiscal de Rio Tinto QMM ?**

La Convention d'Etablissement, devenue loi en Janvier 1998, est le cadre juridique du Projet Ilménite que QMM a conclu avec l'Etat Malagasy. Pour en définir les termes, QMM et le Gouvernement Malagasy ont convenu d'évaluer le projet sur toute sa durée de vie, estimée à une soixantaine d'années, afin d'en tirer le maximum de bénéfices pour le pays, et d'en assurer le retour sur investissement en prenant en compte le coût significatif des infrastructures exceptionnelles d'utilité publique. Alors que la Convention demeure en vigueur pour la durée de vie de la mine, le régime fiscal et douanier, approuvé pour une période de 25 ans, viendra à échéance en 2023. Ainsi, les discussions doivent avoir lieu deux ans avant expiration c'est-à-dire cette année. L'Etat Malagasy doit maximiser les avantages du projet en termes d'emploi, impôts et redevances, et développement économique et social, d'assurer la surveillance appropriée et les structures de gouvernance. QMM se soucie de l'investissement initial de grande envergure réalisé à hauteur de \$931 millions et des investissements futurs nécessaires pour développer les deux autres gisements au cours des 40 prochaines années. La stabilité de cet encadrement juridique et fiscal constitue une condition de succès pour nos projets de croissance. Nous sommes confiants car les intérêts des deux parties sont que le projet reste mutuellement bénéfique. QMM offre au pays des opportunités exceptionnelles en termes d'emplois, recettes fiscales, développement national et régional pour encore des décennies.

## **Pouvez-vous nous parler de l'Initiative « Mine Verte » ?**

Lancée en 2019, la « mine durable » est notre initiative phare pour le futur résultant de l'engagement de Rio Tinto à participer à l'objectif fixé lors de la 21ème Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Faire de QMM la mine la plus durable répond à 3 impératifs. Tout d'abord, un impératif environnemental avec la réduction des gaz à effet de serre, une meilleure gestion des déchets et des programmes de restauration écologique et de reboisement; puis, un impératif financier en permettant d'accéder à une énergie à un coût plus compétitif; enfin, un impératif social et de développement économique en attirant des investisseurs sensibles aux questions de changement climatique.

# Le Mining Business Center, un hub minier

Le Bureau du cadastre minier de Madagascar (BCMM) a l'objectif de faire du Mining Business Center (MBC) une place boursière pour les mines.



Fondé en 2000, le BCMM est un établissement public à caractère industriel et commercial, présent dans tout le pays à travers 12 bureaux provinciaux et régionaux. Il a pour missions de gérer les permis miniers à Madagascar ainsi que d'assurer la promotion du secteur minier malgache au niveau national et international. En 2017, la concrétisation du projet MBC a vu surgir un nouveau hub du secteur. Il est à la fois la porte

d'entrée aux investissements miniers à Madagascar et une plate-forme d'échanges avec les investisseurs nationaux ou étrangers.

Le BCMM entend continuer à assainir l'activité minière. Le MBC permet aussi d'assurer une meilleure traçabilité des pierres précieuses et de limiter le trafic de saphirs et de rubis extraits des mines à ciel ouvert.



## En résumé, les résultats attendus sont les suivants :

- Augmenter le nombre de nouveaux investisseurs miniers opérant à Madagascar
- Améliorer le flux des Investissements Directs Etrangers (IDE) grâce aux différents nouveaux projets miniers
- Accélérer et améliorer les démarches administratives (qualité de service)
- Être la vitrine du « Doing business » et la bonne pratique des affaires à Madagascar

- Instaurer une meilleure synergie entre les actions de tous les acteurs institutionnels du secteur
- Éradiquer les économies souterraines et informelles
- Inciter à la transformation locale des produits miniers, en vue de l'augmentation de valeur ajoutée
- Améliorer la contribution économique du secteur pour le développement du pays via les différents projets miniers
- Être l'hôte des salons et conférences internationales dans le secteur minier

## LES ENJEUX DU SECTEUR MINIER MALAGASY

Le secteur minier représente :

- 27,59% de recettes d'exportations en 2018
- 14% des recettes fiscales ou 60% des recettes en devises et 30% des recettes fiscales
- 1<sup>e</sup> source d'IDE soit 227 millions de dollars en 2019
- 4,18% de contribution au PIB en 2020

Deux types d'exploitations coexistent :

- L'exploitation minière artisanale et à petite échelle : 500 000 emplois à plein temps et jusqu'à 1 million de saisonniers
- Des entreprises minières à grande échelle : Ambatovy avec des investissements initiaux de 8 Milliards USD, RioTinto QMM avec 1,1 Milliard de dollars

Plusieurs initiatives en place pour améliorer le secteur :

- Madagascar est le premier pays africain à avoir mis en place le système de cadastre minier avec la création du Bureau du Cadastre Minier de Madagascar en 2009
- Un centre d'affaires puisé du secteur de près de 7 000 m<sup>2</sup> a été inauguré en 2017
- Madagascar adhérant au processus de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (EITI) avec une 3<sup>ème</sup> validation fixée au 9 décembre 2021 ;

# Un vaste programme de reboisement

Le secteur minier est réputé comme nuisible à l'environnement, un vaste programme de reboisement permettra de lutter contre la déforestation.

**A**fin de contribuer à la protection de l'environnement et à la réduction de l'émission de gaz à effet de serre, chaque année, le reboisement fait partie intégrante des activités du Ministère des Mines et des Ressources Stratégiques, des Directions Régionales et interrégionales ainsi que de ses organismes rattachés. Par ailleurs, les opérateurs miniers seront rappelés par rapport à ces engagements sur le reboisement de leur site d'exploitation, de recherche ou sur un autre site à titre de compensation. Des programmes de suivis seront envisagés à cet effet.

L'objectif que l'Etat se fixe durant la campagne de reboisement consiste à la poursuite des efforts de chacun après la réalisation des 500 hectares reboisés à Ankazobe Tamponketsa. Déjà en mars 2019, le Président Andry Rajoelina avait annoncé, dans le cadre de sa politique générale, le reboisement d'une surface de 40 000 hectares par an avec un minimum de 40 millions de jeunes plants endémiques de la Grande Ile.

D'après les résultats d'une étude cartographique, Madagascar aurait perdu 965 000 hectares de forêts de 2005 à 2013, soit environ 120 000 hectares par an entre 2010 et 2013. La responsabilité ne repose pas que sur les mines mais également de l'élevage, des feux de forêts et

en particulier du tavy, l'agriculture sur brûlis, ainsi que de l'exploitation commerciale de bois précieux et enfin de la production d'énergie et de la construction. Le reboisement est donc incontournable.



## OPPORTUNITÉS

Madagascar est reconnue pour la richesse de son sous-sol ayant permis le développement à la fois des filières mines artisanales et grandes mines. Sa géo diversité exceptionnelle est le fruit d'une longue histoire géologique et à multiples phases. Autant de substances minérales connues et à découvrir dont l'exploitation offrirait à Madagascar d'importantes retombées économiques.

### Plusieurs activités peuvent être développées autour de l'exploitation :

- Des minéraux industriels et métalliques : ilménite, graphite, calcaire, gypse, dolomie, silice, mica, titane, quartz, or, platinoïde, argent, fer, cuivre, zinc, nickel, cobalt, chromite, etc.
- Des ressources énergétiques : charbon, hydrocarbure, uranium, etc.
- Des pierres précieuses et semi-précieuses : rubis, saphir, émeraude, aigue-marine, béryl, tourmaline, topaze, grenat, cordiérite, quartz rose, améthyste, citrine, etc.
- Des pierres ornementales : marbre, bois silicifié, jaspe, etc.

## QIT Madagascar Minerals (QMM)

**Pionniers des minéraux à Madagascar, nous extrayons de l'ilménite, du zircon et de la monazite à la pointe sud-est de Madagascar, près de la ville de Fort-Dauphin. QMM est détenu à 80% par Rio Tinto et à 20% par le gouvernement de Madagascar.**

QMM a commencé à faire de l'exploration dans la région d'Anosy à la fin des années 1980, ce qui a mené à la découverte de gisements minéraux totalisant 6 000 hectares d'ilménite.

QMM a commencé à exploiter en 2008 après plusieurs années d'études de faisabilité et d'études d'impact social et environnemental. Depuis le début, notre travail s'articule autour de la conversation environnementale, de la durabilité et de la longévité. En faisant toujours passer la communauté d'abord, nous avons à cœur de bâtir une entreprise mutuellement profitable, fondée sur des normes mondiales.



# Banques et Assurances

Les autorités ambitionnent la poursuite d'importantes réformes pour renforcer le cadre de la politique monétaire en vue d'un système de ciblage des taux intérêts, pour accroître l'efficacité du marché des changes, pour renforcer la stabilité et le développement du secteur financier et pour favoriser l'inclusion financière.

“*En matière bancaire, les entreprises connaîtront : Un report des échéances bancaires sur le crédit aux entreprises ; Un report des échéances bancaires sur le crédit immobilier pour les entreprises.*”

*Propos du Président Andry Rajoelina le 25 mars 2020 sur Twitter*



## Le système bancaire

Le paysage bancaire malgache s'est beaucoup transformé avec de nouvelles banques étrangères et institutions de microfinance (IMF) installées. Le secteur bancaire se caractérise par des niveaux élevés de rentabilité mais un faible niveau de pénétration bancaire.

**S**elon une étude de 2019 de la Banque mondiale sur l'inclusion financière, moins de 10% des Malgaches ont un compte de dépôt ce qui place le pays parmi les moins performants en Afrique subsaharienne. Or, les banques ont un rôle important dans la promotion de l'inclusion financière, notamment en fournissant des services financiers et de crédit aux moyennes et grandes entreprises stimulant ainsi davantage la croissance et la création d'emplois. La loi sur le Bureau privé de crédit devrait aider à réduire le risque pour les banques prêtant à de nouveaux clients en fournissant des informations sur les clients potentiels. Par ailleurs, une garantie de portefeuille partielle pour les crédits (GPPC) par les banques et les IMF aux MPME en activité depuis plus de trois ans a permis d'augmenter les prêts des banques et des IMF aux MPME. Dans le cadre de ce programme, le Fonds GPPC garantit 50% des crédits accordés aux emprunteurs éligibles. Les critères d'éligibilité sont convenus entre le prêteur et le Fonds. Une garantie de portefeuille est caractérisée par l'automatisme, puisque chaque crédit satisfaisant les critères d'éligibilité doit être enregistré sur la garantie. Des appels de garantie éligibles sur des prêts en défaut sont payés par le Fonds dans un délai de trente jours. Actuellement, il existe onze banques territoriales dont trois institutions de microfinance (IMF) ayant une licence bancaire.



Le secteur bancaire est cependant très concentré : les quatre principales banques détiennent 86% des crédits. Par ailleurs, il est reconnu que les prêts bancaires au secteur privé jouent un rôle essentiel dans le raffermissement de l'activité économique dans le pays. Toutefois, il a été constaté que le financement des banques reste insuffisant et l'accès aux financements arrive toujours en tête de la liste des obstacles auxquels le secteur privé fait face.

Au-delà de l'appui financier offert aux grands groupes, le secteur bancaire limite ses activités à l'achat de bons du Trésor et au financement du secteur agricole exportateur, notamment celui de la vanille. La microfinance, avec un taux de pénétration à Madagascar qui s'élève à 30% – contre 6% environ pour les banques – ne soutient encore que très peu les PME. Ces institutions, très actives dans les milieux ruraux, financent surtout le petit secteur informel.

### LA POSTE PAOMA

Paositra Malagasy (PAOMA) ou La Poste est l'exploitant du service postal à Madagascar. C'est une entreprise publique à 100 % dépendant directement du Ministère de la Poste, des Télécommunications et du Développement numérique. Avec 255 agences à travers la Grande île, elle est un acteur majeur dans le secteur financier. Son offre de produits et services est classique : les comptes courants postaux, les transferts (mandats postaux), et l'épargne (épargne à vue, à terme et épargne retraite). Les derniers chiffres communiqués font état d'environ 480 000 clients épargnants. Depuis 2015, PAOMA s'est engagée sur le marché des assurances, en signant un partenariat avec la compagnie d'assurance CMAR Ny Havana consistant à distribuer les produits de NY Havana dans certaines agences. L'idée à terme est d'intégrer le marché en tant qu'acteur à part entière.

## Des financements pour l'économie

Comme dans tous les pays subissant la pandémie, la crise sanitaire a eu des impacts négatifs sur l'économie malgache en 2020. Le FMI table sur une récession de 1%. Les impacts de la crise se font fortement ressentir sur le niveau d'activité des entreprises et de l'emploi, y compris dans le secteur informel.



### Des aides des instances internationales

La Banque mondiale fournit 75 millions de dollars mi-2020 pour atténuer les impacts du COVID-19 et soutenir le redressement. Ce financement contribuera à combler un déficit de financement budgétaire causé par la crise du COVID-19 tout en soutenant des réformes clés pour renforcer l'efficacité et la transparence de la réponse du gouvernement à la crise et jeter les bases d'une reprise durable et résiliente. Ceci vient en complément de la facilité de crédit rapide du Fonds Monétaire International (FMI), de l'appui budgétaire supplémentaire de l'Agence française de développement (AFD) et de la Banque africaine de développement (BAD), et la participation à l'Initiative de suspension du service de la dette du G20, portant le montant total de l'aide d'urgence à 476 millions de dollars cette année, ce qui équivaut à 3,1% du PIB.

### Le Crédit Miarina

Mi-juin 2020, le ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (MICA) a lancé le Crédit Miarina, mécanisme de soutien en faveur de la trésorerie des PME formelles. Il

s'agit d'une réorientation du programme Fihariana dans le contexte de la Covid-19 pour une enveloppe totale de 11,5 MEUR. Les crédits Miarina sont accordés via deux banques locales (BNI et BOA) à un taux de 9 % pour une durée de remboursement de 24 mois et un montant maximal de 69 kEUR, et destinés à des entreprises réalisant un CA inférieur à 1,1 MEUR et ayant au moins trois ans d'existence. Depuis son lancement près d'une centaine d'entreprises en ont bénéficié, notamment dans les secteurs du commerce, des services et la médecine.

### Le développement de la banque à distance

À Madagascar, les populations défavorisées ou habitant en zones reculées sont souvent exclues du système financier traditionnel. Malgré un contexte difficile de 2020, le secteur financier à Madagascar reste dynamique et se montre résilient face à la crise.

Le taux de bancarisation, c'est-à-dire l'accès à un compte en banque, dans la population malgache adulte atteignait à peine 12% début 2020, ce qui fait du secteur financier malgache l'un des moins développés en Afrique Subsaharienne.



Les institutions de microfinance se développent bien avec un taux de pénétration 30,40% en 2016. Mais il existe une forte inégalité entre les institutions de microfinance en zone urbaine et les zones rurales et enclavées délaissées. Une concurrence croissante existe, par ailleurs, entre les banques et les IMF, contrairement à une vision communément admise. Si les IMF sont capables d'offrir des crédits attractifs (des montants plus importants et avec des maturités plus longues) pour leurs meilleurs clients, ces derniers pourraient se détourner des crédits bancaires (pourtant moins coûteux et proposant des maturités plus longues). Le risque est dès lors d'enfermer ces emprunteurs dans

une relation exclusive avec l'IMF (effet de « hold-up ») alors que ces petites entreprises pourraient bénéficier auprès des banques de conditions d'endettement plus adaptés à leur développement. Des études complémentaires devront analyser dans quelle mesure ces deux marchés (banques et IMF) se chevauchent et si les emprunteurs migrent de l'un à l'autre.

La banque à distance a pour objectif d'augmenter la pénétration des services financiers offerts par les institutions de microfinance en zone rurale en développant le système de banque à distance et de diminuer les coûts de transaction pour les clients de la microfinance en zone rurale grâce à la téléphone mobile.

### L'ESSOR DU MOBILE MONEY

Le service de Mobile Money constitue une alternative au faible taux de bancarisation à Madagascar. Répondant à un besoin réel, il a rencontré un fulgurant succès et continue de progresser. En effet, le nombre d'abonnés est passé 136 000 en 2010 à plus de 4 640 000 actuellement.

Il existe trois opérateurs proposant le mobile money à Madagascar : Telma avec Mvola, Orange money et Airtel money. Le n°1 des plateformes de paiement VISA s'est associé à Mvola. Ainsi, le leader Mvola a lancé début octobre 2020, pour la première fois dans l'Océan Indien, une Carte Visa Internationale accessible à tous les titulaires de compte Mvola. Payer ses achats, ses factures, lier son compte avec son compte bancaire, épargner à partir de son mobile et accéder instantanément au nano crédit sont venus élargir le champ des possibles



**Entretien avec Barnabé François, Directeur général de la BGFIBank, établissement financier de référence à Madagascar. Banque citoyenne et responsable, la BGFIBank Madagascar se veut être le partenaire de référence de l'Etat, des entreprises et des particuliers.**

#### De quand date et quelle est l'implantation de BGFIBank à Madagascar ?

Agréée en tant que Banque territoriale depuis le 29 mai 2009, BGFIBank Madagascar est une filiale du Groupe BGFIBank, un Groupe financier qui existe depuis 50 ans et présent en Afrique centrale, en Afrique de l'Ouest et en Europe. A Madagascar, elle se présente comme une banque accompagnant les entreprises avec comme principale cible les grandes entreprises, les PME/PMI, les particuliers et les institutionnels. BGFIBank dispose actuellement de 16 agences à Madagascar.

#### Comment accompagnez-vous le secteur privé malgache ?

Lors de l'implantation de la BGFIBank Madagascar, la filiale a choisi de s'orienter en premier vers les grandes entreprises qui est le cœur métier et l'ADN même de la BGFIBank, Le marché des grandes entreprises est assez restreint. Aussi en 2018, BGFIBank Madagascar a revu sa stratégie et enclenché la vitesse supérieure pour élargir sa base et espérer atteindre toute la frange de clientèle et intervenant dans l'économie du pays. Actuellement, l'entièreté de nos agences sert toute la gamme de client, du particulier aux professionnels, passant par les PME-PMI et les grandes entreprises à travers les services et produits diversifiés offerts de la banque. En ambitionnant d'être porteur de solution pour les entrepreneurs, nous avons adapté nos outils d'analyse, afin de cerner les besoins des opérateurs de tout horizon, tout en ayant un regard transversal sur les

opportunités et les risques de chaque secteur. Nous ouvrons nos portes avec des solutions « sur mesure » et adaptables selon la réalité de l'entreprise qu'elle soit formelle ou non, que nous emmenons vers le formel grâce à nos concours. Depuis la crise, nous avons donné des financements pour couvrir les charges fixes (salaire, loyer) ou des financements pour soutien de ceux en difficultés, ceci afin d'apporter un équilibre sur le marché. Nous avons aussi financé des entreprises avec des activités non touchées par la crise. En 2021 nous continuerons à ouvrir quelques agences, et ce, à horizon 2025 pour couvrir tout le territoire. Notre objectif est de pouvoir accompagner à travers des solutions de financement les autres opérateurs là où nous ne sommes pas encore présents c'est-à-dire implantés. Certains sont déjà chez nous grâce à nos clients qui sont nos principaux ambassadeurs,

#### Quelles sont les actions de la Fondation BGFIBank ?

La Fondation BGFIBank est une fondation d'entreprise créée par le Groupe BGFIBank afin de l'accompagner dans son rôle d'acteur du développement social dans l'ensemble de ses pays d'implantation. Elle intervient de deux façons : à travers la mise en œuvre de ses propres programmes d'une part et par le biais du financement des projets mis en œuvre par ses partenaires locaux d'autre part. La Fondation BGFIBank soutient essentiellement l'éducation, la formation et la recherche, qui sont un gage pour l'avenir de tous. A cet effet, elle privilégie surtout le financement et l'accompagnement des projets visant à favoriser l'accès à une éducation de qualité dans des conditions sereines, la transmission des connaissances et l'égalité des chances pour tous ; à encourager la créativité et l'innovation, y compris l'esprit d'entreprise, à tous les niveaux de l'éducation et de la formation. S'agissant particulièrement de Madagascar, plusieurs projets ont été déjà réalisés depuis. Nous pouvons citer entre autres :

- La construction d'un bâtiment en vue de renforcer les salles de classe du CEG Ambohimangakely inaugurée en novembre 2017 ;
- La construction d'une école à Marohomby Fianarantsoa, inaugurée en mars 2019 ;
- Les travaux de réhabilitation de l'Ecole Primaire Publique (EPP) et du Collège d'Enseignement Général (CEG) de Soamanandrarinny, inaugurée novembre en 2019 ;
- La distribution de divers kits scolaires durant les années 2019 et 2020 ;
- Les diverses actions sociales, effectuées dans le cadre de la journée BGFIDay, visant à améliorer l'éducation des enfants placés dans des centres d'orphelinat.

## La Banque centrale a lancé des conventions de partenariat pour l'or

La mise en place de la réserve nationale d'or et la formalisation de la filière sont en cours. Une convention de partenariat a été signée fin octobre 2020 entre la Banque centrale et seize opérateurs aurifères ayant répondu à l'appel à manifestation d'intérêt lancé dans le cadre de la promotion de l'exportation formelle de l'or et de la constitution d'une banque de l'or malgache.



**1**6 sociétés sur les 20 qui ont répondu favorablement à l'appel à manifestation d'intérêt ont pu satisfaire aux exigences et sont sélectionnées pour être les premiers partenaires de la banque dans cette initiative. Ceci doit contribuer à la défense de la valeur de l'ariary grâce aux retombées en devises des activités d'exportation. L'or est un élément de réserve des banques centrales au même titre que les devises fortes. Il joue ainsi son rôle de valeur refuge. L'aboutissement de ce premier partenariat constitue

une avancée majeure dans la valorisation des ressources aurifères et va concourir à accroître la contribution du secteur au développement de l'économie nationale. La Banque centrale n'entend cependant pas détenir le monopole de l'achat des produits aurifères nationaux et les autres opérateurs et exploitants continueront à pratiquer leurs activités dans le cadre formel. L'objectif est de rendre pérenne les impacts de ce projet et de contribuer véritablement à la stabilité de la monnaie nationale.

**Une étoile**  
pour vous accompagner

# BGFI Bank,

**La confiance**  
a un nom

Bénin - Cameroun - Congo - Côte d'Ivoire - France - Gabon - Guinée Equatoriale - Madagascar  
République Démocratique du Congo - Sao Tomé & Príncipe - Sénégal

[www.groupebgfibank.com](http://www.groupebgfibank.com)



**BGFI Bank**  
Votre partenaire pour l'avenir

## Le renforcement des secteurs industriel et financier avec l'appui de la BAD

La BAD a approuvé, fin 8 octobre 2020, le Projet d'appui à l'industrialisation et au secteur financier (PAISF) pour un prêt d'environ 14,52 millions d'euros à travers le Fonds africain de développement.

L'industrialisation constitue un moteur de développement durable et une option stratégique de premier plan. La crise du Covid-19 a démontré l'importance d'une stratégie industrielle afin de garantir la sécurité alimentaire des populations. Le projet appuiera notamment le plan de relance post-COVID développé par les autorités malgaches.

Le PAISF met également l'accent sur le rôle du secteur financier, dont l'accès doit être facilité aux petites et moyennes entreprises pour favoriser leur intégration dans les chaînes de valeur industrielle.

Le projet a pour objectif de transformer le secteur industriel de Madagascar pour en faire le principal moteur de la croissance et de la création d'emplois décents, ouvrant des opportunités aux plus vulnérables, notamment les femmes et les jeunes diplômés.

Le PAISF devrait favoriser les conditions de l'investissement privé dans le secteur manufacturier de Madagascar, notamment dans les filières comme le textile et l'agroalimentaire. Le projet pourra aider à accélérer le développement des « zones d'émergence industrielles » (ZEI) qui permettront de développer des chaînes de valeur dans la perspective de la Zone de libre-échange continental et attirer des investisseurs internationaux.

Calqué sur le modèle « une zone, une usine » (« one district, one factory ») pour un développement industriel inclusif adopté au Ghana, le PAISF appuiera l'industrialisation régionale. Le projet facilitera la création d'un fonds de partenariat public-privé (PPP), viable à long terme, pour mieux inciter le secteur privé à s'impliquer dans le développement d'infrastructures. Enfin, le Fonds national de développement industriel (FNDI) fournira une aide financière aux PME malgaches tout en accompagnant leur intégration dans la chaîne de valeur industrielle.

L'État malgache sera le bénéficiaire principal du PAISF par le renforcement des capacités institutionnelles des



structures en charge du développement industriel, de la promotion des investissements privés, y compris les structures en charge des PPP. Le projet profitera également aux PME, qui bénéficieront d'un cadre institutionnel plus favorable à l'investissement et d'un meilleur accès au financement. Il bénéficiera également aux femmes et jeunes entrepreneurs soutenus par le FNDI. Le PAISF profitera à l'ensemble de la population malgache grâce aux effets positifs du développement industriel et à la création d'emplois.

Ce projet vient en complément à d'autres opérations de la BAD en cours, notamment le Projet d'aménagement de corridors et de facilitation du commerce et le Projet de développement de la zone de transformation agro-industrielle dans la région du Sud-Ouest de Madagascar (PTASO).

Le PAISF est aligné sur la stratégie-pays (DSP 2017-2021), notamment sur son pilier 2 (Soutien à la transformation de l'agriculture et au développement de l'industrie) ainsi que sur la priorité de la Banque « Industrialiser l'Afrique » (2016-2025) et sa stratégie à long terme (2013-2022).

## La réforme du secteur des assurances avec une nouvelle loi

Les assurances se trouvent parmi les secteurs essentiels au développement économique et social. Aussi, le gouvernement a entamé une réforme en profondeur du secteur, à commencer par la révision du cadre légal et du cadre institutionnel.



L'objectif visé consiste à transformer le secteur des assurances actuel en un secteur solide et résilient, favorisant l'inclusion financière. En effet, ce secteur contribue, d'une part, à la sécurité sociale, notamment pour les familles et les entreprises, et d'autre part, il suscite une épargne collective canalisée au service de l'économie nationale.

Le niveau de pénétration demeure encore très faible : 62% des adultes n'ont pas de connaissances des assurances et 92% des adultes malgaches ne sont pas assurés. Par ailleurs, comparé aux autres pays ayant le même niveau de développement économique, le nombre des entreprises d'assurance est limité à cinq. Ainsi, le secteur des assurances est dominé par deux compagnies à capitaux publics créant ainsi des conflits d'intérêts et, de fait, un niveau faible de concurrence.

Le secteur contribue de manière significative aux recettes fiscales (2% de la recette totale) mais la multiplicité des

taxes est perçue comme un frein à l'épanouissement du secteur (20% de TVA, 5 à 20% de TCA, 10 à 38% de TACAVA). La contribution du secteur à la croissance économique est encore très faible (0,58% du PIB).

La supervision du secteur gagnerait à être améliorée pour se conformer aux bonnes pratiques en la matière au niveau international.

Les principales innovations et améliorations apportées par la nouvelle loi sont l'élargissement du paysage du secteur des assurances avec la possibilité de s'établir comme une compagnie de réassurance, non prévue auparavant et l'autorisation pour les entreprises de réassurance étrangères de s'établir comme succursale.

L'extension des opérations autorisées se fera en tenant compte des besoins du marché et de l'évolution technologique en introduisant de nouveau concept sur la micro assurance, l'assurance numérique et l'assurance indicielle.

S'ajoute le renforcement de l'inclusion financière par l'extension des assurances obligatoires, limitées auparavant à l'assurance responsabilité civile sur les véhicules à moteurs, aux assurances de construction, scolaire, des facultés à l'importation, de responsabilité civile professionnelle de la réparation, de la vente et du contrôle de véhicule terrestre à moteur et à l'insertion des dispositions appropriées.

La protection des consommateurs est notée dans la loi avec un mécanisme de gestion des réclamations afin de rétablir le capital confiance des consommateurs de services financiers.

Il s'agit également de mettre en place un cadre de résolution de crise la création d'un filet de sécurité afin de limiter notamment les coûts liés aux défaillances des entreprises d'assurance sur l'ensemble de l'économie et de préserver également les intérêts des assurés.

Une supervision indépendante sera dédiée et assurée par la Commission de Supervision Bancaire et Financière (CSBF).

Actuellement, cinq compagnies d'assurance, opérant conformément au Code des assurances de 1999, se partagent le marché malgache dont ARO est le leader : Assurance ARO (Assurances et Réassurances Omnibranches), 59 % de part de marché ; Compagnie Malgache d'Assurance et de Réassurance Ny Havana, 14% ; Allianz Madagascar, 12% ; Saham Assurance, 9% et MAMA (Mutuelle d'Assurance Malagasy), 6%. Ces compagnies ne couvrent qu'environ 1 % de la population malgache.

L'offre produit est limitée à l'assurance Vie/Non-vie : santé, retraite, responsabilité civile (RC), notamment l'assurance obligatoire RC Automobile qui compte le plus grand nombre d'affiliés.

À ce jour, l'assurance numérique n'existe pas à Madagascar. Ce nouveau produit est, toutefois, prévu dans le nouveau Code des assurances qui devrait être promulgué en 2020 (déjà promulgué par la Chambre basse). Il prévoit, par ailleurs, de nouvelles assurances obligatoires, comme l'assurance scolaire, maritime, etc.



**Entretien avec Philippe Lebreton, Directeur général d'Allianz Madagascar Assurances S.A., filiale d'Allianz Africa, compagnie d'assurances proposant des produits innovants pour les particuliers, les professionnels et les entreprises.**

**Quelle est la place de l'assureur Allianz sur le plan national et international ?**

A Madagascar, Allianz occupe la troisième place avec 12,08% de part de marché en 2019, activités Vie et Non Vie confondues. Nous sommes présents sur la Grande Ile depuis 2006. Notre portefeuille s'est diversifié au fil des années et nous nous sommes adaptés au marché local tant en termes de tarifs que d'approches techniques pour être au plus près des besoins de nos clients. Essentiellement axé sur la branche Entreprises à l'origine, nous avons élargi nos domaines de souscription vers l'assurance des Particuliers, la Banque assurance, la Micro Assurance et même la Mobile Insurance. Notre équipe comprends une cinquantaine de collaborateurs et nous appuyons notre développement sur un réseau de partenaires bancaires, IMF, opérateurs de téléphonie mobile, courtiers et agents généraux. A Madagascar, nous sommes présents dans les trois principales villes du pays. Sur le plan international, la solidité financière du groupe permet à Allianz d'être le 1er assureur européen en assurances de biens et de responsabilité et de faire partie des assureurs de tout premier plan au niveau mondial en assurances de personnes, en assurances dommages et en gestion d'actifs. Présent dans plus de 70 pays, Allianz est réputée être la 1ère marque d'assurance en termes de notoriété.

**Quelles sont les solutions que vous proposez ?**

Nous proposons des solutions d'assurance dans tous les domaines, pour les particuliers et les entreprises au travers

de solutions modernes et innovantes sur mesure, en fonction des besoins spécifiques de nos clients. La Rente Education, la Prévoyance Décès et l'Assurance Retraite sont les produits phares de notre offre à destination des particuliers pour « Sécuriser leur Futur ». En 2021, nous souhaitons également élargir cette offre avec l'Assurance Santé des Particuliers. En Assurances Dommages destinées aux entreprises et aux organisations, nos offres sur mesure permettent à nos clients de sécuriser leur activité et de protéger leurs collaborateurs, mais aussi de les accompagner dans leur développement avec l'aide de nos conseillers locaux spécialisés opérant selon les guides Line du Groupe. Que ce soit pour les entreprises locales ou pour les groupes internationaux établis à Madagascar, nos solutions d'assurances bénéficient du savoir-faire du Groupe Allianz, de l'expertise de nos équipes techniques basées à Abidjan, et du soutien de réassureurs internationaux partenaires de tout premier plan. Depuis 2020, nous avons élargi notre périmètre de souscription à l'île Maurice, ce qui représente une première pour Allianz Madagascar au niveau de la sous-région Océan Indien.

**Comment avez-vous fait face à la pandémie figurant en tête des risques d'entreprise en Afrique ?**

Avec une progression globale de notre chiffre d'affaires de + 17,6 % en 2020 malgré la crise de la Covid 19 et la fermeture des frontières, Allianz Madagascar a su préserver une croissance durable. Les actions qui nous ont permis d'atteindre ces résultats ont été prises immédiatement dès avril 2020, au tout début de la pandémie, et se sont articulées autour de deux axes de réflexion principaux.

Tout d'abord, protéger nos collaborateurs avec le recrutement d'un médecin conseil pour maîtriser la situation sanitaire interne ; réaliser des tests de dépistage périodiques pour pouvoir isoler les personnels à risques et les cas suspects ; avoir la maîtrise des transports en commun par la mise en place de moyens internes et la séparation des équipes sur deux sites distincts pour limiter les propagations. Enfin, il s'agissait de garantir la continuité de nos activités et conserver le lien avec nos clients grâce à la généralisation du télétravail au plus fort de la crise nécessitant un investissement matériel non négligeable puis, pour rester au contact de nos clients, la mise en place de solutions techniques innovantes telles les paiements en ligne, les réunions en ligne, l'exploitation optimum de notre site web et de nos réseaux sociaux. Hélas, l'année 2021 ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices. Sachons rester optimistes.

## ALLIANZ SÉCURISE VOTRE INVESTISSEMENT ET ACCOMPAGNE VOTRE DÉVELOPPEMENT

**Vie et Santé**  
Retraite et prévoyance  
Life & Health insurance  
Pension products

- Retraite  
Employee pension products
- Épargne salariale  
Save-as-you-earn schemes
- Indemnités de fin de carrière  
End-of-service allowances
- Santé et prévoyance collectives  
Employee health & life
- Assistance  
Assistance

**Biens et Responsabilité Civile**  
Property-casualty &  
liability insurance solutions

- Dommages aux biens, perte d'exploitation et responsabilité civile entreprise  
Property-casualty, business interruption & corporate liability
- Construction  
Construction & technical risks
- Flottes automobiles  
Motor fleets
- Transport  
Transport
- Aviation  
Aviation
- Prévention des risques  
Risk prevention



13, Lalana Indira Gandhi, Antananarivo | Tel. 020 22 579 00  
E-mail. azmg\_allianz\_madagascar@allianz.com | www.allianz.mg

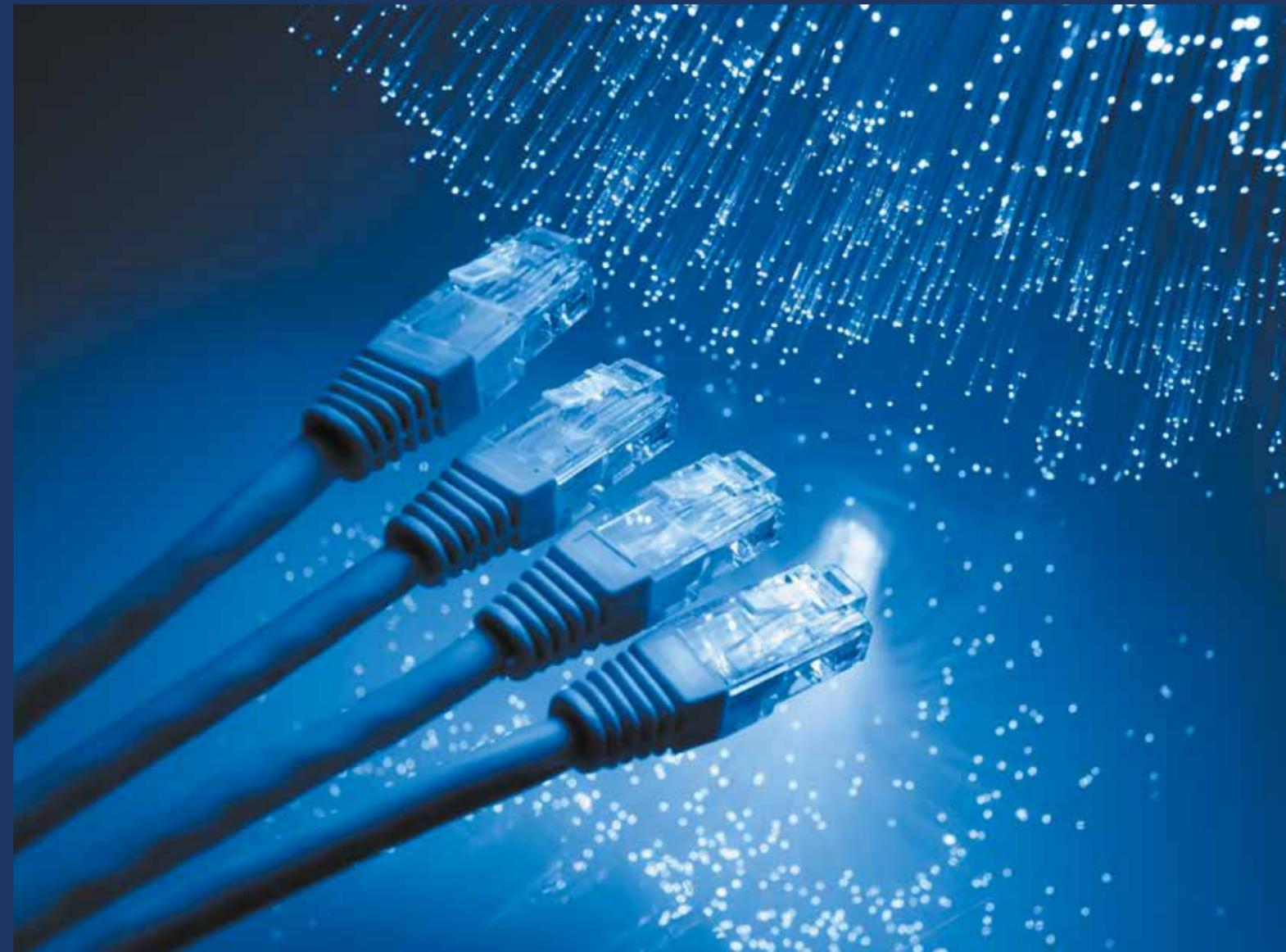
**Allianz**

# Télécommunications

Le secteur des TIC revêt un aspect particulièrement important pour l'économie malgache. Ce secteur joue un rôle essentiel dans la mise en place d'un climat des affaires propice à l'essor du secteur privé, et offre un outil de communication pour un pourcentage croissant d'entreprises et de ménage.

“*Nous avons déjà installé 52 points d'accès wifi l'année dernière. Le projet continue cette année en ajoutant 80 bornes supplémentaires dans le reste de l'île. Ce programme est prévu s'achever cette année.*”

*Ramaherijaona Andriamanohisoa, Ministre des Postes, des Télécommunications et du Développement numérique (MPTDN), le 5 avril 2021 à Antananariva*





**CENTRE DE SERVICES AGRÉÉ HP POUR LES SERVICES APRÈS VENTE**



**DISTRIBUTEUR À VALEUR AJOUTÉE  
NÉ EN AFRIQUE, POUR L'AFRIQUE**

**AUTRES MARQUES PARTENAIRES**



Enceinte DISCODIN Andraharo  
Rue Dr Raseta Ambohimanarina  
101 Antananarivo MADAGASCAR  
E-mail : sales.mg@devea.com

(+261) 32 07 966 79  
(+261) 32 03 966 81  
(+261) 32 03 966 82  
Site : w2.devea.com

## La modernisation du réseau de Télécommunications

Le gouvernement a lancé un vaste projet de modernisation du réseau de télécommunications de l'administration publique.

Dans le cadre du programme de numérisation de l'administration publique malgache, le ministre des Postes, des Télécommunications et du Développement numérique (MPTDN) va procéder à la modernisation du réseau de télécommunications de l'Etat. Le chantier confié à Huawei sera financé à hauteur de 47,2 millions USD par Exim Bank of China.

Pour la mise à disposition pour l'administration publique d'un réseau moderne par fibre optique et LTE doté d'infrastructures sécurisées, de nouvelles technologies seront déployées et mises au service de l'administration publique (intelligence artificielle, data center, caméra de surveillance, visioconférence, e-mail, téléphonie IP).

Le projet de modernisation du réseau télécoms de l'Etat vise plusieurs objectifs, notamment l'efficacité de l'administration avec la mise en place de réseaux inter-ministères de communication et d'un réseau mobile sécurisé ; la facilitation des échanges de données inter-départements en limitant les risques liés aux cyberattaques ; l'optimisation des dépenses publiques sur les communications ; le renforcement de la sécurité publique ; l'amélioration de la gestion du trafic télécoms urbain ; la promotion de la culture numérique de l'administration.

Plusieurs opérateurs forment aujourd'hui le secteur des télécommunications à Madagascar.

L'opérateur historique, Telma détient un certain monopole : verticalement par le monopole de la fibre desservant tout Madagascar et horizontalement, par la détention de la licence mobile, de la licence en téléphonie fixe et de la licence en transmission de données.

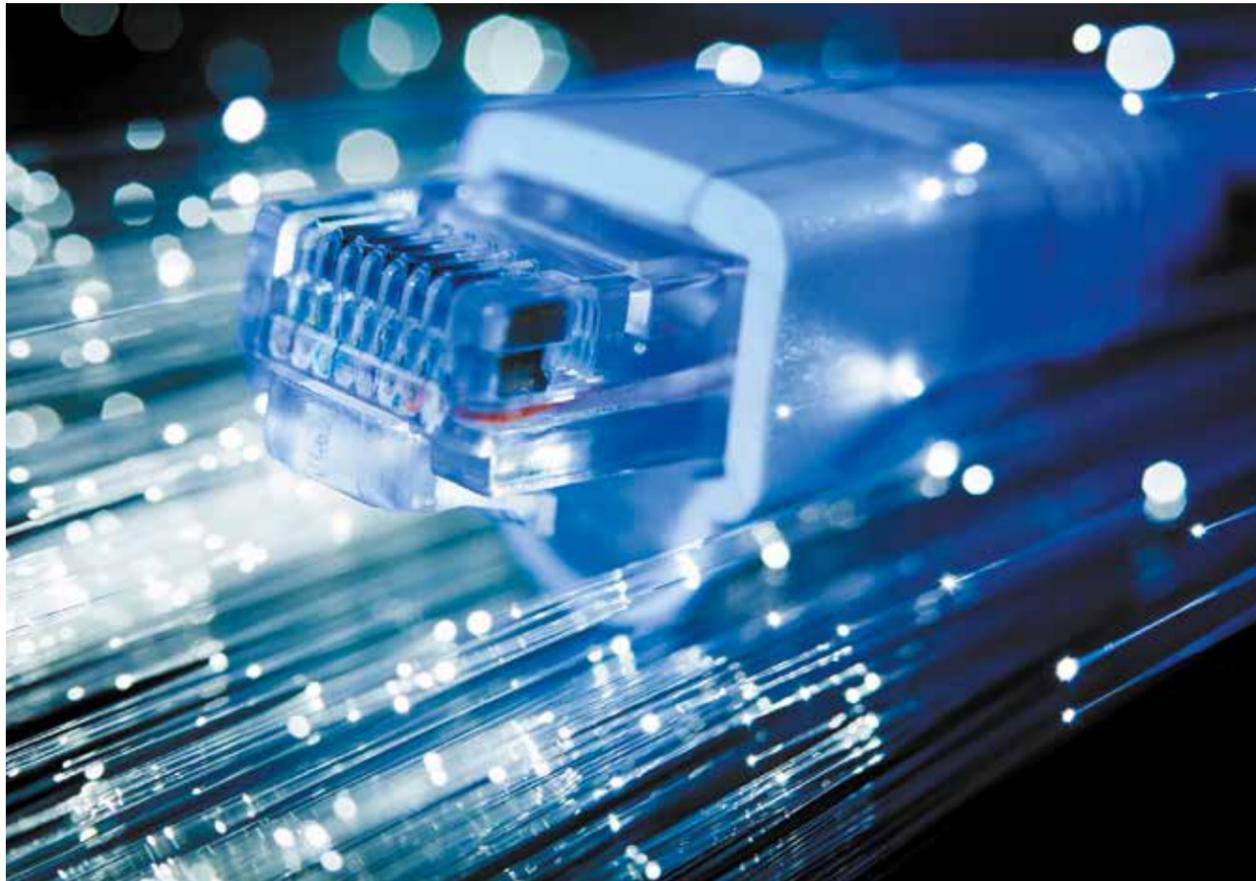
En matière de performances des technologies mobile et Internet, Madagascar vit une situation paradoxale. En effet, contrairement à de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, elle a un faible taux de pénétration du mobile, évalué à seulement 45,63 % en 2019 par l'Autorité de Réglementation des Technologies de Communication (ARTEC). Quant au taux de pénétration Internet, il affiche une constante progression ces dernières années mais est

évalué à environ 11,60 % en 2019, alors que Madagascar a une qualité d'internet haut-débit bien meilleure que des pays tels que le Kenya, l'Afrique du Sud ou le Ghana grâce au réseau de câbles sous-marins Eassy.



# Un secteur des TIC très dynamique

Ce secteur s'est déjà considérablement développé, après une décennie d'investissements massifs de la part des opérateurs privés. Ce secteur producteur pèse d'un poids non négligeable sur le revenu national et joue un rôle essentiel dans le climat des affaires.



Le secteur a connu des améliorations significatives dans la couverture du territoire par les infrastructures des différents opérateurs et l'accès aux services de téléphonie mobile et Internet par la population ; dans la disponibilité de la capacité internationale, grâce à l'interconnexion entre le pays et le reste du monde par des câbles sous-marins, et enfin par l'amélioration de l'offre de services à la population, y compris le lancement de nouvelles applications telles que le paiement mobile. Cette évolution très positive reste cependant limitée par une qualité sous-optimale du cadre juridique et réglementaire dans le secteur, qui a un impact

négligé sur l'environnement du secteur de la communication. L'Etat a renforcé son engagement à libérer le marché de la fibre optique lors du Conseil du Gouvernement du 28 juin 2019 par la modification de l'article 4 du décret n°2014-1652 interdisant aux opérateurs titulaires de licence de « construire, installer ou de déployer de nouvelles capacités de transmission de fibre optique dupliquant les liaisons nationales existantes » et qui ne laisse aux autres opérateurs qu'une unique alternative : l'exploitation de faisceaux hertziens. Après Telma, Gulfsat Madagascar propose la connexion par la fibre à ses clients. Gulfsat est ainsi le deuxième opérateur à investir sur ce marché.



Le réseau de fibres optiques est en cours de déploiement sur le plan national, reliant les grandes villes malgaches. L'opérateur historique Telma prévoit d'investir 10 Millions euros en plus des investissements déjà réalisés, pour étendre son réseau de 1 000 kms en plus des 10.000 km existants à partir de 2019. Des réseaux d'accès haut débit sans fil sont en cours de déploiement, permettant la convergence des services voix, données et services (finances, divertissement, ...). Aujourd'hui, les opérateurs de télécommunications sont soumis aux droits d'accise de 10 %. À Madagascar, moins de 4 personnes sur 10 ont accès aux services de téléphonie mobile. Pour l'accès à internet, on tombe à moins de 2 personnes sur 10. Madagascar suit pleinement la vague d'investissements en Afrique pour l'amélioration de la connectivité numérique, dont la totalité est évaluée à 10 milliards de dollars pour les années à venir.

La croissance des revenus des services de télécommunications à Madagascar entre 2018 et 2023 sera tirée par la croissance des segments haut débit fixe, voix mobile et données mobiles.

Cela est également favorisé par un environnement économique sain.

Le gouvernement a revu à la baisse le droit d'accise sur les télécommunications. La taxe qui était passée de 8% à 10% dans la loi de finances de 2020, au grand mécontentement des opérateurs télécoms et des consommateurs, s'affiche à nouveau à 8% dans le projet de loi de finances de 2021. Toutefois, le ministère des Postes, des Télécommunications et du Développement numérique (MPTDN) a prévu un contrôle strict des opérateurs afin de s'assurer qu'il y aura une réelle baisse des prix, et pas seulement pour les utilisateurs des réseaux sociaux comme ce fut le cas par le passé.

## LES AXES DE DÉVELOPPEMENTS CLÉS DES TÉLÉCOMS

- Madagascar accueillera bientôt le système de câble Africa-1, financé par 19 opérateurs télécoms pour un montant de 1,2 milliard d'euros, qui devrait être mis en service en 2021 (reliant 8 pays africains : la Somalie, le Kenya, la Tanzanie, Madagascar, l'Afrique du Sud et le Soudan, Djibouti et l'Égypte, plus le Pakistan, les Émirats arabes unis et Marseille.)
- Réseau backbone national étendu à 9 000 km
- Les opérateurs élargissent les services LTE
- Les câbles METISS et Indian Ocean Xchange (IOX) seront bientôt connectés
- Le déploiement national de la fibre optique
- Les taxes sur les services de télécommunication augmentées à 10%

## Le premier pays africain à lancer la 5G

Alors qu'en 1996, la Grande île affichait un retard de dix ans pour la technologie 2G pour réduire l'écart de seulement un an pour la 4G en 2017. Aujourd'hui, Madagascar prend la tête en devenant le tout premier pays d'Afrique à déployer la 5G en 2020.



**P**our l'heure, le dispositif est fonctionnel mais des tests sont également en cours avec l'ARTEC pour l'exploitation de la 5G sur la bande de fréquences 5G n78. C'est l'opérateur Telma, du groupe Axian, qui a lancé le dispositif en partenariat avec Ericsson. L'opérateur malgache promet d'activer son réseau commercial dans les autres provinces une fois la crise sanitaire liée au Covid-19. La 5G permet de gagner du débit, du temps de latence, de la disponibilité, une économie de batterie, plus de disponibilité et donc plus de rentabilité. Cependant, l'Autorité de Régulation des Technologies de Communication (ARTEC) a publié un communiqué précisant que l'utilisation des services 5G reste encore dans une phase d'expérimentation à Madagascar comme dans nombre de pays membres de l'Union Internationale des Télécommunications ; Et que pour le respect de la réglementation en vigueur, cet opérateur titulaire de licence a reçu une autorisation temporaire à cet effet.

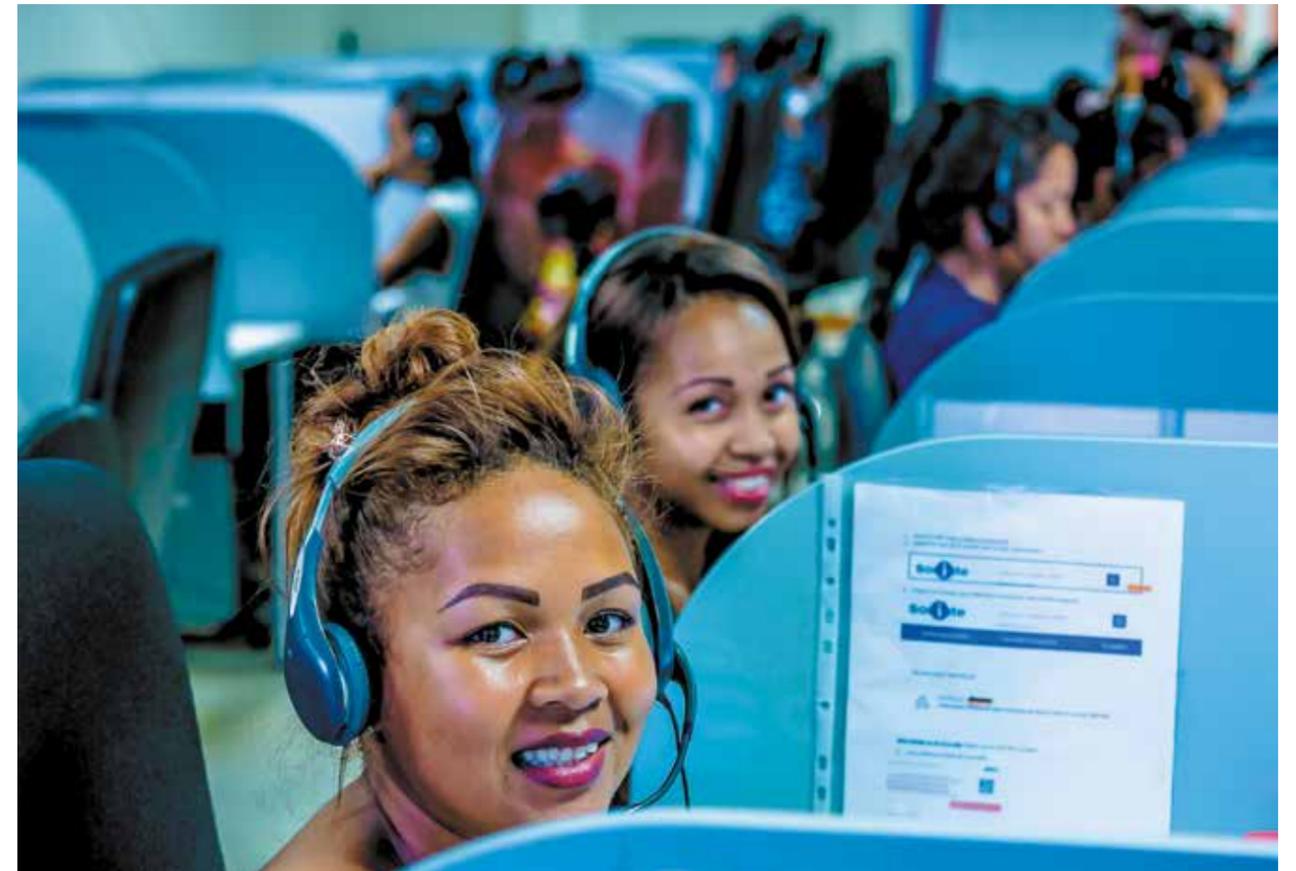
L'ARTEC rappelle également que dans l'exercice de sa mission de régulation, elle accompagne les activités de recherches et collabore pour la promotion d'investissements dans les secteurs des télécommunications et du numérique.

### Des hotspots Wifi dans chaque région du pays

Le ministère des Postes, des Télécommunications et du Développement numérique va déployer des hotspots Wifi gratuits à travers le pays, un investissement dû à la volonté d'améliorer l'accès des plus pauvres aux services web. L'accès à Internet gratuit sera bientôt disponible dans les lieux les plus fréquentés de chacune des 22 régions du pays. Un total de 55 bornes Wifi devrait être installées dans les lieux publics à travers le pays. Actuellement, deux points d'accès sont déjà fonctionnels dans la ville touristique de Nosy Be. L'objectif est de permettre au plus grand nombre de citoyens de profiter des avantages de la nouvelle technologie.

## Un pays leader de l'outsourcing offshore

Les nouvelles technologies de l'information et de la télécommunication font de Madagascar une destination d'externalisation idéale. Un faible décalage horaire, un faible coût de production, des prestations de qualité sont les atouts de la Grande Ile.



**L**a Grande Ile est même en train de dépasser les destinations habituelles d'outsourcing francophone, comme les pays du Maghreb, le Sénégal ou l'île Maurice. Actuellement, près de 250 entreprises de BPO (Business process Outsourcing) opèrent à Madagascar, généralement situées à Antananarivo, la capitale. L'outsourcing emploie entre 10 000 et 15 000 Malgaches. L'engouement des décideurs à choisir la destination Madagascar est justifié par la qualité de la prestation réalisée et le faible coût de production. La situation géographique de Madagascar est aussi un atout lui conférant un faible décalage horaire avec l'Europe.

Outre les avantages au niveau des coûts salariaux, Madagascar se démarque aussi par la qualité de sa main-d'œuvre. Les Malgaches sont en effet réputés pour leur diligence et leur désir d'apprentissage. Leur empathie innée est recherchée pour la relation client. Les Malgaches parlent un excellent français sans accent. Madagascar a par ailleurs la connexion Internet la plus rapide d'Afrique, grâce aux câbles sous-marin à fibres optiques. Avec une connexion de grande qualité, les prestataires malgaches peuvent proposer des services de haut niveau notamment pour les appels téléphoniques, les services clients en ligne et les services à temps réels.



**Entretien avec Haingo Rasolofonjoa, Directeur général de Telesourcia, une société de télémarketing et de relations clients devenue un acteur clé dans le Business Process Outsourcing (BPO).**

**Quels sont vos domaines d'expertise ?**

Existant depuis 2015 avec dorénavant un effectif de 285 personnes, nous avons été les pionniers à Madagascar dans l'annotation de données pour l'intelligence artificielle, en particulier les annotations et étiquetage d'images, les qualifications vidéo, la reconnaissance de formes, la segmentation d'images, des volets texte

avec la reconnaissance de caractères, transcription, qualification d'articles, modération de contenus. En audio, nous traitons la transcription audiovisuelle en vidéo, séquence et traduction audio, mais également l'analyse de sentiments, la structuration d'images et de contenus. Nos clients comptent parmi les grandes sociétés de technologies que ce soit dans la digitalisation, dans l'intelligence artificielle ou dans le commerce en ligne. Nous opérons aussi dans le secteur de la sécurité comme avec les ministères de l'Intérieur qui utilisent la reconnaissance faciale ou vocale.

**Quels sont vos axes de développement ?**

Nous sommes une société franche implantée à Tananarive. Aujourd'hui, de par la nature de notre société, 95% de notre activité vient de l'étranger. Nous faisons essentiellement de l'externalisation de tous ces services. A Madagascar, la digitalisation des services arrive. Aussi, nous allons nous positionner avec une nouvelle structure pour répondre aux besoins locaux. Parallèlement, nous sommes sollicités dans le cadre du post-Covid et allons également restructurer la branche call center - notre premier domaine d'expertise - qui ne représente dorénavant que 20% de notre activité. Dans les mois à venir, nous allons recruter plus d'une centaine d'employés.



**TELESOURCIA s'appuie sur des technologies robustes et des logiciels avant-gardistes. Nous disposons d'une infrastructure résolument innovante, permettant de piloter et de sécuriser toutes nos prestations. Notre technologie permet de superviser en temps réel toutes nos prestations afin d'assurer la qualité (écoute à distance, enregistrement, visualisation du poste à distance...)**

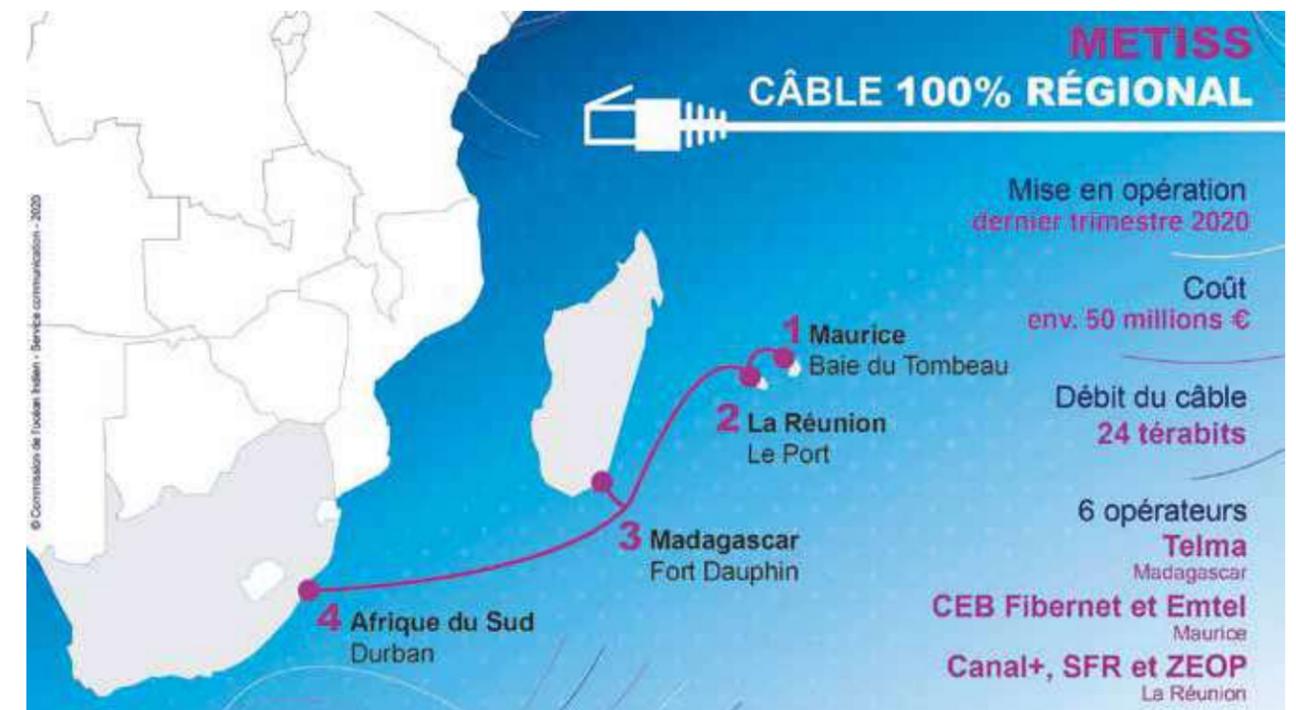
**Nous proposons une large gamme de services :**

- **Centre d'appel** : Assistance technique, campagne de fidélisation, détection de projets, enquêtes de satisfaction, fidélisation client, gestion des réclamations, Hotline, informations produits / services, prise de coordonnées, qualification de fichiers, recouvrement client, SAV, suivi de commande, standard externalisé
- **Partenariat BPO** : Traitement de données, modération de contenus web, rédaction de contenus web, gestion administrative, externalisation des processus métiers, intégration et validation code promo ...
- **Projet de Machine Learning** : Taxonomie des produits, annotation d'image, de vidéo ou de texte, étiquetage d'image, qualification de contenu, reconnaissance de forme, reconnaissance faciale, transcription, traduction, segmentation d'image, qualification d'image 4D pour MR, qualification d'image 3D ...

Lot II B 39 Ampandranana Antananarivo, 101, Madagascar

## Le câble sous-marin METISS

Les dix opérateurs télécoms membres du consortium du câble sous-marin METISS devraient jouir des capacités data de cette infrastructure télécoms d'ici la fin 2020.



La pose du câble sous-marin METISS (Melting poT Indianoceanic Submarine System) a démarré début juin 2020. L'opération est conduite par le CS Teliri, le navire câblé d'Elettra, filiale italienne d'Orange Marine.

L'opération qui a débuté à Madagascar se poursuivra à Maurice et La Réunion. L'infrastructure de télécommunications devrait être mise en service au dernier trimestre 2020.

Initiative de la Commission de l'océan Indien (COI), ce câble est porté par dix opérateurs télécoms que sont Emtel et CEB FiberNet de Maurice ; Canal + Telecom, SFR et Zeop de la

Réunion ; Telco OI (Only) de Mayotte ; Blueline, Airtel et Telma de Madagascar ; et Belgacom International Carrier Services. Ils ont signé en 2016 et 2017 l'accord de construction et de gestion de ce nouveau câble à très haut débit. D'une longueur de 3 500 kilomètres, le câble METISS offre une capacité de 24 Tbps.

Fruit d'un investissement total d'environ 40 millions euros, METISS a été construit par les sociétés Alcatel Submarine Networks et Elettra TLC SPA. Une fois son déploiement achevé, il devrait être connecté aux autres câbles internationaux. Ce câble améliorera de manière significative la connectivité et contribuera à l'avènement de la technologie 5G à Madagascar.

### OPPORTUNITÉS

- Développement de services de paiement en ligne
- Développement des technologies dans les secteurs agriculture, médical, aviation, transport, etc.
- Développement e-learning et e-training
- Mise en place d'une usine d'assemblage en informatique afin d'accélérer l'équipement des ménages en smartphones / tablettes / ordinateurs

# Transports

Un système de transport efficace et efficient est la condition sine qua non de la croissance économique. Aussi, le gouvernement s'est attelé à moderniser les infrastructures de ce secteur.

“*A partir de 2021, des travaux de grande envergure, jamais réalisés à Madagascar, seront réalisés.*”

*Propos de Son Excellence Andry Rajoelina, Président de la République, lors des vœux à la Nation le 31 décembre 2020.*





Entretien avec le Ministre des Transports, du Tourisme et de la Météorologie, Joël Randriamandranto, qui a la charge de deux secteurs-clés pour le développement économique de Madagascar..

#### Quels sont actuellement les opportunités d'investissement dans le secteur du transport ?

Compte tenu du caractère insulaire de Madagascar, les besoins en connectivité de la Grande Ile aux autres régions du monde offrent des possibilités intéressantes aux investisseurs. Il est prévu pour cette année la mise en concession de dix aéroports gérés par la société Aéroports de Madagascar ou ADEMA, ainsi que la mise en gestion privée de certains aérodromes secondaires.

Les 5000 km de côtes constituent également une opportunité pour le développement des ports. L'agence portuaire, maritime et fluviale est actuellement en phase d'études en vue de la mise sur le marché de certains ports stratégiques sous forme de partenariat public-privé. A cela s'ajoutent la recherche de partenaires pour la mise en place de ferrys, destinés à la fois au tourisme en croisière, mais aussi au transport de personnes et marchandises. Voie navigable artificielle parmi les plus longues du globe, le canal des Pangalanes constitue aussi un attrait non négligeable, permettant le transport des personnes et marchandises, ainsi que le développement de l'écotourisme.

Enfin, les projets ferroviaires ne sont pas en reste. Le raccordement de la voie ferrée d'Antsirabe à Fianarantsoa, ou encore la construction d'une ligne ferroviaire dans la vallée des mines, sont autant de projets ouverts aux investisseurs.

#### Les richesses touristiques de votre pays sont immenses. Quel est votre plan pour augmenter le nombre de touristes à Madagascar ?

La diversité des offres touristiques est en effet un critère attractif de la destination. Comme de nombreux pays, Madagascar n'a pas été épargné par la fermeture des frontières, liée à la pandémie de la covid-19.



En attendant la réouverture des frontières, nos efforts sont principalement axés vers le tourisme national, notamment à travers la promotion de packs promotionnels dans les régions.

L'augmentation des touristes à l'international pourra être atteinte par une stratégie de diversification des offres touristiques. Outre le balnéaire et l'écotourisme, le ministère oriente également ses actions vers le tourisme sportif (randonnée, golf, kitesurf).

L'augmentation du nombre de chambres d'hôtels, l'amélioration de la desserte aérienne et la formation des acteurs du tourisme sont aussi des facteurs pris en compte pour améliorer l'image de la destination.

## L'optimisation des infrastructures routières

Plus de 14 340 km de construction, de réfection et d'entretien ont été réalisés en 2020. Liés aux plus grands projets pour l'émergence de Madagascar et ce, malgré la crise sanitaire, le Ministère de l'Aménagement du territoire et des Travaux Publics (MATP) affiche ainsi un excellent bilan.



À Madagascar, la faible connectivité du réseau des transports en milieu rural est un défi commun à tous les secteurs clés du développement. Elle entraîne une baisse des rendements agricoles et empêche de nombreuses industries agroalimentaires d'investir. Les moyens de subsistance en milieu rural sont également gravement limités par le manque de services de transport abordables reliant les populations aux opportunités économiques et aux services d'éducation, de santé et de nutrition. Madagascar compte environ 49 250 km de routes ou de pistes mais environ 2 000 km - quoique goudronnées - offrent des conditions de circulation bonnes à dégradées. La RN7 reliant Antananarivo à Toliara, d'une longueur de 936 km, est le principal axe touristique du pays. La RN2 reliant Toamasina à Antananarivo reste l'axe économique le plus important de Madagascar. Etant ramifié et non maillé, toute coupure du réseau

### CHIFFRES CLÉS

**49 250 km** de routes/pistes

ROUTES EN BON ÉTAT : **11%** en 2020  
**30%** en 2025

**580 km** de canaux

**56**  
AÉROPORTS ET AÉRODROMES



national routier entraîne systématiquement l'enclavement de toute une partie du pays. Le premier chantier du projet « Post catastrophe » financé par l'Union européenne concernant les infrastructures endommagées par les cyclones de 2015 a concerné 47 km de voiries urbaines, dont notamment sur la RN2, la RN7, la route d'Itaoty et la bretelle d'Avarabohitra d'une longueur totale de plus de 22 km. Ces tronçons ont été aménagés et remis en état. Outre la rénovation des routes, des digues contre les inondations et les travaux de confortement des berges sur les six sites sont des composantes du projet. Trois sites ont été achevés en 2019 et ont permis de préserver les cultures du côté de Soavina pour la saison cyclonique 2019-2020. Dans chacun de ces chantiers, les infrastructures touchées sont réhabilitées non seulement pour réparer les dommages occasionnés mais aussi dans le souci de les adapter au changement climatique. Le projet de Modernisation du réseau routier à Madagascar par l'Union européenne mobilisant un budget total de 236 millions d'euros en blending avec la Banque Européenne d'investissement (BEI) a démarré en janvier 2019. Il concernait la réhabilitation de 245 km du tronçon Ambanja-Antiranana et incluait également la réhabilitation de 115 km de la RN13, entre Fort-Dauphin et Ambovombe, dans la région Sud.

Le projet Rocade a démarré en juillet 2018 grâce au soutien de l'AFD qui a financé toutes les études préparatoires et grâce à un premier don de l'UE d'un montant de 5 millions d'euros. D'une longueur de 8,2 km, il s'agit d'un projet clef pour décongestionner Antananarivo s'inscrivant dans la droite ligne des ambitions de l'UE faisant des transports l'objectif prioritaire de l'aide européenne pour Madagascar. Selon le MATP, son premier contrat-programme consiste à conduire et accélérer la mise en œuvre des projets en cours de construction et de réhabilitation des routes, des pistes rurales, des ponts, des voiries urbaines, des digues. L'Aménagement du littoral de la Ville de Toamasina a démarré. L'Etat a décidé de faire renaître le boulevard historique Ratsimilaho de la capitale de la région Atsinanana. Les travaux ont déjà commencé. De grands travaux, tels que la construction de Flyovers, la reconstruction de la RN6 et RN13, ainsi que la réhabilitation de la RN12a reliant Vangaindrano à Taolagnaro, devrait être bientôt réalisés.

2021 devrait être une année de concrétisation pour de nombreux projets prioritaires figurant dans les documents stratégiques sectoriels, mais surtout une année de consolidation et de maturation quant aux méthodologies mises en œuvre par le Ministère.



**Entretien avec Christian Avellin, Directeur général de la Société du Port à gestion Autonome de Toamasina (SPAT), en charge de l'extension du seul port en eau profonde du pays destiné à le transformer en véritable hub océanique.**

**Où en sont les travaux de modernisation du premier port de commerce du pays ?**

Le projet d'extension ou de modernisation du port de Toamasina comprend la construction d'un quai à conteneurs, qui sera augmenté à une longueur de 470 mètres ; le prolongement du brise-lames d'une longueur de 345 mètres ; l'aménagement d'une aire de stockage de conteneurs, d'une superficie de 10 hectares ; l'approfondissement des quais existants C1 et C2 jusqu'à moins 14 mètres contre moins 10 mètres actuellement, C3 jusqu'à moins 16 mètres contre moins 12 mètres. La mise en œuvre de ce projet s'est faite en deux phases : tout d'abord, en 2018, la préfabrication de blocs de béton armé « Dolos », destinés à être utilisés dans le prolongement du brise-lames, et ensuite les travaux de remblaiement de 10 hectares pour l'aire de préfabrication des dits-blocs. Quant à la phase 2, l'attribution des travaux aux entreprises a été effectuée en 2020, avec la construction du quai C4, le prolongement du brise-lames, le revêtement de la plateforme de 10 hectares pour le stockage de conteneurs et l'approfondissement des quais C1, C2 et C3. Actuellement, l'état d'avancement des travaux de la phase 1 est de l'ordre de 80%. Mais le chantier a dû être suspendu au mois de mars 2020 en raison de la pandémie. Les entreprises chargées de l'extension sont d'ores et déjà mobilisées et la reprise des travaux pour la phase 1 était au mois de décembre 2020. Quant à la phase 2, le processus a débuté par la transplantation de corail au mois de février 2021. Concernant la mise en œuvre des travaux de la phase 2,

une partie du nouveau quai de 333 mètres ainsi qu'une section du revêtement du terre-plein à conteneurs de 10 hectares sont prévues pour être opérationnelles en 2023. Par ailleurs, l'approfondissement des quais C1, C2 et C3, se fera en 2026.

**Qu'en sera-t-il de l'accueil des navires de croisière et paquebots ?**

Un projet pour la construction d'un quai mixte pour passagers et RO-RO a été élaboré à travers une étude effectuée en 2013. Corrélativement, une étude portant sur le développement de la croisière dans les îles de l'Océan Indien, au sein de l'Association des Ports des Îles de l'Océan Indien (APIOI) en partenariat avec les Îles Vanilles est en cours. Elle a pour objectifs d'homogénéiser les conditions d'accueil des navires et des passagers pour créer un standard régional tout en valorisant la singularité de chaque port et d'améliorer les infrastructures afin d'optimiser le développement de la croisière.

**Quel impact va avoir concrètement l'extension du port sur l'économie malgache ?**

Il faut souligner que la situation géostratégique de Toamasina est l'un des atouts majeurs du port. Afin de satisfaire les besoins de l'économie nationale, le port de Toamasina doit se doter d'infrastructures modernes, dans l'optique de développer sa capacité d'accueil des navires de grandes tailles et de stockage de marchandises conteneurisées, dont les prévisions sont de 1 million EVP en moyenne jusqu'à l'horizon 2035.

Cela engendrera une diminution du temps d'attente des bateaux, une augmentation des touchées des grands navires, un renforcement de la solidité financière de la SPAT. Entre autres, le secteur de l'emploi en sera positivement touché grâce à la création d'emploi, au développement de compétence et de la technologie et de bien d'autres activités connexes. Cela induit donc une croissance de la performance et de la productivité, contribuant directement au développement du pays.

**Quel est le rôle de la SPAT dans la mise en œuvre du projet « Miami Beach » ?**

Les projets de développement du Port de Toamasina contribuent grandement au développement de la ville. La SPAT, de par son statut de Société d'Etat, assure sa responsabilité sociétale en appuyant l'Etat Malagasy dans la concrétisation des projets présidentiels. La mise en œuvre du projet Miami Beach renforce cette responsabilité envers nos citoyens.

# La modernisation des aéroports malgaches

Le gouvernement malgache a débuté en 2020 la mise sous concession pour cinq ans de 44 aéroports secondaires afin de booster le tourisme et la connectivité domestique. L'enjeu réel de cette relance repose sur le désenclavement économique de plusieurs régions.



Avec le souhait d'accélérer la modernisation de ses aéroports secondaires, dès janvier 2019, la société ADEMA (Aéroports de Madagascar), gestionnaire de 10 principaux aéroports et de 44 aérodromes secondaires malgaches, a procédé à la signature d'une première vague des contrats de gestion des aérodromes d'Antalaha attribué à Harold Aéroport, Vohémar à Floribis, Mananara-nord au groupe Spice Oil, d'Analalava au groupe Filatex), d'Antsirabe à SEAVA Sarl - consortium CCIV, de Manakara au groupe Filatex, de Maintirano au groupe Nera BTP) et de Morombe à l'Aéro Sud-ouest. Ces sept sociétés privées de droit malgache devront assurer

le fonctionnement et les investissements nécessaires au développement des plateformes tout en appliquant la recette pour le bon fonctionnement des aérodromes (RBFA) en vigueur depuis le 10 janvier 2020. Ces opérateurs sont pour la majorité demandeurs d'ouverture de lignes dans ces zones reculées, pour leurs opérations de fret et logistiques répétitives.

A l'aéroport de Feramanga, le bitumage de la route reliant l'aéroport à la RN44 ainsi que le grand parking de 5 000 m<sup>2</sup>, fruit d'une collaboration entre le ministère de l'Aménagement et des Travaux publics et celui en charge des transports et du tourisme, est réalisé. Outre la réhabilitation de la route



nationale 44, l'ouverture de l'aérodrome d'Ambatondrazaka va participer au désenclavement et au développement de ce district. Le terrain d'aviation fera aussi l'objet de travaux d'extension afin de pouvoir accueillir d'ici peu, des avions de type ATR.

Ainsi, une fois les investissements effectués, l'ADEMA espère une reprise du trafic sur ces aérodromes contribuant également à booster le tourisme, avec l'objectif fixé par l'Etat malgache de 500 000 touristes d'ici 2023. Le but est

la création de 4 hubs à visées nationales et internationales pour faciliter l'accès des touristes aux différentes zones touristiques.

Concrètement, le projet de bâtir ces hubs à Toamasina, Andrakaka Diégo Suarez, Mahajanga et Tuléar, constitue autant de tremplins pour les vols domestiques, régionaux et internationaux. Ils éviteront aux passagers de passer obligatoirement par Antananarivo ou Nosy-Be pour atteindre les sites touristiques.

## L'AÉROPORT D'ANTANANARIVO-IVATO (NOM DE CODE TNR)

est un aéroport à vocation internationale qui dessert 13 destinations par le réseau international et régional et 11 destinations sur le réseau intérieur. L'aéroport dispose d'une piste de 3 100 mètres de long sur 45 mètres de large et de deux terminaux.

Le nouveau terminal international d'Antananarivo présente les 3 premières passerelles à Madagascar et des infrastructures modernes pour accueillir les PMR, le Wi-Fi, des comptoirs check-in doublés passant de 12 comptoirs dans l'ancien terminal à 23 dans le nouveau, des innovations au niveau du Lounge VIP, un parking alimenté par l'énergie solaire, un arboretum avec les plantes endémiques de Madagascar, tout en veillant à la préservation de l'environnement.



# Le transport ferroviaire

Il existe quatre lignes de chemin de fer à Madagascar, totalisant 836 km de voies ferrées, ces lignes étant toutes à l'écartement métrique.



**T**ananarive-Côte Est (TCE) relie Tananarive et Toamasina via Moramanga (372 km). Le pont ferroviaire de Sanjavavy-Lohariandava détruit par le cyclone Enawo en 2017 a été reconstruit la même année. Les communes rurales ne sont desservies que par la voie ferrée TCE.

La ligne Moramanga-Lac Alaotra (MLA) entre Moramanga et Ambatondrazaka a une longueur de 142 km ; Tananarive-Antsirabe (TA - 159 km).

Fianarantsoa-Côte Est (FCE) entre Fianarantsoa et Manakara (163 km) est une ligne de chemin de fer mythique au sens propre. Sa construction a duré de 1926 à 1936, avec pour objectif de désenclaver l'est du pays afin de favoriser l'exportation des produits agricoles malgaches vers l'Europe. La FCE, c'est 18 gares, 48 tunnels (dont le plus long mesure 1 072 m), 67 ponts, 4 grands viaducs et... un aéroport ! En effet, la ligne passe

par la piste de l'aéroport de Manakara. Le parcours de la côte Est de Manakara à Fianarantsoa connaît une dénivellation de 1 200 m avec une pente allant jusqu'à 3,66%, l'une des plus raides du monde.

Les trois premières sont exploitées par Madarail (groupe Vecturis) qui a entrepris un vaste programme de remise à niveau, avec pour objectif de rétablir le trafic voyageurs et fret sur l'ensemble du réseau.

La section Antsirabe-Fianarantsoa n'ayant jamais été terminée, la ligne Fianarantsoa-Manakara est isolée du reste du réseau.

Actuellement, les trains de voyageurs circulent entre Moramanga et Toamasina. Cette partie de la ligne a été ouverte en priorité car elle dessert des localités difficiles d'accès par la route.

La ligne Fianarantsoa-Manakara est également ouverte aux voyageurs.



## EXTENSION DU PORT DE TOAMASINA, SAISISSEZ L'OPPORTUNITÉ



Troisième plus grand océan du monde, l'océan Indien a beaucoup à offrir. Assurant la connectivité internationale, régionale et nationale, le port de Toamasina représente les  $\frac{3}{4}$  des échanges maritimes mondiaux de Madagascar.

Nous sommes un allié géostratégique édifiant le plus grand projet d'extension de l'océan Indien. Nous devenons plus grands, plus forts, afin que vous puissiez assurer votre compétitivité.

**SAISISSEZ L'OPPORTUNITÉ**



**Société du Port à gestion Autonome de Toamasina**

Enceinte Portuaire BP 492  
Toamasina MADAGASIKARA

+261 20 53 321 55  
+261 20 53 321 57

spdg@port-toamasina.com  
www.port-toamasina.com



f t in y / SPAT Port Toamasina Officiel

# Une nouvelle stratégie pour le transport maritime

Rédigée avec l'Organisation maritime internationale (OMI), le nouveau projet de Politique nationale de transport maritime (PNTM) s'articule autour de cinq axes dont la modernisation et la compétitivité des ports.



**M**adagascar a un riche patrimoine maritime et marin avec 5 400 km de côtes, une vingtaine de ports maritimes répertoriés, environ 1 200 000 km<sup>2</sup> de Zone économique exclusive (ZEE), et plus de 2 millions de km<sup>2</sup> de Région de Recherche et Sauvetage (Search and Rescue Region).

Adaptée aux réalités du pays, la PNTM constituera une référence nationale et orientera les actions de l'Etat sur le long terme en indiquant d'une manière forte les lignes directrices précises et claires indispensables à la bonne gouvernance et à la régulation intégrée du secteur. Le principal objectif est que Madagascar puisse être plus compétitif au niveau international que ce soit en matière d'infrastructure portuaire, de personnels navigants ou encore de matériels de navigation.

Elle s'articule autour de cinq axes stratégiques : la gouvernance du transport maritime transparente, intègre, professionnelle et inclusive ; les ressources humaines compétentes au service du transport maritime ; des ports

modernes, sûrs, compétitifs et de proximité ; des navires et navigation sûrs et sécuritaires ; un environnement propre et protégé des effets néfastes du transport maritime.

Avec cette nouvelle politique, Madagascar entend faire du secteur du transport maritime un des secteurs socioéconomiques leaders, afin de lui permettre d'assumer son insularité – 4<sup>ème</sup> plus grande île du monde – et d'asseoir sa notoriété au niveau régional et continental.

L'île de Madagascar possède dix-sept ports : Fort-Dauphin, Manakara, Mananjary, Toamasina, Sainte-Marie, Maroantsetra, Antalaha, Vohémar, Antsiranana, Port Saint-Louis, Nosy Be, Antsohihy, Mahajanga, Maintirano, Morondava, Morombe, Tuléar. Quatre d'entre eux sont classés « Port d'Intérêt National » : Antsiranana, Tuléar, Mahajanga et Toamasina. Ces derniers disposent d'infrastructures portuaires permettant la réalisation des opérations commerciales de chargement et de déchargement des navires au long cours

## INFORMATIONS GÉNÉRALES POUR 2019

**Population**  
26.969 Millions

**PIB**  
14 165 Millions \$US courants

**Commerce de marchandises<sup>1</sup>**  
6 567 Millions \$US courants

**Superficie des terres<sup>2</sup>**  
(j) 581 800 Km<sup>2</sup>

**Croissance du PIB**  
5.06 %

**Commerce des serv. de transp<sup>3</sup>**  
(e) 2 675 Millions \$US courants

## DONNÉES MARITIMES CLEFS EN 2019

**Ratio côte/superficie<sup>2</sup>**  
17.1 m/km<sup>2</sup>

**Construction navale<sup>4</sup>**  
..

**Recyclage de navires<sup>4</sup>**  
..

**Flotte - Pavillon national<sup>5</sup>**  
11 Milliers de TPL

**Flotte - Pavillon national<sup>5</sup>**  
28 navires

**Flotte - Propriété<sup>6</sup>**  
3 Milliers de TPL

**Débit portuaire de conteneurs<sup>7</sup>**  
199 713 EVP

**Nombre de marins<sup>8</sup>**  
1 187

**Nombre d'escales<sup>9</sup>**  
753

Source : UnctadStat

## La modernisation du port de Toamasina

Toamasina, l'ancienne Tamatave, affiche des ambitions essentielles au développement économique de Madagascar : abriter enfin le port moderne capable de répondre aux besoins commerciaux de la Grande Île et de jouer un rôle de plateforme de redistribution des marchandises à l'échelle régionale.

Les travaux qui ont démarré en avril 2018 respectent le calendrier établi. La première phase doit durer trente mois, à l'issue desquels le port réceptionnera un nouveau terre-plein de dix hectares gagnés sur le récif et destinés, à terme, au stockage de conteneurs.

La construction d'un nouveau terminal de 470 mètres de long, ainsi que la réhabilitation des anciens quais du môle C, le tout porté à un tirant d'eau de 16 mètres de profondeur, permettra de traiter chaque année près de 20 millions de t de marchandises diverses, dont plus d'un demi-million de conteneurs, dans la foulée de l'arrivée, en 2023, du premier portique jamais installé sur ses quais. L'ensemble de ces infrastructures doit être terminé pour 2025 en triplant les capacités de stockage et de manutention.

Voulant également développer les activités dans le domaine des croisières et du trafic roulier, le premier port malgache disposera alors des moyens maritimes lui permettant de servir au mieux le marché domestique.

Dans le cadre du projet Antananarivo-Toamasina-Madagascar (Tatom), des études ont été lancées portant sur la construction d'une autoroute de contournement de la ville portuaire, ainsi que sur la réfection et l'élargissement de la RN2 qui rallie la capitale malgache.

L'augmentation des trafics conteneurisés qui a dépassé en 2019 les sept millions de boîtes dans la sous-région, suscite l'intérêt des principales compagnies maritimes afin d'améliorer leur desserte de la zone en s'appuyant sur la plateforme de transbordement la mieux adaptée aux spécificités de leurs trafics.



# Bâtiment et Travaux publics

La politique des grands travaux prônée par le Président de la République en accompagnant le Plan Émergence Madagascar (PEM), offre des perspectives réjouissantes pour les acteurs du secteur du Bâtiment et des Travaux publics.

“*Malgré la crise sanitaire, nous avons quand même pu réaliser plusieurs projets.*”

*Andry Rajoelina, Président de la République lors de son discours de vœux à la Nation, le 31 décembre 2020.*



## Le BTP, une activité structurante

A Madagascar, ce secteur soutient tous les grands programmes d'investissement du pays : infrastructures routières, portuaires, minières, bâtiments industriels, de services publics et sociaux, logement, etc.



**D**épendant fortement des projets d'investissements publics et privés, son développement s'est trouvé fortement affecté par le ralentissement de l'économie. Durant ces dernières années à Madagascar, l'investissement en bâtiment avait connu un accroissement phénoménal. Ce pic avait commencé dans les zones urbaines, pour se répandre progressivement jusque dans les zones rurales. Le phénomène s'était d'autant plus amplifié que l'Etat, en mettant en œuvre une série de projets d'infrastructures, s'est lui-même engagé dans un défi de taille, défi qui reflète les multiples engagements pris dans le cadre de l'Initiative pour l'Emergence de Madagascar (IEM).

Le secteur du BTP fait cependant partie des domaines les plus touchés par la crise du coronavirus. Dans le projet de loi de finances rectificative 2020, il enregistre un taux de croissance négatif de -1,8%. Pour pallier à la situation, l'Etat prévoit de soutenir ce secteur en ouvrant les marchés dans le cadre de

la promotion du « Vita Malagasy ». Le Ministère malgache des Finances et du Budget a confirmé que des baisses de performance enregistrées sont dues aux impacts de la crise liés à la suspension des financements extérieurs des grands projets d'infrastructure. A travers le lancement d'un « Plan Marshall », la présidence a alloué 270 millions de dollars à des travaux de construction et d'infrastructures.

Les infrastructures publiques et parapubliques sont en effet le pilier du développement. Dans le Plan Multisectoriel d'Urgence, un programme d'infrastructures est créé avec comme objectifs de soutenir la résilience économique, de créer, de sauvegarder l'emploi et de développer le marché pour les PME du secteur BTP. Afin de protéger les investissements, d'une part, et d'accroître la sécurité des infrastructures, d'autre part, les chantiers prévus devront suivre les normes de construction en vigueur. Le Fonds Routier est destiné à gérer l'ensemble des fonds devant intervenir dans le cadre



de la construction, de l'aménagement, de la réhabilitation et de l'entretien des réseaux routiers. La réalisation des projets d'infrastructures figure parmi les plus grands défis du Plan Emergence de Madagascar (PEM). Les projets Initiative pour l'Emergence de Madagascar (IEM), avance à grand pas dans le secteur de l'Aménagement et de l'Habitat. A Mahajanga, 50 000 logements sont en cours de construction dans tout le territoire. Les travaux ont été lancés à Ambovohy Mahajanga, en octobre 2019. Dans la « Promotion de l'habitat et la modernisation de Madagascar », on trouve également la création de la ville Tanà-Masoandro et l'aménagement du littoral de la ville de Toamasina.

Le gouvernement a confié au ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Habitat la réhabilitation des routes nationales (RN1, RN2, RN3, RN4, RN5, RN5A, RN6, RN7, RN12A, RN13, RN44, RN43), des routes dans le périmètre Antananarivo-ville.

Le gouvernement projette ainsi de consolider la planification des territoires urbains régionaux et nationaux ainsi que des espaces de croissance, d'élaborer et mettre en œuvre des schémas d'aménagement dans les collectivités territoriales décentralisées, et d'appuyer la promotion du logement pour un accès au logement décent pour chaque ménage.

### LE PLAN MARSHALL DE RELANCE ÉCONOMIQUE POST-COVID19

Selon le Président Rajoelina, l'industrialisation de Madagascar se fera avec les entreprises Malagasy de BTP. À travers le plan Marshall de relance économique post-Covid19, l'Etat a investi 1043 milliards d'Ariary (270 millions de dollars) dans la construction et la réhabilitation d'infrastructures sur tout le territoire national. Plusieurs projets sont en cours de finalisation dans plusieurs régions tels la construction d'une trentaine d'écoles primaires publiques (EPP) et huit Collèges d'enseignement général (CEG), six lycées, quatre campus universitaires, de nouveaux hôpitaux et Centres de santé de base (CSB), la réhabilitation de routes nationales, l'édification des immeubles à loyers modérés. Chaque infrastructure doit répondre aux besoins de chaque localité. D'où l'initiative de décentraliser les appels d'offres pour chaque projet au niveau de chaque région. Tous les appels d'offre et l'octroi des marchés publics concernant la réalisation de ces projets d'infrastructures verront, en toute transparence, la primeur donnée aux entrepreneurs malagasy. Parmi les projets d'infrastructures en attente de mise en œuvre figurent la construction de pas moins de 1 100 salles de classes, de nouveaux hôpitaux et centres de soins, la mise en place de gymnases aux normes, la réhabilitation d'infrastructures routières ainsi que la construction de nouveaux logements sociaux à loyer modéré.

## La construction du pont Mangoky

Le projet de construction du pont de 880 mètres sur le fleuve Mangoky constitue une composante du projet de la réalisation de la RN9. Les travaux débuteront en juin 2021.



**R**eliant les régions Atsimo Andrefana et Menabe (Sud-Ouest), il s'inscrit dans le cadre de la stratégie du Gouvernement visant au désenclavement de vastes zones d'habitations et des impacts positifs majeurs sur le développement de l'agriculture, du tourisme, de l'économie en général et plus spécifiquement de la lutte contre la précarité alimentaire des régions rurales directement sous l'influence de cette infrastructure. Les principaux objectifs du projet sont :

- la promotion des échanges commerciaux entre le Sud-Ouest et le reste du pays ;
- la contribution au développement économique et social de la zone du projet ;

- l'amélioration du cadre de vie et réduction de la pauvreté des populations de la zone du projet ;
  - l'amélioration des conditions de desserte de la région Sud-Ouest de Madagascar, réduction du temps et du coût de transport ;
  - la valorisation du potentiel touristique et agricole de la région ;
  - la facilitation de l'accès de base et lutte contre la pauvreté.
- Le coût du projet est de 64.28 millions USD dont le financement est le suivant : BADEA : 20.00 millions USD (31.11 %) ; FSD : 20.00 millions USD (31.11 %) ; OFID : 10.00 millions USD (15.55%) ; FKDEA : 10.00 millions USD (15.55%) ; Gouvernement : 4.28 millions USD (6.67 %).

## Une première école imprimée en 3D

Avec des fermes verticales, des murs imprimés en 3D, un premier établissement pilote verra le jour à Madagascar en 2021-2022.



**L**a philanthrope américaine Maggie Grout, fondatrice de l'ONG Thinking Huts, a imaginé un concept inédit pour favoriser l'accès à l'éducation dans le monde : une école grandeur nature imprimée à partir d'un modèle 3D. Pour donner vie à son projet d'école, Maggie Grout s'est associée à l'agence de conception architecturale Studio Mortazavi, basée à San Francisco. Le projet pilote se déploiera sur le campus universitaire de l'École de gestion et d'Innovation technologique (EMIT) de la ville de Fianarantsoa et pourra accueillir des élèves scolarisés de la maternelle au lycée. L'impression 3D permet de réduire les délais de construction de plusieurs mois à quelques jours, de diminuer l'empreinte carbone ainsi que de répondre à un réel besoin d'infrastructures éducatives. Cette école hybride d'un nouveau genre sera conçue à partir de matériaux

réutilisables et régie par des normes éco-responsables. Une campagne de financement participatif vise à collecter des fonds pour soutenir ce projet pilote à Madagascar, ainsi que la construction des trois écoles suivantes.



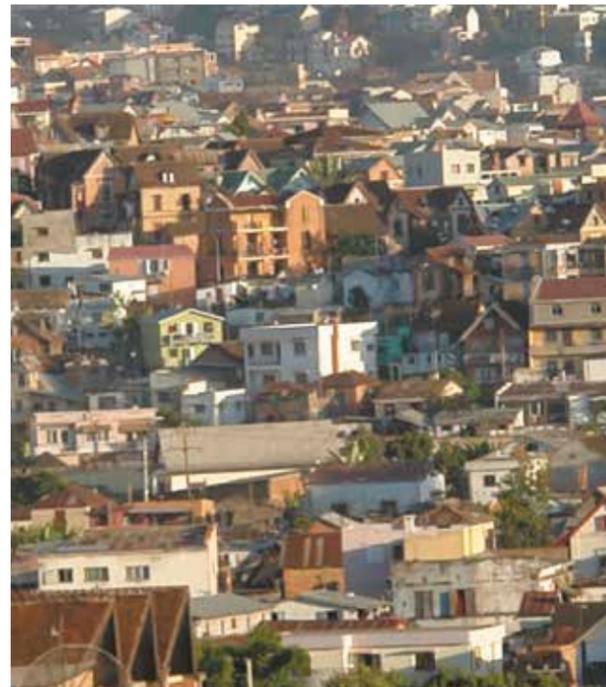
## Des bâtiments résistants aux aléas naturels

La Grande Île figure parmi les trois premiers pays les plus exposés aux cyclones tropicaux dans le monde et est même numéro un sur le continent africain.

Quand le pays est frappé par ces catastrophes naturelles, les pertes dans le secteur des infrastructures sont toujours colossales atteignant environ 75% des pertes combinées. Pour remédier à cela, la Cellule de Prévention et Gestion des Urgences (CPGU), appuyé par la Banque Mondiale, a lancé TRACK II, un projet qui se concentre essentiellement sur les secteurs bâtiment, habitat et aménagement du territoire.

Après cinq ans de période d'essai et d'application des règles et fascicules évoqués précédemment, le gouvernement Malagasy, sous l'égide du ministère en charge de l'Aménagement du Territoire et de l'Habitat, à travers la CPGU et avec l'appui du cabinet GERCO, a procédé à l'élaboration de la « Norme nationale de construction de bâtiments résistants aux aléas naturels à Madagascar ». Cette activité s'inscrit dans le cadre des activités d'assistance technique de la phase 1 du programme pilote pour la Résilience Climatique (PPCR) financé par les Fonds d'Investissement Climatique (CIF ou Climate Investment Funds) et mis en œuvre par la CPGU avec le soutien de la Banque Mondiale (Accord de don TFOA5362).

Les principales innovations concernent la considération des aléas naturels tels le vent, la pluie et les inondations,



les mouvements de terrain et les séismes, l'embrun marin ainsi que la base de dimensionnement du vent et du séisme. Cette norme a été validée officiellement en septembre 2019.

## Des projets cofinancés par l'Union européenne

Huit projets d'infrastructures ont été signés et mis en œuvre, dans le cadre de la coopération de Madagascar avec l'Union européenne (UE) pour un montant de 204 millions du 11<sup>ème</sup> FED, soit plus de 856 milliards Ariary.



Pour leur importance dans le processus de développement, les infrastructures sont considérées comme l'un des secteurs de concentration du Programme Indicatif National (PIN), financé par 11<sup>ème</sup> Fonds européen de Développement (FED). Ayant pour objectif de contribuer à l'amélioration de la mobilité des personnes et des biens par l'amélioration des connexions routières, ce programme vise également à améliorer l'accès à l'électricité et à l'eau potable.

### La réhabilitation de la RN13 reliant Ihosy à Tolagnaro

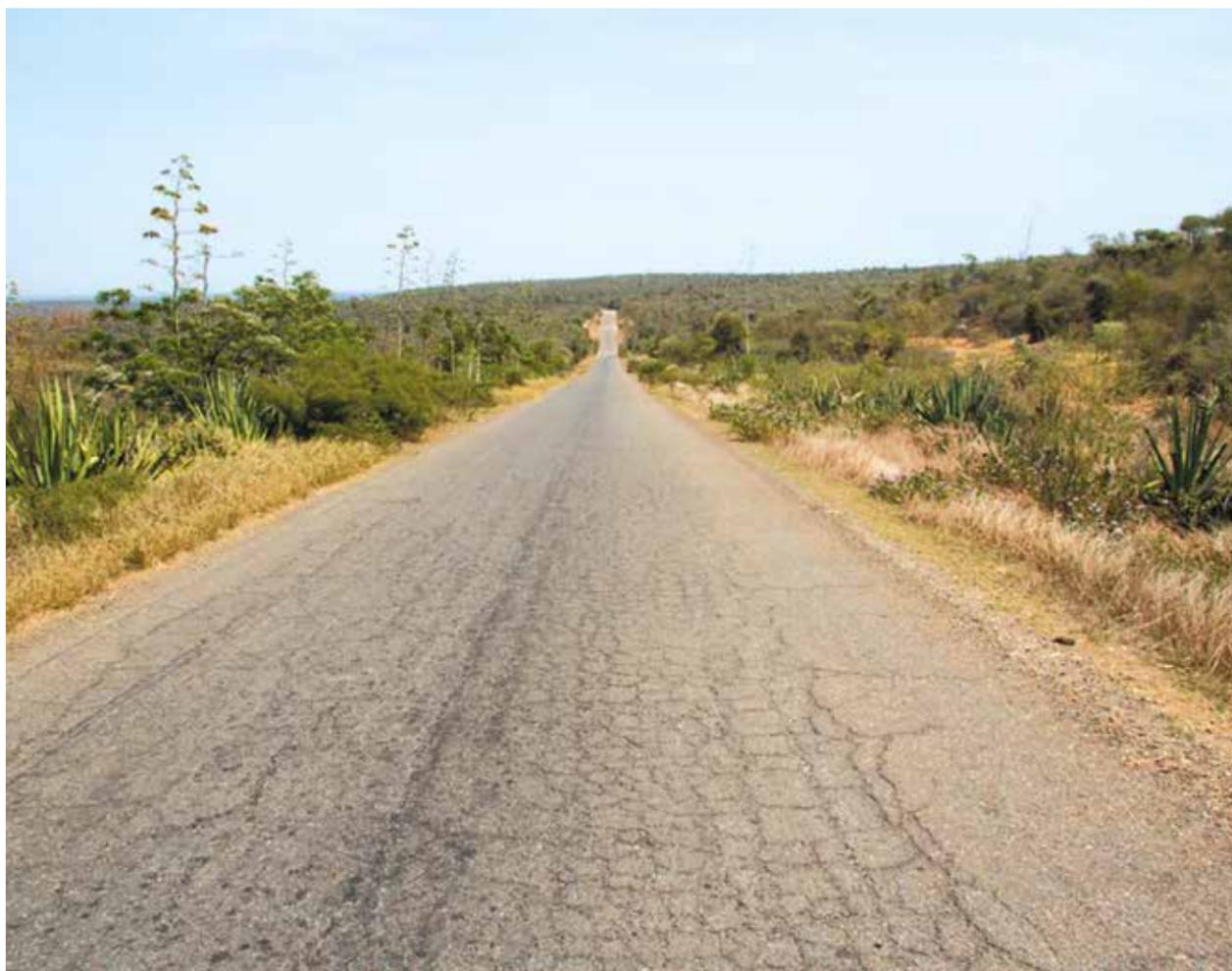
La RN13 d'une longueur de plus de 490 kilomètres traversant les régions d'Ihorombe, Androy et Anosy se trouvent dans un piteux état depuis plusieurs années. En novembre 2017, un accord de financement avait été signé lors du sommet Afrique-UE à Abidjan. L'enveloppe globale est estimée à 235 millions d'euros sur financement du Banque Européenne d'investissement (BEI) et de l'Etat malagasy.

### L'ACADÉMIE NATIONALE DES ARTS ET DE LA CULTURE (ANAC)

A travers l'ANAC, Madagascar va disposer en 2021 de sa première infrastructure d'envergure consacrée à la formation aux arts et à la culture.

Ce projet présidentiel, construit dans l'enceinte du Palais d'État d'Ambohitsorohitra, prodiguera des formations dédiées, entre autres, aux arts plastiques et visuels, l'art de la scène, l'art oratoire, le cinéma et la photographie, le chant et la danse mais également à la conservation du patrimoine culturel et la conservation des traditions malagasy ainsi qu'à la communication culturelle. L'ANAC disposera également d'une grande salle d'exposition et d'une salle de spectacle pouvant accueillir divers événements et représentations culturelles. A terme, l'ANAC a pour objectif de former des professionnels dans les métiers des arts et de la culture. Outre sa vocation à la formation professionnelle, l'ANAC a pour objectif de soutenir et promouvoir la culture malgache, et ce, à l'échelle internationale.

Le Centre national d'Education musicale de Madagascar et de la Danse (CNEMD) ouvre, après travaux, début 2021, suivi de l'ouverture de l'ANAC ; ces deux structures seront interconnectées dans le domaine de la musique et de la danse.



### La construction de la rocade Est et Nord-Est d'Antananarivo

Pour un montant total de 62,9 millions d'euros, dont 4,9 millions d'euros du FED, 24 millions d'euros de l'Agence française de développement (AFD), 28 millions d'euros de la BEI, 6 millions d'euros de l'Etat malagasy.

### Le Projet d'assainissement et de désenclavement d'Antananarivo

Financé à hauteur de 34,1 millions d'euros, dont 3 millions d'euros du FED, 25 millions d'euros de l'AFD et 6,1 millions d'euros de l'Etat malagasy. L'objectif pour celui-ci est d'améliorer les conditions de vie des habitants de l'agglomération d'Antananarivo.

Pour les quartiers prioritaires de l'agglomération d'Antananarivo (Lalankely III), financé à 26,3 millions d'euros, dont 3 millions d'euros du FED, 19 millions d'euros

de l'AFD et 4,3 millions d'euros de l'Etat malagasy, cette enveloppe vise à améliorer les conditions de vie dans les quartiers les plus défavorisés de la capitale.

### L'aménagement des corridors incluant la réhabilitation de la RNT 12 A et la RN9

Le financement de ce projet s'élève à 183,1 millions d'euros, dont 39,9 millions d'euros du FED, 137,5 millions d'euros de la Banque africaine de développement (BAD), et 5,6 millions d'euros de l'Etat malagasy. Ce projet vise l'amélioration de la connectivité de Madagascar avec les pays de la sous-région, en vue de l'accroissement des échanges commerciaux. Le septième projet est le Water II en appui à la Jirama. Celui-ci bénéficie d'un financement de 73,2 millions d'euros, dont 29,2 millions du FED, 35 millions d'euros de la BEI, 2,5 millions d'euros de l'ONG WSUP et 6,5 millions d'euros de l'Etat malagasy. Ce projet contribuera à l'amélioration de l'accès à l'eau potable à Madagascar.

## OPPORTUNITÉS

**La politique des grands travaux prônée par le président de la République, et qui devrait tenir une place de choix dans le Plan Émergence Madagascar (PEM), offre des perspectives réjouissantes pour les acteurs du secteur des travaux publics.**

À Madagascar comme dans les autres pays, le secteur Bâtiments et Travaux Publics, y compris les bureaux d'études de bâtiment, figurent parmi les domaines influençant le plus la croissance économique. Dépendant largement des projets d'investissements privés et publics, le développement du secteur des BTP présente alors une corrélation positive avec celui de l'économie en général.

Les investissements publics et privés dans l'infrastructure (routes, ports) et installations de production ont créé une forte demande pour les produits et services liés à la construction.

Le secteur des travaux publics, constitue une des priorités du Plan Émergence Madagascar (PEM).

À noter que dans le document intitulé « Plan Multisectoriel d'Urgence », le gouvernement a tenu à souligner que les infrastructures publiques et parapubliques sont le pilier du développement et qu'il est important de mettre en œuvre un programme d'infrastructures ayant comme objectifs de soutenir la résilience économique, de créer, de sauvegarder l'emploi et de développer le marché pour les PME du secteur BTP. Afin de protéger les investissements, d'une part, et d'accroître la sécurité des infrastructures, d'autre part, tous les chantiers prévus devront suivre les normes de construction en vigueur.

Un budget de 1 043 milliards d'Ariary a été programmé pour financer les travaux des ouvrages prioritaires comme le réseau routier, les infrastructures de gestion de déchets, les forages et les systèmes d'adduction d'eau, les aménagements hydroagricoles, les écoles, les centres de santé et les bâtiments administratifs.

Le Président Rajoelina souhaite qu'aucun district ne soit laissé pour compte en matière de développement. Un objectif qu'il compte traduire en acte avec le lancement de divers travaux d'infrastructure dans chaque district. Un « Velirano », dont la concrétisation devra être menée de front avec le lancement des grands chantiers. L'État mise, par ailleurs, sur les projets d'infrastructure pour redresser la situation socioéconomique mise à mal par la crise sanitaire.

Il y a de nombreuses opportunités pour les entreprises ayant l'expertise et les ressources nécessaires. Des sociétés françaises, chinoises, japonaises, malaisiennes ont ainsi trouvés leur place dans le secteur.

### LA MISE EN PLACE DU GUICHET UNIQUE DES MARCHÉS PUBLICS

Inauguré en aout 2019 à Antsahavola, il regroupe les entités en charge des passations et des contrôles des circuits de marchés publics dont l'unité de gestion de passation de marchés localisés, la commission nationale des marchés, le contrôle financier, les services fiscaux et trésor public. Le ministère de l'Aménagement du territoire, de l'Habitat et des Travaux publics a été choisi comme entité pilote étant en charge du plus gros volume de projets. Ce guichet unique sera ensuite étendu aux autres ministères en fonction de l'organisation au niveau des ressources humaines et des locaux disponibles », poursuit la présidente. La commission se charge aussi bien des passations que des contrôles au niveau du circuit des marchés publics.

Le guichet unique devrait permettre d'accélérer le traitement des dossiers de marchés publics et éviter les déplacements physiques des soumissionnaires. L'accélération d'un dossier dépendra ainsi de la disponibilité des documents au niveau de chaque ministère, l'objectif étant de valider un dossier en 24 heures. Ce traitement accéléré des dossiers n'exclut cependant pas la vérification de l'authenticité des dossiers soumis aux contrôles. En cas de doute, la commission des marchés se réserve le droit de procéder à une vérification à l'extérieur de l'entité - auprès des banques par exemple - qui rendra ce délai de 24 heures tributaire de la vérification à l'extérieur.

# Eau, Assainissement et Hygiène

Le Programme Emergence de Madagascar (PEM) 2023 s'est engagé à « garantir l'accès de tous à l'eau, à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau » en accélérant de manière substantielle l'alimentation en eau potable pour tous les Malagasy et en accentuant les interventions en assainissement et hygiène.

“*L'objectif du programme Madagasikara Madio est de fournir un accès à l'eau potable à prix socialement acceptable à plus de 60 % de la population Malagasy d'ici fin 2023.*”

*Propos du Président Andry Rajoelina le 23 mars 2021 sur Twitter*



# Vers l'amélioration de l'accès pour tous

Si Madagascar dispose d'abondantes ressources en eau, l'une des plus élevées au monde, plus de la moitié de la population malagasy n'ont pas accès à l'eau potable (57%). L'accès à l'assainissement et l'hygiène, comme celui à l'eau, demeure l'un des défis majeurs pour le développement du Pays.



Le secteur Eau, Assainissement et Hygiène revêt un caractère prioritaire au niveau des engagements nationaux pris dans le cadre du développement du Pays. Les disparités entre les zones urbaines et rurales sont considérables : un peu plus de 69% des personnes vivant dans les zones urbaines ont accès à un approvisionnement en eau potable et près de 41% des habitants des zones rurales ne disposent pas de point d'eau et sont contraints à utiliser des eaux de sources non protégées. Seulement 17% de la population utilisent des latrines améliorées, et plus de 40% de la population pratiquent encore la défécation à l'air libre, avec un total de plus de 15 millions de personnes.

Dans le cadre de la réalisation du Plan Emergence de Madagascar (PEM), pour promouvoir l'accès universel à l'eau potable, assainissement et hygiène, Analanjirofo

a été choisi pour l'année 2020 comme région pilote du programme Madagasikara Madio dont le taux d'accès aux infrastructures d'assainissement reste inférieur à 15%. Ce programme doit se poursuivre dans d'autres régions. D'après les orientations présentées dans le PEM et dans le contrat programme du Ministère de l'Eau, de l'assainissement et de l'hygiène, l'objectif est de fournir un accès à l'eau à un tarif abordable et équitable à 60% de la population en 2023. Le Programme Madagasikara Madio permettra à Madagascar d'atteindre 90% des Malagasy Open Defecation Free (ODF) en fournissant à 55% des Malagasy l'accès à des latrines basiques dès 2023.

Plus de 70% des consultations médicales sont dues à des maladies liées à l'eau. Le Ministère vise une augmentation continue du nombre de nouveaux bénéficiaires d'un

## CHIFFRES CLÉS

**1 513 mm/an**

MOYENNE DE PRÉCIPITATION ANNUEL À LONG TERME

**12%**

PROPORTION DES PRÉCIPITATIONS DANS LA MOITIÉ HUMIDE DE L'ANNÉE

**32%**

PROPORTION DES EAUX USÉES COLLECTÉES GÉNÉRÉES PAR LES MÉNAGES ET LES INDUSTRIES

**50%**

HABITANTS DES ZONES URBAINES AYANT ACCÈS À L'EAU POTABLE

**84%**

HABITANTS DES ZONES RURALES N'AYANT PAS DE POINT D'EAU POTABLE

**6,99%**

POPULATION UTILISANT DES LATRINES AMÉLIORÉES

**+ de 80%**

POPULATION PRATIQUANT LA DÉFÉCATION À L'AIR LIBRE

**- de 15%**

TAUX D'ACCÈS AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT

système d'assainissement. L'objectif est l'élimination de la défécation à l'aire libre à l'horizon 2025.

En 2021, le Gouvernement à travers le Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène (MEAH), a décidé de renforcer l'adduction en eau potable (AEP) de 15 Chef-lieu de Districts et de construire 31 nouveaux systèmes pour des grands centres urbains.

Pour pallier au déficit de service d'eau au niveau de plusieurs zones d'Antananarivo, 46 forages équipés de réservoir, d'une unité de traitement et de rampe de distribution sont en cours de construction dans les quartiers non alimentés en eau.

Madagascar s'inscrit dans les ODD (Objectifs de Développement Durable) visant à atteindre un accès universel et équitable à l'eau potable et aux services d'assainissement et d'hygiène d'ici 2030. Le Pays relève ainsi le défi d'atteindre 100% de taux d'accès aux infrastructures d'eau potable et celles d'assainissement de base et d'hygiène en 2030.

A travers les projets prioritaires suivants :

- Projet JIRAMA WATER III pour l'agglomération d'Antananarivo – production supplémentaire de 100 000 m<sup>3</sup>/j.
- Projet grand Sud : Réhabilitation de 1748 systèmes d'eau avec forage. 196 km de Pipeline (Ampotaka-Tsihombe, Bemamba-Antaritarika), Reprise des travaux Mandrare Sampona, Mobilisation de la rivière Efaho ;
- Amélioration des systèmes d'AEP dans les 119 chefs-lieux de Districts.
- Construction/réhabilitation des systèmes d'AEP dans les 1576 communes rurales.

Ces projets auront pour impact en 2023 :

- 9 501 000 personnes de plus auront l'accès à l'eau potable
- 2 200 000 habitants pour le Projet JIRAMA WATER III
- 1 785 000 habitants au niveau des Chefs-lieux des districts
- 5 516 000 habitants au niveau des communes

### LE PARTENARIAT SWA (SANITATION AND WATER FOR ALL)

En 2010, Madagascar a rejoint SWA, une plate-forme mondiale pour atteindre l'objectif de développement durable 6 des Nations Unies - Assurer la disponibilité et la gestion durable de l'eau et de l'assainissement pour tous.

Ainsi, le gouvernement malgache implique ses partenaires autour de cinq objectifs : Des plaidoyers et des recherches approfondies afin d'augmenter la participation des partenaires pour atteindre la vision du programme Madagasikara Madio 2025 et les ODD ; La participation de tous les acteurs à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan Émergence Madagascar 2019-2023 en matière d'EAH ; L'engagement dans le mécanisme de surveillance ; Des plaidoyers pour augmenter les budgets destinés à soutenir Madagascar ; Le suivi de l'harmonisation des interventions dans chacune des régions pour réduire les inégalités.

## Le projet d'approvisionnement en eau potable JIRAMA Water III

Le projet concerne l'alimentation en eau potable d'Antananarivo. Grâce à l'augmentation de la capacité de production des usines d'eau potable, des ouvrages de transfert et du réseau de distribution ainsi que du remplacement de conduites vétustes, environ 2 200 000 habitants seront desservis.



En janvier 2020, l'Union européenne (UE) a accordé un prêt de 35 millions d'euros à la République de Madagascar lançant ainsi le projet Jirama Water III. Ce financement est complété par un don et un don de 30 millions d'euros de l'UE au travers de la Plateforme d'Investissement pour l'Afrique (PIA). Le reste du financement provient de la République de Madagascar (6,5 millions d'euros) et de l'Organisation à but non lucratif Water & Sanitation for the Urban Poor (WSUP), activement engagée auprès de la Jirama depuis plus de 10 ans pour améliorer la performance de sa prestation de services d'eau, avec un don de 2,5 millions d'euros.

Mené par la JIRAMA, la compagnie 100% publique d'eau et d'électricité, le projet consiste en la réalisation des investissements prioritaires pour le système d'adduction d'eau potable de la Commune urbaine d'Antananarivo et ses périphériques. Ces investissements concernent autant la capacité de production que de transport et de distribution

d'eau potable à l'échelle de la capitale et de sa périphérie. La mise en œuvre va durer trois ans. (2021 à 2024) Il aboutira au renforcement et à la réhabilitation du réseau existant, à travers la mise en place et la réhabilitation de 78 km des canalisations, la construction de cinq nouveaux réservoirs d'une capacité de 12 000 m3 ou encore la mise en place d'un nouveau surpresseur et la réhabilitation de deux surpresseurs existants. Seront réalisés l'extension du réseau de distribution, des branchements privés et de l'installation de bornes fontaines à travers la mise en place de 105 km des canalisations pour alimenter les zones Ouest, Sud-Est et Sud-Ouest, Est et Nord d'Antananarivo ainsi que la mise en place de 5 000 nouveaux branchements privés et 400 nouvelles bornes fontaines.

Ce projet contribue à cinq des Objectifs de Développement Durable (ODD) : « Eau propre et assainissement », « Pas de pauvreté », « Bonne santé et bien-être », « Égalité entre les sexes » et « villes et communautés durables ».

## Les orientations stratégiques de la PNEAH

La Politique Nationale de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène (PNEAH) est cadrée par le droit fondamental humain, la Politique Générale de l'Etat (PGE), les ODD et la constitution de la République de Madagascar.



Pour la mise en œuvre de la PNEAH, doivent faire l'objet de mise à jour : la Déclaration de Politique Sectorielle de l'Eau et de l'Assainissement (DECLAPOL) ; le Code de l'eau ; les Décrets d'application du Code de l'Eau ; la Politique et Stratégie Nationale de l'Assainissement (PSNA), la Note d'Orientation Stratégique du Secteur de l'Eau Potable, de l'Assainissement et de l'Hygiène ; le Programme National d'Accès à l'Eau Potable et l'Assainissement (PNAEPA).

De ce fait, l'intégration de la dimension changement climatique sera priorisée dans la vision de la PNEAH. Cette intégration consiste à améliorer la gestion des ressources en

eau (Adaptation) ; à fournir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable (Adaptation) ; à optimiser l'utilisation de l'eau à des fins économiques par tous les secteurs de développement (Agriculture, Énergie, Mines, Transport, etc.).

De plus, la PNEAH sera basée sur la décentralisation, les aspects multisectoriels de l'usage de l'eau et la bonne gouvernance. La structure existante est le MEAH, la Structure de Coordination au niveau National, la Structure Régionale de Maintenance Opérationnelle, le CODES.

### OPPORTUNITÉS

Les Partenariats Publics Privés sont encouragés dans le secteur de EAH dans l'exploitation, la mobilisation des investissements et la gestion des infrastructures d'eau, d'assainissement et d'hygiène.

# Environnement & Tourisme

Madagascar est une terre de biodiversité unique. Avec une faune et flore endémique et des paysages aussi variés qu'exceptionnels, la Grande île fait aujourd'hui partie des plus grandes destinations écotouristiques.

“*Nous voulons communiquer sur de nouveaux segments. Farniente sur nos plages ou tourisme sportif. Nous disposons de magnifiques spots de kitesurf, de randonnée, de trail.*”

*Joël Randriamandranto, Ministre des Transports, du Tourisme et de la Météorologie, le 5 mars 2021*



# Environnement et Foresterie

Afin de protéger le magnifique sanctuaire de la nature que représente Madagascar, une stratégie pour la conservation et le développement durable est mise en place.

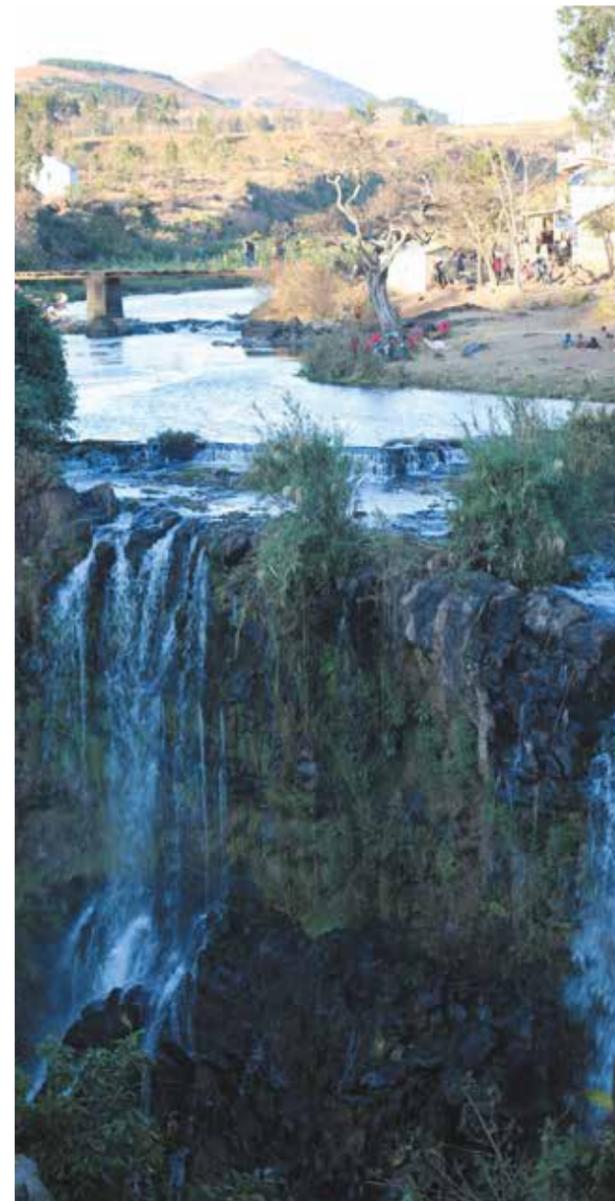
D'après les résultats d'une étude cartographique parue en 2015, Madagascar a perdu 965 000 hectares de forêts entre 2005 à 2013, soit environ 120 000 hectares par an entre 2010 et 2013.

Les causes en sont multiples : l'élevage, les mines, les feux de forêts et en particulier le tavy, l'agriculture sur brûlis, ainsi que l'exploitation commerciale de bois précieux mais aussi utilisé pour la production d'énergie et la construction. Le reboisement est donc incontournable pour satisfaire les demandes nationales en bois forestiers, qui ont explosé avec la démographie. L'exportation de bois ordinaires légaux, non travaillés, a été interdite lors du conseil des ministres du 21 octobre 2020. Il est cependant possible de vendre et d'utiliser les stocks de bois légaux pour mieux organiser le secteur de bois. Uniquement les produits finis peuvent être exportés après un contrôle strict.

La suspension de la coupe pour les bois précieux est en vigueur depuis janvier 2019. L'exécutif a renforcé la protection des forêts pour éviter la coupe et l'exploitation illicite. Il en est de même sur l'augmentation de surface cultivée en bois pour atteindre l'objectif de la reforestation de Madagascar. Les feux de forêt sont également un grave problème puisque leur lutte est rendue difficile par le fait que Madagascar ne dispose que d'un agent forestier pour 210 000 hectares de forêts.

Madagascar est un des pays où la gestion de l'environnement et le développement durable ont été au centre des politiques publiques impulsées et appuyées par les bailleurs de fonds, depuis le premier plan national pour l'environnement du début des années 1990. Ayant ratifié la Convention sur la biodiversité biologique (CDB), la Grande île a mis aussitôt l'accent sur la valorisation et la gestion durable de ses ressources naturelles, longtemps surexploitées. L'application de cette Convention se reflète à travers la prise en compte de la biodiversité comme source de financement durable pour le développement local, à la fois dans le Plan national d'action pour l'environnement (PNAE) et dans le Document stratégique de réduction de la pauvreté (DSRP), mais aussi dans les Plans communaux de développement (PCD) ou dans les priorités institutionnelles des bailleurs de fonds. Dans cette perspective, le pays a été

pionnier, avec la loi GELOSE de 1996, en matière de transfert de responsabilité aux populations dans la gestion des actifs environnementaux, par exemple, et a donc accumulé une expérience non négligeable.



# La valorisation du bambou

L'INBAR (International Network for Bamboo And Rattan) et le PROSPERER (Programme de soutien aux pôles et micro-entreprises rurales et aux économies régionales de Madagascar) s'activent pour en tirer une véritable filière à l'horizon 2022.



Le bambou a le potentiel de contribuer à la réduction de la pauvreté, à l'emploi des jeunes et à la protection de l'environnement pour des millions de communautés rurales défavorisées et de petits exploitants agricoles en Afrique subsaharienne, conformément aux Objectifs de Développement durable de l'ONU. Madagascar possède la plus grande variété de bambous au monde avec près de 40 espèces dont 35 sont endémiques. Le bambou est utilisé dans divers secteurs tels que le textile, l'industrie du papier, l'artisanat, la construction, la production d'énergie biomasse, la cosmétique et l'agroalimentaire. La déforestation étant le problème environnemental numéro un dans la Grande île,

100 hectares de bambous ont été plantés à Andringitra en mars 2019 dans le district d'Ambohidratrimo. Ce projet a été mené par le ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) à travers le Programme PROSPERER en collaboration avec le Ministère de l'Environnement et du Développement durable (MED) et l'International network for Bamboo and Rattan (INBAR). Huit autres régions, dont Analamanga, bénéficient maintenant de ce projet dont l'objectif général est d'améliorer les revenus, les moyens de subsistance et les capacités d'adaptation au changement climatique des petits exploitants, des femmes et des jeunes Malgaches, tout en renforçant l'usage de chaînes de valeur du bambou respectueuses du climat.

# La gestion des déchets

La question de la gestion des déchets à Madagascar émerge depuis plusieurs années, l'augmentation démographique faisant croître les enjeux pesant sur ce secteur.



Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), Antananarivo est classé à la 4<sup>ème</sup> place mondiale le plus pollué. On peut estimer que la production quotidienne de déchets de la ville est près de 300 tonnes.

Le projet « *Développement urbain et résilience intégrés pour le Grand Antananarivo* » (PRODUIR) est financé par la Banque mondiale. C'est un Programme de Prévention des Risques liés aux Catastrophes Naturelles (ACP-UE NDRR). PRODUIR prévoit notamment des investissements pour améliorer les infrastructures de drainage. Une coordination étroite est aussi établie avec l'Agence française de développement et avec la délégation de l'UE.

Les déchets organiques représentent 70 à 80% des déchets ménagers produits à Madagascar. D'une part, valoriser ces déchets permettrait de réduire de 3/4 le volume de déchets à enfouir. D'autre part, ces déchets sont un gisement en matière organique conséquent, pouvant participer à la structuration et la fertilisation des sols. Toutefois, le retour au sol de la matière organique est loin d'être évident et peu de déchets urbains sont à ce jour valorisés. De nombreuses initiatives se sont mises en place de plus ou moins grande ampleur, et aujourd'hui le secteur de la gestion des déchets est un secteur dynamique de par ses nombreux acteurs terrains.

Trois centres de triage et de traitement des déchets sont en cours de finalisation dans trois grandes villes de Madagascar, Antsiranana, Toamasina et Antananarivo. Des fonds publics d'une valeur de 2,5 milliards de nos francs ont été alloués pour la construction de chaque centre de traitement des déchets.

Ce projet d'investissements publics contribue à la promotion de l'économie verte, l'une des stratégies inscrites dans la vision du ministère de l'environnement. L'objectif vise à transformer les déchets en opportunités économiques en créant des emplois locaux mais aussi en réduisant les déchets polluant les villes. A Toliara, le système de traitement des déchets sert actuellement de modèle. Il en est de même pour la commune urbaine de Mahajanga qui travaille en étroite collaboration avec Mada Compost pour créer des chaînes de valeur à partir de la valorisation des déchets organiques.

Dorénavant, il convient de mettre en place en simultané un centre d'enfouissement à l'instar de celui qui est créé par l'entreprise sociale et solidaire en partenariat avec la société Karenjy à Fianarantsoa. Le gouvernement attend du secteur privé qu'il participe à la promotion de l'économie verte à travers la mise en œuvre des RSE (Responsabilités Sociétales d'Entreprise).

# La viabilité environnementale des projets financés par la BAD

La Banque africaine de développement (BAD), qui a investi un peu plus de 192 millions de dollars en 2019 à Madagascar, veille à ce que les projets financés soient réalisés dans le respect de l'environnement.



La Banque africaine de développement (BAD) et le gouvernement malgache ont coorganisé en novembre 2020 un atelier de formation virtuel sur les sauvegardes environnementales et sociales dans la mise en œuvre de projets financés par la BAD à Madagascar. La BAD a investi plus de 2 milliards de dollars à Madagascar depuis 1976. En 2019, la banque a approuvé une enveloppe de 192,36 millions de dollars pour soutenir les projets du gouvernement dans les domaines de l'agriculture, de l'amélioration de la compétitivité économique, de la production d'électricité, ainsi que dans le domaine des risques liés aux catastrophes naturelles. La mise en œuvre des

projets peut parfois avoir des impacts ainsi que des risques environnementaux et sociaux lourds. Une bonne évaluation de ces aspects permet d'assurer la durabilité environnementale et sociale des projets, élément important dans la croissance économique et la réduction de la pauvreté.

La viabilité sociale et environnementale des projets financés par la BAD est également un principe majeur de la stratégie décennale (SD) de la banque, définie sur la période 2013-2023. Intitulée « Au cœur de la transformation de l'Afrique », la SD est axée sur deux principaux objectifs, à savoir : la croissance inclusive et la transition vers une croissance verte.

# Un potentiel touristique hors du commun

Le secteur du tourisme est une pierre angulaire de l'émergence. La Politique générale de l'Etat accorde à l'industrie touristique une attention particulière compte-tenu de son potentiel de croissance rapide. L'objectif est d'attirer 500 000 touristes en 2023.



Le tourisme revêt une grande importance pour l'économie de Madagascar car il est porteur de devises nécessaires à la croissance économique. C'est grâce à la diversification de l'offre touristique créée par le biais d'investissements nationaux et internationaux dans toutes les régions

que Madagascar franchira le cap de 500 000 touristes étrangers. Le coût élevé du tarif des billets d'avion pour les destinations malgaches est un des grands obstacles. Pour y faire face, le Président Rajoalina a annoncé l'ouverture du ciel malgache en faisant appel à des sociétés internationales pour collaborer avec l'Etat.



## CHIFFRES CLÉS

**44 000**

EMPLOIS DIRECTS

**1 500 000**

EMPLOIS INDIRECTS

**20%** (2018-2019)

DE TAUX DE CROISSANCE ANNUEL

**35 000** TOURISTES

NON-RÉSIDENTS (2019)

**US \$3M**

SOIT 19,5% DU TOTAL INVESTISSEMENT

**US \$ 520** MILLIONS (2018)

DE RECETTE DU TOURISME

**7%** (2018)

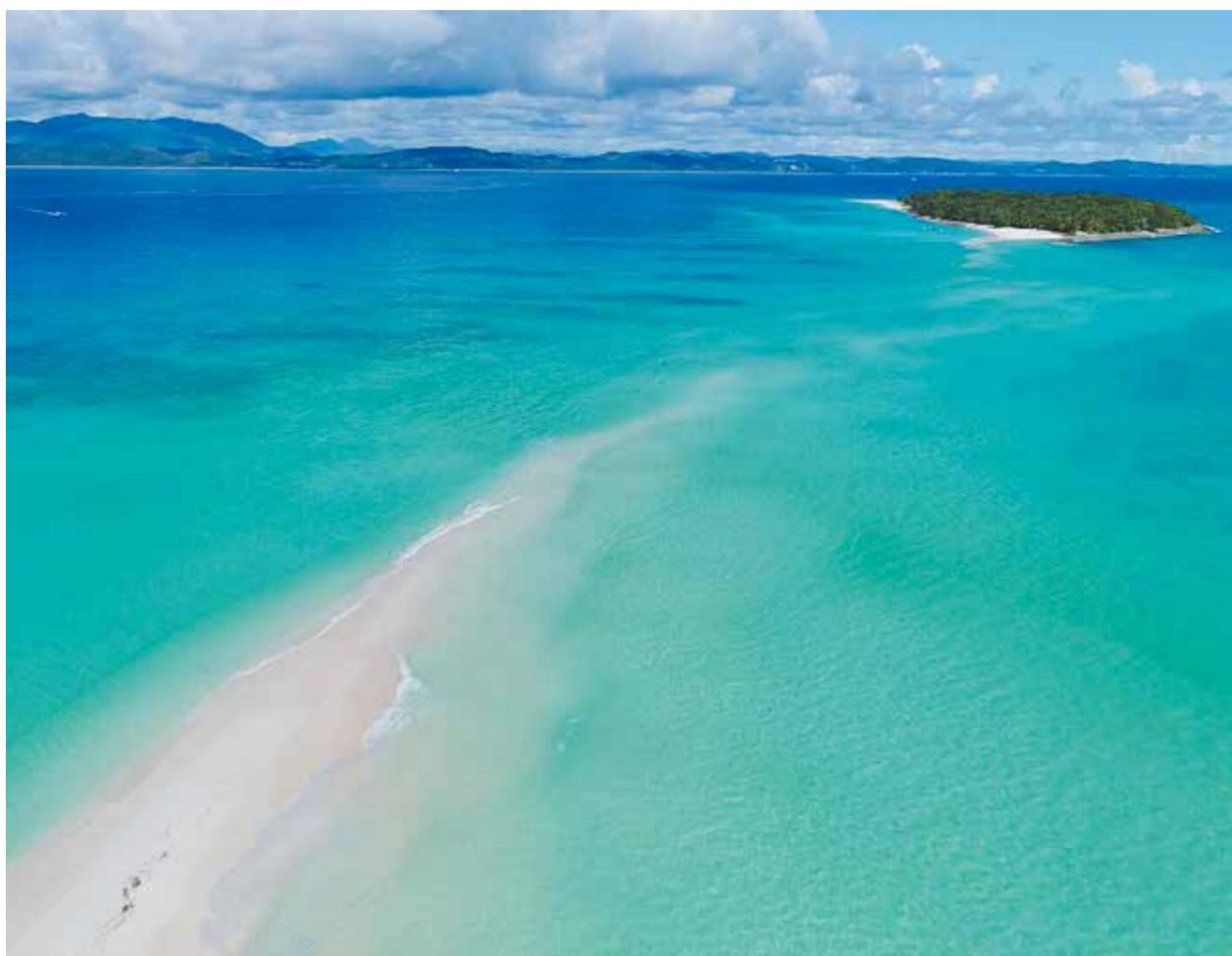
CONTRIBUTION TOTALE AU PIB

Madagascar est un pays à potentiel national et touristique hors du commun. Son patrimoine est exceptionnel avec 5 000 kilomètres de côtes maritimes, une biodiversité naturelle ainsi qu'une faune et flore endémiques. Quatrième île du monde par la taille, Madagascar abrite de nombreuses espèces qu'on ne trouve nulle part ailleurs sur la planète, parmi lesquelles 30 espèces de lémuriers, une des principales attractions touristiques. Madagascar est également une escale incontournable pour les compagnies de croisières.

Madagascar a préparé un Plan de relance du Tourisme pour l'après-COVID : inauguration du nouveau terminal à Ivato, investissement de 220 millions d'euros, transformation de 6 aéroports régionaux en aéroports internationaux, réouverture de l'île de Nosy Be aux touristes et développement des offres touristiques à destination des Malgaches. En 2019, plus de 375 000 touristes avaient visité Madagascar, dépensant près de 900 millions de dollars. Le tourisme représente plus de 5% du PIB du pays et la fermeture des frontières a mis plus de 600 000 emplois locaux liés au tourisme en péril. Aussi, 15 millions de dollars ont été alloués au secteur. Si la pandémie s'arrête, la relance du tourisme à Madagascar à l'été 2021 sera un nouveau départ.

# Un véritable éden à découvrir

Avec sa faune et sa flore uniques, ses plages de rêve, sa population accueillante et son tourisme resté artisanal, Madagascar enchante tous ceux qui s'y rendent.



**Q** quatre types de climats tropicaux, deux vents, seize fleuves et huit lacs conditionnent la formation des végétales des flores et la survie des faunes sans compter les interventions humaines. Les aspects du milieu physique, diversifiés, conduisent au traçage de la géographie touristique de Madagascar en cinq grandes régions selon leurs atouts :

- Les territoires centraux (Antananarivo - Antsirabe) : ville capitale, vigueur du relief, conditions climatiques différenciées par rapport au reste du pays, agriculture et riziculture d'une grande beauté.

- La côte des îles vierges (NosyBe - Ambanja - Antsiranana) : magnifique baie d'Antsiranana qui est la principale destination du tourisme balnéaire avec une étendue marine approuvée, un port de plaisance et un paysage de criques.

- La côte du Capricorne (vers le sud et l'ouest, Toliary, Ifaty, Morondava) : profondeur sous-marine - immenses récifs de corail à Toliary.

- La côte des Contrastes (dans le Sud-est) : combinaison de la forêt tropicale et de savane semi-aride.

- La côte des Bois de rose (à l'Est) est composée à 70% de forêt primaire avec des criques intérieures, des paysages de plage vierge et les réseaux navigables des Pangalanes.

# Antananarivo, capitale de Madagascar

La capitale malgache, centre administratif et économique du pays, est également la plus grande ville de Madagascar, aussi, la ville des milles regroupe un très grand nombre d'hôtels dont deux 5 étoiles. En malgache, le « village des milles », à l'origine du royaume Merina, est un réel concentré des merveilles que peuvent réserver l'île dans un cadre urbain.



**S**ituée à 1300m d'altitude, la ville d'Antananarivo se divise en trois zones : la ville basse, la ville intermédiaire et la ville haute. Avec son développement et son extension, les autorités désirent sauvegarder l'héritage culturel de la ville. Au sommet de la colline principale, on trouve un magnifique point de vue sur Antananarivo avec le lac Anosy et Mahamasina au premier plan. Il convient de visiter un « Rova », palais de l'époque royale, ou un des parcs animaliers pour découvrir la faune et la flore visibles aux quatre coins de l'île : lémuriens,

oiseaux endémiques multicolores ou autres grenouilles uniques à Madagascar. Le Rova de Manjakamiadana est le symbole de la monarchie Merina, l'ultime royauté du pays. Construit au XIX<sup>ème</sup> siècle, d'abord en bois puis en granit, le palais perd sa fonction politique avec l'arrivée des colons français en 1896 et l'abolition de la Monarchie. Le 6 novembre 1995, un incendie ravage le site, fragilisant l'édifice jusqu'à ses fondations en bois. Sa restauration a été lancée en 2019 par le président Andry Rajoelina. Un amphithéâtre romain en béton, d'une capacité de 400 places, construit à l'intérieur



de l'enceinte du palais. accueillera des représentations racontant l'histoire de la Grande île.

Analakely et de l'avenue de l'indépendance est sans contexte le quartier qui a été le plus mis en valeur par la municipalité. Il s'agit d'une grande avenue reliant le rond point d'Ambohijatovo à l'ancienne gare de Soarano. Sur la route, on y trouvera les pavillons d'Analakely, l'un des plus grand marché de la ville où toutes les marchandises se côtoient. Au nord de la ville se trouve le quartier d'affaires dénommé Ankorondrano. Les 12 collines sacrées de l'Imerina sont également à parcourir. Une curiosité : la ferme aux crocodiles d'Ivato qui est située à seulement une quinzaine de kilomètres.

La vie culturelle est très présente dans la capitale malgache. Ainsi, **la Fondation H**, fondation privée malgache créée en 2017 par Hassanein Hiridjee, PDG du groupe Axian, soutient la création artistique du continent africain. Reconnue d'utilité publique depuis 2018, la Fondation H a ouvert un premier espace d'exposition à Antananarivo en mai 2019, puis un second à Paris en septembre 2020. Ces deux espaces entendent mettre en lumière des artistes émergents ou plus confirmés du continent africain et de la diaspora en accueillant un programme d'expositions temporaires et des événements autour des artistes invités. La Fondation H est par ailleurs mécène d'expositions internationales telles que deux expositions de la Saison Africa2020 en 2021: Memoria (FRAC Nouvelle Aquitaine,

Bordeaux) et Katia Kameli (FRAC PACA, Marseille) ; l'artiste Joël Andrianomearisoa a représenté le Pavillon de Madagascar à la Biennale de Venise en 2019 ; enfin Madagascar : Arts de la Grande Ile (Musée du Quai Branly, 2018-2019). La Fondation H accompagne le Prix Paritana depuis sa création en 2016, organisé par l'Association PariAfrica et remis chaque année à trois artistes de la Grande Ile, en partenariat avec la Cité Internationale des Arts à Paris et l'Institut Français de Madagascar, avec le soutien de Air France.



## Le projet Miami

Consiste à aménager le bord de mer de Toamasina en une plage attrayante, la première phase a été lancée en novembre 2020.



L'objectif est d'embellir et de réaménager le bord de la mer en y installant des attractions touristiques et des espaces de divertissements pour en faire un endroit digne de la plage touristique de Miami, aux États-Unis. Ce projet est une des promesses de campagne du Président Andry Rajoelina, lors de l'élection de 2018.

La première phase consiste en la création d'une structure de protection de 800 mètres le long de la côte, la construction d'un jardin, d'un skate-park, d'un terrain de sport en plein air, ainsi que des espaces commerciaux. Ces travaux s'achèveront au mois de mars 2021. Le Boulevard

Ratsimilaho longeant le bord de la mer est également réhabilité.

Parallèlement, le projet de réhabilitation de l'axe entre Morafeno vers l'Hopitaly Be contribuera à désengorger la circulation dans la ville de Toamasina. Cette voie a été construite en béton pour assurer sa pérennisation.

Ce projet d'aménagement du bord de la mer de Toamasina ou projet « Miami » va bientôt prendre forme. Il est complémentaire aux travaux d'extension du Port de Toamasina. Outre la visée touristique, le projet ambitionne également la promotion de l'industrie des sports et des loisirs.

### LA RÉHABILITATION DES PALAIS BESAKANA ET MANJAKAMIADANA

25 ans après l'incendie qui a ravagé le Palais royal, les travaux de restauration de Besakana, le palais le plus ancien de l'Anatirova, ont été réalisés dans le respect de l'Histoire, de la culture et des traditions. Le gouvernement a ainsi relevé le défi de réaliser en quelques mois la rénovation de ce monument historique. Le Rova d'Antananarivo, désormais appelé « Rova de Madagasikara », sera érigé en musée abritant les éléments de l'Histoire de Madagascar. Parallèlement, le Palais de Manjakamiadana ou palais de la Reine, ancienne demeure officielle des souverains de Madagascar au XIX<sup>ème</sup> siècle, a été lui aussi réhabilité.

# Les biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO

Madagascar a ratifié la Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel le 19 juillet 1983. Le premier site protégé a été inscrit en 1990. Madagascar compte actuellement trois sites inscrits au patrimoine mondial, un culturel et deux naturels.



## La Colline royale d'Ambohimanga (2001)

Elle constitue un témoignage exceptionnel de la civilisation qui s'est développée sur les Hautes terres centrales malgaches du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, et des traditions culturelles et spirituelles, le culte des Rois et des Ancêtres, qui y sont étroitement associées. La colline royale d'Ambohimanga est le berceau du royaume et de la dynastie qui a fait de Madagascar un État moderne et internationalement reconnu dès 1817. Elle se compose d'une cité royale, d'un site funéraire royal et d'un ensemble de lieux sacrés. Associée

à un fort sentiment d'identité nationale, elle conserve son atmosphère de spiritualité et son caractère sacré, dans la pratique et dans l'esprit de la population, depuis quelque 500 ans. Elle demeure un lieu de culte et de pèlerinage que l'on vient visiter de Madagascar et d'ailleurs.

## Les Forêts humides de l'Atsinanana (2007)

Elles comprennent six parcs nationaux répartis le long des marges orientales de l'île. Ces forêts anciennes sont très importantes pour le maintien des processus écologiques



nécessaires à la survie de la biodiversité unique de Madagascar. Celle-ci reflète l'histoire géologique de l'île : en raison de sa séparation des autres masses terrestres il y a plus de 60 millions d'années, Madagascar abrite une flore et une faune qui ont évolué isolément. Inscrites pour leur importance tant pour les processus écologiques que biologiques, les forêts humides le sont également pour leur biodiversité et les espèces menacées qu'elles hébergent, notamment pour les primates et les lémuriens.

Le site comprend sept aires marines protégées : le Parc national marin Nosy Hara ; le Parc national Sahamalaza - Îles Radama ; le Parc national Lokobe ; le Parc national Nosy

Tanikely ; l'Aire marine protégée d'Ambodivahibe ; l'Aire marine protégée Ankivonjy ; l'Aire marine protégée Ankarea.

## La Réserve naturelle intégrale du Tsingy de Bemaraha (1990)

Un paysage karstique et un massif calcaire fortement décaqueté avec son impressionnant tsingy, ou « forêt » d'éperons calcaires, la gorge spectaculaire de la rivière Manambolo, des collines ondulantes et des pics élevés composent le relief de la réserve naturelle de Bemaraha, où des forêts intactes, des lacs et des mangroves servent d'habitat à des espèces d'oiseaux rares et menacées et des lémuriens.

## OPPORTUNITÉS

Afin d'attirer le maximum d'investisseurs, un plan de promotion a été adopté par l'EDBM, et des actions mises en œuvre en collaboration avec le Projet PIC2 de la Banque Mondiale. Par ailleurs, cet organisme a produit une nouvelle base de données sur les concessions de sites touristiques pour la création d'hôtels et différentes prestations de service liées au tourisme. Le gouvernement souhaite ouvrir six clubs dans toute l'île, chacun dédié à un marché. Il est aussi question de développer l'hôtellerie de luxe en ouvrant une douzaine d'établissements dans des emplacements idylliques. D'autres projets comportent la création de golf, de marinas, etc. Avis aux investisseurs étrangers.

